A182

John Carter Brown.

VOYAGES
ET
AVANTURES
DU CHEVALIER DE***.
TROISIEME PARTIE.

RP-DE

VOYAGES

ET

AVANTURES

DU CHEVALIER DE ***.

Aux Iſles Caraïbes de Saint-Vicent, Sainte-Lucie & la Dominique, aux fins d'en faire évacuer les Anglois & les François qui y étoient répandus; à la Barbade, Iſle Antille du vent de l'Amérique Septentrionale, appartenante aux Anglois; à la Grenade, Iſle Antille Françoiſe; à Curaçao, Iſle de la mer du Nord, appartenante aux Hollandois; à Cayenne, Iſle de l'Amérique Méridionale, dans la Guyanne, appartenante aux François; à Surinam, pays de la Guyanne, en terre ferme, appartenante aux Hollandois; à Lisbonne, Capitale du Royaume de Portugal, & ſon troiſieme voyage à la Martinique.

TROISIEME PARTIE.

A LONDRES,

Et ſe trouvent

A PARIS,

Chez DESSAIN Junior, Libraire, Quai des Auguſtins, à la Bonne-Foi.

M. DCC. LXIX.

RP-CD

ERRATA

De la troiſieme Partie.

PAGE 13, *lig.* 3, 1735, *liſ.* 1635.
75, *lig.* 11, bien celui, *liſ.* bien à celui.
160, *lig.* 17, ſouvent les, *liſ.* ſouvent aux.
167, *lig.* 13, deſſous, *liſ.* deſſus.
172, *lig.* 8, équivalent nos, *liſ.* équilent à nos.

VOYAGES

ET

AVANTURES

DU CHEVALIER D****.

JOHN CARTER BROWN

TROISIEME PARTIE.

COMME M. Panier d'Orgeville, Intendant de cette Colonie, avoit fait promettre à Mylord Aubry & à M. de Karny de souper chez lui, au Fort S. Pierre, avant de partir pour notre expédition ; nous résolumes d'aller mouiller dans la rade de cette ville. Nous y arrivâmes à huit heures

du soir, nous descendîmes à terre & nous nous rendîmes à l'Intendance, où on nous servit un grand & magnifique repas, qui fut suivi d'un Pharaon, où Mylord Aubry eut la complaisance de laisser près de deux cens guinées.

Pour le consoler, M. de Brach, Gouverneur de cet endroit, lui proposa de lui faire prendre le lendemain sa revanche, s'il vouloit dîner chez lui. Il accepta la partie, mais il n'en fut pas plus heureux; & il étoit près de dix heures du soir quand nous nous embarquâmes dans nos canots, pour nous rendre à bord de nos bâtimens, dont nous étions absens depuis plus de vingt-quatre heures; nous appareillâmes le 14 Mai 1730, à trois heures du matin, & nous portâmes le cap sur S. Vincent, où nous jettâmes l'ancre le 15, entre onze heures & midi.

Notre premier soin fut d'envoyer de part & d'autre un trompette à terre, pour sommer tous les habitans des deux nations qui s'y trouveroient, de s'assembler le lendemain à midi sur la savanne la plus prochaine de la mer,

où on iroit leur faire part des ordres des Rois de France & d'Angleterre, afin qu'ils n'en prétendissent cause d'ignorance, & qu'ils eussent à s'y conformer sous peine de désobéissance.

Cette opération finie, nous allâmes dîner à bord de la patache où nous avions été invités dès la veille; on nous y régala au mieux à la françoise; les santés des deux Monarques y furent célébrées au bruit de toute l'artillerie, & nous retournâmes ensuite dans notre brigantin, après avoir engagé Mylord Aubry & ses Officiers à venir le jour d'après, à notre retour de l'Isle, manger la soupe avec nous.

Le lendemain nous descendîmes à terre & nous nous rendîmes sur la savanne, où nous trouvâmes soixante-quatre personnes, parmi lesquelles étoit une seule famille angloise, composée de neuf, & cinquante-cinq françois. Nous leur notifiâmes la volonté des deux Couronnes, pour qu'ils évacuassent cette Isle, dans l'espace de trois mois pour tout délai, & sans espoir d'aucune autre prorogation.

Il est aisé de sentir que si le nombre

des Anglois eût excédé le nôtre, dans cette Isle, de même que dans les deux autres, la Cour d'Angleterre ne se seroit jamais avisée de requérir cette évacuation avec autant d'instance qu'elle le fit; mais il y avoit long-tems qu'elle savoit à quoi s'en tenir à cet égard; & la jalousie ordinaire à cette nation lui suggéra, pour servir de motif à sa demande, que les Caraïbes, qui autrefois occupoient la plupart des Isles, qui alors étoient possédées par les deux nations, ayant été relégués dans celles-ci, elles ne pouvoit être considérées que comme neutres; & qu'en conséquence des traités faits anciennement, elles ne devoient être habitées que par ces sauvages, à l'exclusion des François & des Anglois. Ce n'est pas dans le fond qu'elle se souciât beaucoup que nous habitassions l'Isle de S. Vincent, sur laquelle il ne lui étoit pas encore venu dans l'idée de rien prétendre; mais elle avoit fortement à cœur Sainte-Lucie & la Dominique; elle auroit bien desiré se les approprier, si elle n'avoit pas trouvé autant de résistance de notre part que de celle

des Caraïbes : elles étoient à la vérité à ſa convenance ; la premiere, comme faiſant la clef de la Martinique, & ſa ſéparation d'avec la Barbade, où le Mylord de Londondery avoit déjà tenté en 1724 ou 1725 de former un établiſſement, en y conſtruiſant un Fort, d'où il avoit été chaſſé par M. le Marquis de Champigny, ainſi qu'on a du le voir dans ma premiere Partie. La ſeconde afin de pouvoir nous ôter à ſon gré la communication de la Martinique à la Guadeloupe & à Marie-Galante, où cette nation entreprenante avoit également fait pluſieurs tentatives pour s'en emparer, ce qui nous avoit pareillement obligé de l'en expulſer ; mais alors elle n'étoit pas ſi délicate ſur l'exécution des traités.

Cette notification une fois faite, nous emmenâmes avec nous à bord de notre brigantin les Officiers Anglois, qne nous feſtâmes ſi bien, que pluſieurs d'entre eux, en deſcendant dans leur chaloupe pour s'en retourner, faillirent à tomber à la mer.

Au moment que nous allions nous ſéparer, nous fûmes abordés par une Pirogue Caraïbe ; elle contenoit dix-

sept personnes, qui demanderent à parler à Mylord Aubry. Aussitôt qu'elles furent en sa présence, un vieux barbon de 95 ans, qui par son air grave & assuré, attira toute notre attention, s'avança vers lui, & parla ainsi.

» Vous voyez, mylord, le seul Anglois qui soit dans cette Isle ; il y a soixante ans que j'y fais ma résidence, & j'en avois trente-cinq quand j'y suis arrivé : les huit personnes qui m'entourent sont ma femme, qui est une Caraïbe, mes deux fils, leurs femmes & mes trois petits enfans. Un Ministre Anglican qui passa ici il y a environ dix ans, nous donna à tous la bénédiction nuptiale, qui étoit la seule chose qui manquoit à notre union, pour la sanctifier & la rendre légitime. J'ai administré le Baptême à ma femme avant de l'épouser, j'en ai fait autant à mes fils qui en ont usé de même envers leurs compagnes & leurs enfans, je leur ai enseigné les principes que j'ai reçus lors de mon éducation ; ils ont été fort dociles à mes instructions, & mes desirs auroient

„ été remplis si tous les soins que je me
„ suis donné, avoient pu opérer aussi
„ efficacement sur le reste d'une na-
„ tion difficile à persuader; mais la
„ Providence n'a pas jugé à propos de
„ donner sa bénédiction à mes travaux;
„ elle la réserve, sans doute, à quel-
„ qu'autre plus méritant que moi,
„ pour amener à la vraie foi des Insu-
„ laires bien dignes d'être Chrétiens.
„ Tous les Caraïbes qui sont à ma suite
„ composent la famille de ma femme
„ & celle de mes enfans, hors un
„ seul, qui est le Chef que la nation
„ vient d'élire à l'instant, à l'effet de
„ cette députation, qui a pour objet
„ de vous supplier, tant en son nom
„ qu'au mien, & en celui de mes en-
„ fans, de ne point contraindre un
„ homme de mon âge, à la veille de
„ terminer sa course, à se séparer de
„ sa famille; il tient encore plus à la
„ nation chez laquelle il vit depuis
„ tant d'années, qu'à sa propre patrie;
„ il ne pourroit même l'obliger à le
„ suivre (n'étant pas, comme lui, née
„ sujette du Roi d'Angleterre) dans
„ des pays, où sa vieillesse & ses in-
„ firmités l'empêcheront peut-être d'a-

» border, & où d'ailleurs il ne pourra » être qu'à charge à l'Etat, n'ayant » plus ni parens, ni amis, ni aucunes » connoissances. J'ose donc me flatter, » Mylord, que touché de nos justes » représentations, vous voudrez bien » nous accorder la grace que nous » vous demandons; & nous sommes » d'avance convaincus que la nation » Françoise, naturellement née généreuse & compatissante, & que » Monsieur de Karny représente ici, » ne refusera pas de donner son consentement.

Nous joignîmes nos prieres aux siennes, & il obtint ce qu'il desiroit avec tant d'ardeur. On en dressa dans le moment un acte double, qui fut signé de M. de Karny, du Mylord Aubry, & des principaux Officiers qui étoient présens.

Nous interrogeâmes ensuite ce bon vieillard, nous lui demandâmes par quel hazard il étoit venu dans cette Isle, quels étoient les motifs qui l'avoient déterminé à y passer sa vie; & nous lui fîmes boire une bonne jatte de punch, pour l'encourager à nous raconter son Histoire, qu'il commença ainsi.

HISTOIRE
DE LORD TONKSON.

Je suis né le 17 Juin 1735, dans le Comté d'Oxford, d'un pere qui avoit toujours été fort attaché à Charles I, Roi d'Angleterre ; sa fidélité, qui ne se démentit jamais envers cet infortuné Prince, lui attira autant d'ennemis que le Protecteur avoit de partisans ; il se soutint pendant quelque tems, mais enfin il succomba & devint une des victimes qu'immola à son ressentiment & à son ambition démesurée le farouche Cromwel : ma mere ne survécut que deux mois aux malheurs de son mari qu'elle aimoit beaucoup. Je restai orphelin fort jeune, un de mes oncles maternels se chargea de mon éducation ; & comme ma fortune ne répondoit pas à ma naissance, il me destina au barreau. Quand j'eus atteint l'âge de 15 ans, il m'envoya à Cambridge, ville célebre à cause de son Université,

tant pour y achever ma philoſophie que pour y faire mon droit. Au bout de dix ans, je revins à Oxford, & j'y devins éperduement amoureux d'une de mes couſines à qui je n'étois pas indifférent. Je la demandai à mon oncle, qui me la refuſa, parce que, me dit-il, il avoit donné ſa parole au Chevalier Linck ; que Miſſ Clark (c'étoit le nom de ma couſine) ne pouvoit ſouffrir à cauſe de toutes les mauvaiſes qualités qu'elle lui connoiſſoit. Elle joignit ſes prieres aux miennes pour faire changer de ſentiment à ſon pere, mais ce fut en vain, elle ne put rien en obtenir, & cet homme toujours inflexible perſiſta dans ſon refus.

Environ trois mois après cette tentative, & lorſqu'on travailloit aux préparatifs des noces, mon oncle tomba en ſortant de table dans une apoplexie qui le conduiſit en trois jours au tombeau, ce qui occaſionna une rupture entre Miſſ Clark & le Chevalier Linck. Nous laiſſâmes écouler le tems du deuil, & j'épouſai enſuite ma couſine, qui joignoit à la beauté &

l'esprit, une douceur infinie & un très-bon caractere.

Six semaines après notre mariage, nous résolûmes d'aller passer un mois à une maison de campagne de mon beaufrere, qui nous y avoit invités, & qui étoit à 8 milles d'Oxford. A peine en eûmes-nous fait trois, qu'en passant le long de la lisiere d'un petit bois qui se trouvoit sur notre route, nous fûmes attaqués par six hommes masqués; l'un d'eux tira son pistolet sur notre postillon pour l'arrêter; mais une balle qui ne fit qu'effleurer l'épaule de cet homme, dont cependant il fut renversé de frayeur, vint donner dans le front de ma femme, qui tomba sur moi baignée dans son sang. Jugez, Mylord, quelle fut ma rage & mon désespoir; je me précipitai en bas de ma voiture, & en m'avançant du côté de ces infâmes raviſſeurs, je leur criai, arrachez-moi, barbares, les restes d'une vie dont vous venez de me priver de la meilleure partie, en ôtant le jour à la plus digne des femmes qui fût au monde. Un hélas! suivi d'un juste Ciel! quai-je fait? que prononça un

de ces scélérats, me fit reconnoître la voix du Chevalier Linck, qui dans l'instant piqua son cheval & s'éloigna avec ceux qui l'accompagnoient. Le desir de la vengeance retint mon ame prête à s'échapper, & me donna la force de retourner à Oxford, & d'y faire inhumer cette tendre & respectable femme. Grand Dieu ! que ne la suivis-je alors dans le cercueil ? Que de peines, de chagrins, de crimes & de remords ne me serois-je pas épargnés ?

Pendant l'année de mon veuvage, j'arrangeai mes affaires, je vendis le peu de bien que j'avois, encore fallut-il l'abandonner pour un cinquieme de moins qu'il ne valoit pour me procurer de l'argent comptant. Je fis un voyage à Roterdam, je traitai avec un Capitaine de Navire de la Compagnie des Indes Orientales, qui devoit mettre à la voile sous quinzaine, pour me donner passage jusqu'à Batavia, lieu de sa destination. Je retournai ensuite à Oxford, & la veille du jour que j'en devois partir pour n'y jamais revenir, je fus attendre le Chevalier Linck, qui étoit

à souper chez un de ses amis, dont il devoit incessament épouser la fille. Je l'abordai comme il en sortoit ; & après lui avoir fait tous les reproches que méritoit l'atrocité de son crime, je lui brûlai la cervelle d'un de mes pistolets, & sans rentrer chez moi, je partis pour Roterdam, où je m'embarquai le surlendemain de mon arrivée, & nous fîmes voile pour le Cap de bonne Espérance.

Le huitieme jour de notre navigation, nous fûmes abordés par un Corsaire Saltin qui, après un combat des plus opiniâtres & des plus sanglans, s'empara de notre Batiment & réduisit en esclavage le reste de notre équipage, qui ne consistoit plus qu'en onze hommes. L'éloge que ces barbares firent de mon courage, ne les empêcha cependant pas de me dépouiller, ainsi que mes autres compagnons d'infortune ; il nous conduisirent à Salé, ville d'Afrique, au Royaume de Fez, sisse dans les Etats de l'Empereur de Maroc. Je tombai en partage au Capitaine qui se nommoit Soliman ; il me mena à une

maiſon de campagne qu'il avoit à deux milles de la ville.

Pendant le premier mois que je fus avec lui, il me traita aſſez doucement & ne m'occupa qu'au jardinage que je n'entendois pas trop bien ; au bout de ce tems, il me fit venir, me propoſa de me faire circoncire, d'embraſſer le Mahométiſme, & de me donner ſa fille en mariage, ſi je voulois lui promettre de l'accompagner dans toutes ſes courſes, pour l'aider à exercer ſes pirateries : il m'ajouta que ſi je refuſois les offres avantageuſes qu'il me faiſoit, il ſçauroit bien m'en faire repentir, en m'employant aux ouvrages les plus vils & les plus pénibles. L'amour de la vie, l'horreur des tourmens, la délicateſſe de mon tempérament, l'impoſſibilité de pouvoir me retirer du malheureux état où je me trouvois ; mon extrême miſere enfin, qui preſque toujours fut l'écueil de la vertu, même la plus ſolide, me déterminerent à arborer le turban, à épouſer la fille de mon patron, & à faire la guerre aux Chrétiens. Trois années s'écoulerent ainſi, & à la fin de la derniere, une fauſſe couche

m'enleva ma femme à l'âge de dix-neuf ans ; je la regrettai d'autant plus ſincerement que j'en étois aimé, que je l'avois diſpoſée à ſe faire chrétienne, & que nous étions convenus qu'après la mort de ſon pere, ou à la premiere occaſion que nous pourrions trouver, nous paſſerions en Hollande, où j'abjurerois le Mahométiſme, & la ferois baptiſer ; mais la providence qui dirige toutes choſes à ſon gré, dérangea nos projets, & je fus obligé de lui donner moi-même ce Sacrement deux heures avant qu'elle fermât pour toujours les yeux à la lumiere.

L'année ſuivante, Soliman qui étoit fort âgé & perclus de rhumatiſmes, m'ayant un jour fait approcher de ſon lit, me dit, mon cher Ali-zerben, voici le moment fatal, où l'Ange de la mort va me ſéparer du nombre des vivans, pour aller joindre notre grand Prophete. Si tu veux me jurer ſur l'alcoran que tu ſeras toujours fidele à la loi des vrais croyans, je mourrai content, & tu ſeras l'héritier de tous mes biens. Je n'héſitai pas à faire tout ce qu'il exigea de moi, & il rendit huit jours après les derniers ſoupirs

entre mes bras. Je n'épargnai rien pour lui faire des obſéques convenables à ſes richeſſes. Je me fis enſuite payer de tout ce qui lui étoit dû, je travaillai à faire réparer ſa maiſon de la ville & à embellir celle de la campagne, j'achetai de fort belles eſclaves, dont je peuplai mon ſérail ; en un mot, je me conduiſis de façon que mes démarches, bien loin de donner l'ombre d'un ſoupçon, me firent regarder comme un des plus zélés Muſulmans du pays. Huit mois après la mort de mon Patron, il entra dans le Port un Vaiſſeau Hollandois qui étoit chargé de traiter de la rançon de pluſieurs eſclaves de ſa nation, dont j'avois deux en ma poſſeſſion, ce qui me donna occaſion d'avoir pluſieurs entrevues, à ce ſujet, avec le Capitaine de ce navire, qui étoit doué d'une probité à l'épreuve de tout. Je conçus pour lui une telle eſtime, que je ne fis aucune difficulté de lui faire part de toutes mes avantures, & du deſſein où j'étois depuis longtems de repaſſer en Hollande il s'offrit de lui-même à me procurer ce paſſage, & nous convinmes enſem-

ble que pour empêcher que l'on ne s'en apperçût, le jour qu'il mettroit à la voile, je me déguiserois en esclave, que je prendrois la place d'un des deux Hollandois que l'on savoit que je devois lui remettre ; qu'il viendroit nous chercher, & qu'afin que celui que je laisserois à ma place n'en souffrît point, il alloit de ce pas payer au Consul de la Nation le prix de sa rançon, suivant la déclaration que nous en avions faite, afin qu'après notre départ, ce Consul pût le délivrer & le faire repasser en Hollande par la premiere occasion. Cet arrangement une fois pris, je ramassai ce que j'avois en pierreries, or, & argent qui pouvoit bien monter à quatre cens mille livres de notre monnoie ; je les distribuai en différentes petites cassettes, dont le Capitaine Wirdest en emportoit toujours quelques-unes chaque fois qu'il retournoit à son bord. La veille de mon départ, je fis tous les préparatifs d'un grand festin, que je feignis vouloir donner le surlendemain à ma maison de Campagne, j'y invitai les principaux de la ville, & j'eus attention, avant

de me coucher, de prévenir, celui de mes deux eſclaves qui devoit reſter à ma place, de ma réſolution, & de ce que j'avois fait à ſon égard; je lui fis préſent de vingt guinées, afin qu'il ſe procurât ce qui pourroit lui être néceſſaire. Le lendemain matin, j'envoyai le reſte de mes eſclaves à ma maiſon de campagne. J'ordonnai à mon Hollandois d'aller chez le Conſul & d'y reſter juſqu'à ce que notre vaiſſeau fût parti, je me déguiſai enſuite de façon à être méconnoiſſable, & j'attendis avec mon compagnon de voyage l'arrivée du Capitaine Wirdeſt, qui ne tarda pas à venir nous prendre avec tout ce qui nous reſtoit à emporter, & nous parvinmes ſans aucun obſtacle, juſqu'à bord de notre Navire; nous appareillâmes à l'inſtant, & portâmes le cap ſur Roterdam, où nous arrivâmes ſans aucun accident le jour de Noël de l'année 1669.

Mon premier ſoin fut d'aller trouver un Miniſtre qui me fit faire mon abjuration, & qui me condamna en une aumône de trente mille livres, dont il fit lui-même en ma préſence

la distribution à plusieurs familles qui étoient dans le besoin.

Je partis quelques jours après pour Amsterdam, où je trouvai chez les Juifs une occasion favorable de me défaire avantageusement de mes pierreries. Pendant mon séjour dans cette ville, j'y fis la connoissance d'un Capitaine Anglois, dont le Navire étoit dans le Port de Roterdam, d'où il devoit incessament faire voile pour la Barbade. Le desir que j'avois d'augmenter ma fortune & de satisfaire un goût décidé pour les voyages, sans considérer les nouveaux risques, auxquels m'exposoit une ambition d'autant plus condamnable, que j'avois assez de bien pour vivre honorablement, me fit naître l'envie d'accompagner ce Capitaine; je lui en fis la proposition, il l'accepta avec joie, nous nous arrangeâmes ensemble, & nous retournâmes huit jours après à Roterdam, d'où au bout de cinq semaines, nous appareillâmes & portâmes le cap sur la Barbade. Je ne tardai pas à me repentir de ma téméraire entreprise, car le seizieme jour de notre navigation, nous apperçûmes un vaisseau

qui faiſoit force de voiles ſur nous, il ne nous fût pas difficile, à ſa manœuvre, de le reconnoître pour un Forban; il étoit meilleur voilier que nous, nous ne pouvions le fuir, nous étions bien armés, & nous ne manquions pas de courage, ainſi nous réſolûmes de nous défendre. Après nous être canonné pendant plus de deux heures, ce Forban, qui étoit François, tenta l'abordage, & nous n'étions occupés qu'à l'éviter, quand tout-à-coup nous apperçûmes une fumée épaiſſe qui ſortoit par les écoutilles, la flamme ne tarda pas à lui ſuccéder, & en moins de ſix minutes, tout l'avant de notre bâtiment fut en feu, nous nous jettâmes ſur l'arriere, & n'enviſageant plus d'autre reſſource pour nous que celle de nous rendre, nous amenâmes; mais le feu qui gagnoit l'arriere avec une vîteſſe incroyable, ne permit pas à l'ennemi de s'approcher, crainte de périr avec nous, ce qui me fit prendre le parti de me jetter à la mer, & de nager du côté du Forban; il s'en apperçut, il envoya ſa chaloupe pour me prendre, & elle me conduiſit à ſon bord. Il n'y avoit

pas

pas cinq minutes que j'y étois quand le feu prit à la ſoute aux poudres, & fit ſauter notre vaiſſeau avec un fracas horrible ; & de cinquante ſept perſonnes que nous étions dedans, en partant de Roterdam, je fus le ſeul qui ſe ſauva. Comme j'avois preſque entierement perdu connoiſſance quand j'arrivai à bord du Forban, on me mit dans un hamack, après m'avoir fait changer de tout ; on me fit avaler un verre d'eau de vie qui me remit un peu, deux heures après on me ſaigna, & le lendemain matin mon bon ſens me revint ; mais hélas ! il ne ſervit qu'à me faire déplorer d'avantage mon ſort. Le Capitaine de ces bandits me demanda ſi je voulois être des leurs, ou ſi j'aimois mieux que l'on me dégradât dans la premiere Iſle qu'on rencontreroit ; j'optai en faveur de cette derniere propoſition. Pendant que je reſtai avec eux, ils me traiterent avec aſſez d'humanité, & le vingt-unieme jour ils relâcherent dans cette Iſle pour y faire de l'eau dont ils commençoient à manquer, & ils m'y mîrent à terre le 17 Avril 1670. Après cependant m'avoir

donné deux chemiſes de toile bleue, un calçon de toile griſe, une paire de bas de peau, quatre piaſtres, une bouteille d'eau de vie, trois biſcuits & un morceau de marſouin ſéché, le tout en échange de ce qu'ils m'avoient pris qui conſiſtoit en mon vêtement qui étoit aſſez propre, 30 guinées, ma montre & un diamant d'environ cent piſtoles que j'avois au doigt. J'avançai un peu avant dans les terres avec mes proviſions qui n'étoient pas fort embarraſſantes, & je ne fus pas longtems ſans découvrir quelques cabannes, j'entrai dans la premiere, où je trouvai deux hommes & quatre femmes aſſis ſur des nattes, je leur fis entendre le mieux que je pus le malheur qui venoit de m'arriver, le beſoin que j'avois de nourriture, en portant les doigts à ma bouche & en remuant les mâchoires; ils parurent compatir à mon infortune en élevant les mains ſur leurs têtes, en les deſcendant enſuite & les joignant ſur leur poitrine. ils m'apporterent du r's & du cabrit, & me firent boire deux coups de maby, boiſſon faite avec des pata'es, des oranges & du

ſirop de cannes, que l'on fait fermenter dans de l'eau pendant deux jours; elle a la couleur du vin clairet, elle eſt fort agréable à boire, elle enyvre aiſément, & quand on en prend trop elle donne la colique. Je voulus auſſi les régaler de mon eau-de-vie, que j'eus bien de la peine à leur faire accepter; ils me donnerent un hamack de toile de coton, qu'ils me placerent dans un petit retranchement de leur cabanne. J'eus le lendemain & les jours ſuivans la viſite de tous les Caraïbes de l'Iſle, qui à l'envi les uns des autres, me témoignerent, par leurs démonſtrations, leur ſenſibilité & la joie qu'ils avoient de me poſſéder. Je leur fis connoître un jour l'envie que j'avois de les accompagner à la chaſſe; ils me donnerent un arc & des fleches; mais s'étant apperçus de ma maladreſſe à me ſervir de cette arme, juſqu'alors inconnue pour moi, l'un deux m'apporta le lendemain un vieux fuſil rouillé; je le raccommodai & le nettoyai; mais comme je n'avois ni poudre ni plomb, je leur donnai une de mes piaſtres, je leur fis comprendre l'uſage que je voulois qu'ils en

fissent, & ils s'acquitterent au mieux de ma commission, en allant le jour d'après avec leur Pirogue en chercher au Fort-Royal. Un jour que je m'étois occupé à chasser toute la journée, je remarquai qu'il y avoit dans cette Isle une quantité de terres incultes. Je témoignai à ceux avec qui j'étois, que je serois bien aise d'en avoir pour m'amuser. Ils me fournirent des graines avec lesquelles j'ensemençai une grande piece de tabac, une de mays, une de riz & une autre de millet, qui toutes produisirent une abondante récolte. Insensiblement je m'accoutumai avec eux, & ils se plurent avec moi; la beauté & la fertilité du climat, où sans or ni argent, meurtres ni rapines, on peut se procurer aisément tout ce qui est nécessaire, la façon de vivre des habitans, la douceur de leurs mœurs, l'égalité qui regne entre eux, cette liberté enfin, le plus riche des présens de la nature, si chéri de ceux qui en savent bien connoître tout le prix, eurent pour moi des charmes si puissans que je formai dans l'instant la ferme résolution de ne jamais quitter d'aussi

généreux hôtes qui, quoiqu'on en dise, sont moins sauvages, plus humains & plus droits que ces prétendus hommes polis qui sont répandus dans le reste du monde connu.

En moins de dix-huit mois, je parvins à apprendre leur langue, & à avoir avec eux des conversations suivies qui me mîrent à portée de développer toute la beauté de leur âme: enfin au bout de dix années de sollicitations, je me suis déterminé à prendre une femme parmi eux. J'en ai eu des enfans qui s'y sont pareillement établis, & je demande tous les jours à Dieu la grace de ne jamais permettre qu'aucuns de mes descendans sortent de cet heureux pays pour aller vivre dans d'autres occupés par des hommes policés, de crainte qu'ils ne s'y corrompent par l'exemple, & ne deviennent en les imitant, mille fois plus féroces que les tigres & les lions qui rempliſſent les déserts affreux & brûlans de l'Afrique.

Fin de l'Hiſtoire de Lord Tonkſon.

Quand notre vieillard, tout en-

thouſiaſmé de ſon bonheur imaginaire, eut fini ſa narration avec un feu qui manifeſtoit bien ſa prévention qui ne nous perſuada pas, il réïtéra ſes remercîmens, prit congé de nous, & s'en alla fort content avec ſa famille.

Nous réſolûmes de paſſer encore le lendemain à Saint-Vincent, & de parcourir cette Iſle en nous procurant le plaiſir de la chaſſe; mais nous ne fûmes pas heureux, car il ſurvint vers les dix heures du matin un orage ſi terrible, que nous nous ſçûmes bon gré d'avoir différé d'un jour notre départ. Nous fûmes mouillés juſqu'aux os, & nous ne parvinmes pas ſans peine à gagner nos chaloupes, qui nous conduiſirent à bord de nos bâtimens; nous changeâmes de tout, depuis les pieds juſqu'à la tête, nous allâmes enſuite à la patache, où nous paſſâmes le reſte de la journée à table, & nous ne nous ſéparâmes que le ſoir pour retourner à notre Brigantin.

Je n'ajouterai rien ici à la deſcription que j'ai déjà donnée de cette Iſle dans ma Premiere Partie, ſinon

qu'elle eſt la plus fertile de toutes celles que les Caraïbes occupent dans les Antilles, la plus commode pour l'ancrage & pour y faire de l'eau ; s'y trouvant pluſieurs rivieres & torrens qui ne contribuent pas peu à cette fertilité. Elle produit une grande quantité de très-beaux bois, propres à la conſtruction des vaiſſeaux, à la charpente, à la menuiſerie & à pluſieurs autres ouvrages.

Le jour d'après nous appareillâmes & fîmes voile pour Sainte-Lucie, où nous mouillâmes le 19 Mai 1730.

Comme il étoit tard, nous attendîmes au lendemain pour envoyer nos trompettes à terre, afin d'avertir les François & les Anglois qui ſe trouveroient dans cette Iſle, de s'aſſembler le jour ſuivant à midi ſur la ſavanne, & qu'à cette heure on iroit leur notifier les ordres des Rois de France & d'Angleterre.

Nous fûmes, M. de Prépont & moi, ſouper & coucher chez le pere Athanaſe, qui fut bien charmé de nous voir, & qui nous régala du mieux qu'il put avec de la tortue & de fort-bon poiſſon qu'il avoit fait pê-

cher ce jour-là. Il avoit avec lui un compagnon dont il ne nous parut pas des plus contents. Il nous dit qu'il étoit trop jeune, trop borné, & peu propre d'ailleurs à le remplacer pour exercer, dans cette Isle, le ministere apostolique; qu'ainsi il étoit décidé à en écrire à ses supérieurs, pour qu'ils lui en envoyassent un autre.

Le lendemain, M. de Karny vint faire une visite à ce Pere qui, quand il sçut le motif de notre voyage, nous fit connoître la crainte qu'il avoit d'être compris dans l'ordre que nous devions faire publier, mais nous le rassurâmes & nous lui fîmes entendre qu'il en étoit excepté de droit. Ce Major dîna avec nous, & s'en retourna le soir à bord.

Le jour d'après, nous fîmes faire la publication. Il ne se trouva dans cette Isle que neuf François, quatre Anglois & deux Allemands. Ces derniers n'étant pas nés sujets d'aucuns des deux Rois, & l'Isle où ils étoient étant neutre, ils furent aussi exceptés.

Nous allâmes ensuite dîner à bord de notre Brigantin, où M. de Karny

avoit invité le Mylord Aubry & tous les Officiers de la patache, nous emmenâmes avec nous les deux Peres Capucins qui, quoique Moines, furent très-bien accueillis des Anglois, qui les engagerent fortement à venir dîner avec nous le lendemain à bord de leur patache.

Nous retournâmes, M. de Prépont & moi, souper & coucher chez le Pere Athanase, & le lendemain nous allâmes à bord du vaisseau anglois, où nous fûmes très-fêtés. Je m'apperçus pendant le repas que l'on avoit envie de se divertir aux dépens du jeune Franciscain, en le faisant boire; je le fis remarquer au Pere Athanase qui étoit placé entre lui & moi, afin qu'il y prît garde, & il étoit tems, car ce jeune Moine commençoit déjà à balbutier, mais heureusement que cela ne fut pas plus loin; nous lui fîmes prendre après le repas deux tasses de caffé, & le Pere Athanase se priva de boire du punch pour l'interdire à son compagnon. Nous les accompagnâmes à terre M. de Prépont & moi, nous soupâmes & couchâmes chez eux. Le lendemain matin, nous

leur fîmes nos adieux, nous leur présentâmes notre offrande, qu'ils ne refuserent point, & nous retournâmes à bord de notre brigantin, où Messieurs les Anglois vinrent encore dîner, & ne nous quitterent que sur le soir.

J'ajouterai à ce que j'ai déjà dit de cette Isle, qu'elle est sous le treizieme degré cinquante minutes au nord de la ligne équinoxiale, qu'il s'y trouve de belles & agréables vallées, très-fertiles & couvertes de grands arbres fort beaux & propres à la construction des vaisseaux, à la charpente & à la menuiserie; qu'elle est arrosée de plusieurs fontaines & rivieres où le poisson est excellent; que l'air y est fort sain, & qu'indépendament des serpens & des caïmans dont j'ai parlé dans ma premiere Partie, il y a aussi des scorpions dont les morsures sont fort difficiles à guérir, & des têtes de chien comme à la Dominique, que je n'avois pas vues lors de mon premier voyage dans cette Isle.

Quoique M. de Karny & le Mylord Aubry fussent convenus entre eux en se quittant, que l'on feroit

voile le lendemain pour la Dominique, ce dernier vint à notre bord à ſept heures du matin, pour nous engager, attendu le voiſinage où nous étions de la Barbade, d'y aller paſſer quelques jours avec lui ; que nous irions enſuite à la Dominique ; qu'après y avoir fini notre opération, nous nous ſéparerions pour nous rendre chacun à notre deſtination. Nous ne pûmes nous empêcher d'acquieſcer à cette propoſition, & le 26 Mai, nous appareillâmes à ſix heures du matin, & nous mouillâmes le même jour dans le Port de Pont, ville Capitale de cette Iſle, dont la baye, ou l'ancrage eſt très-bon, a environ une lieue de large, d'une pointe à l'autre. Il y a ſur la pointe de l'eſt une batterie de trente-ſix pieces de canons qui en défend l'entrée ; ſur celle de l'oueſt, qui eſt moins avancée en mer, & qui eſt couverte de rochers à fleur d'eau, une autre de dix pieces qui bat la rade ; & en outre une de ſix, entre la pointe & la jettée qui forme le Port. Le nom de Pont que l'on a donné à cette Capitale, lui vient d'un pont que l'on y a

bâti, car autrefois nous la nommions S. Michel, les Flamands S. Michael, les Hollandois Bruggeſtadt, & les Anglois Bridgetown ou Indian-Bridge. Elle eſt ſituée dans le fond de Carliſte, dans la partie méridionale de l'Iſle, près de la baye auſſi dite de Carliſte, qui eſt large, profonde, aſſurée pour les vaiſſeaux, & aſſez vaſte pour en contenir 600. Cette ville eſt très-mal ſaine, à cauſe de ſa ſituation, qui eſt plus baſſe que les bancs de la mer, ce qui fait que les marées du printems forment autour un marais dont les exhalaiſons donnent ſouvent lieu à des maladies épidémiques, ſurtout à la maladie de Siam, plus fréquente dans cette Iſle que dans aucune autre des Antilles. Cette ville eſt très-bien fortifiée, on y entretient une nombreuſe garniſon, elle eſt belle, grande & bien peuplée; les rues ſont larges, droites, propres & bien percées, les maiſons fort bien bâties dans le goût anglois; elles ſont meublées magnifiquement & diſtribuées au mieux, tout y reſpire l'opulence; les fenêtres y ſont vitrées, mais on eſt obligé de les renouveller

ſouvent, à cauſe des ouragans; la maiſon de ville eſt belle & bien ornée; les boutiques & les magaſins des Marchands ſont remplis de tout ce que l'on peut deſirer, il y a ſurtout beaucoup d'Orfévres, de Jouailliers & d'Horlogers, qui tous ſont fort aiſés. Le commerce y eſt très-conſidérable, les habitans ſont riches, généreux & fort affables envers les étrangers. C'eſt dans cette ville que le Gouverneur général, ainſi que les principaux Officiers & Magiſtrats, font leur réſidence. Les hommes ſont grands, bienfaits & forts blancs, les femmes ſont belles, fécondes & d'un commerce agréable; il faut que la population y ſoit en grande recommandation, puiſque l'on ne peut faire un pas ſans rencontrer une fourmilliere d'enfans.

Nous ſéjournâmes dans cette ville juſqu'au deux Juin, nous y paſſâmes les trois quarts de notre tems à table & au jeu. C'eſt dans cette ville où, pour la premiere fois, j'ai commencé à eſſuyer des revers de fortune; j'en avois été, juſqu'à ce moment, traité en enfant gâté, mais elle me l'a fait

payer bien cher depuis. Je perdis 80 guinées, qui ne m'empêcherent cependant pas de faire emplette de vingt-cinq bouteilles d'eau des Barbades, & d'autant de fine orange.

L'Isle de la Barbade est située à l'est de Sainte Lucie, à la hauteur de treize degrés vingt minutes méridionales & 40 minutes septentrionales; elle a dix lieues de long sur six dans sa plus grande largeur, & on lui en donne trente-deux de circuit : Elle est très-peuplée, & pourroit fournir au moins dix-huit à vingt mille combattans. Elle est d'ailleurs, par sa situation, en état de se défendre contre quiconque voudroit l'attaquer, les eaux y sont fort rares; on y trouve cependant plusieurs ruisseaux, un petit lac qui parcourt une partie de l'Isle, quelques sources, & une petite riviere que l'on nomme la Tuigh, qui est remarquable par une espece d'huile qui surnage sur sa superficie, & qui sert à brûler; mais tout cela n'est pas à beaucoup près suffisant, pour fournir de l'eau aux habitans, qui sont obligés d'avoir recours aux citernes & aux puits. Les bestiaux y

ſont en quelque ſorte plus heureux que les hommes, en ce que le pays, qui eſt en pluſieurs endroits, plein de mornes & de falaiſes, eſt dans d'autres, bas, uni & rempli de marais & étangs qui ſervent à abreuver ces animaux. Le terrain eſt fertile & produit des cannes de ſucre, du coton, de l'indigo, de la caſſe, du rocou, du maniock, de la laine, du gingembre, des oranges, des citrons, des limons, des tamarains, des dattes, des grenades, des raiſins, des papayers, des cocos, des bannanes, des momins, des prunes de monbains, des pommes d'acajoux, des yacos, des bonacocs, des guaveos, des poires, des pommes, des melons d'eau & de terre, des ananas ou pommes de pin, improprement nommées ainſi; & du tabac, mais en très-petite quantité.

Indépendamment des arbres fruitiers, cette Iſle eſt remplie d'une quantité prodigieuſe de toutes ſortes de beaux bois, propres à la conſtruction des vaiſſeaux, à la charpente, à la menuiſerie, parmi leſquels il y en a entr'autres de très-utiles à la ſanté. Tels

ſont ceux que l'on nomme le locuſte ; le maſtic, le roodnood ou bois rouge, la fiſtula, le pricheld-yellera-nood, la palene, le *lignum vitæ* & le mangroſtric ; dont l'écorce ſert à faire des cordes.

A l'exception des tourterelles, ramiers, grives & autres petits oiſeaux qui ſont à peu près comme nos rouges gorges ; il y a très-peu de gibier, mais en revanche le poiſſon & les coquillages y ſont excellens & en abondance, particulierement les maquereaux, la ſeule des Antilles où j'en aye mangé, les mulets, les vieilles, les cavalles, les chirurgiens, les tortues vertes, les peroquets de mer, les cancres, les écreviſſes, les crabes rouges & blanches, & les terbums.

Il ſe trouve dans cette mer une aſſez grande quantité de requins ; mais il n'y a point dans l'Iſle de reptiles dangereux ; on y voit bien des couleuvres qui ont près de deux aulnes de long, qui n'effrayent que par leur longueur & groſſeur ; il s'y trouve auſſi quelques ſcorpions, gros comme des rats qui ne ſont aucun mal, &

beaucoup de léſards que l'on rencontre ſouvent dans les maiſons par l'amitié, dit-on, qu'ils ont pour les hommes. Quant aux mouſtiques, aux chiques & aux maringouins, je n'ai point vu d'Iſle où en fut auſſi incommodé que dans celle-ci. On y voit auſſi une eſpece de mouche dont les aîles, pendant la nuit, jettent en volant une grande clarté. Les naturels de cette Iſle, qui autrefois habitoient des caves fort profondes, dont il en reſte beaucoup, ſe les attachoient aux bras, & s'en ſervoient comme de chandelles.

Cette Iſle eſt diviſée en douze quartiers, dans leſquels il y a ſeize temples.

Les Anglois poſſedent encore une autre Iſle du même nom, qui fait auſſi une des Antilles de l'Amérique ſeptentrionale, que pluſieurs voyageurs ont mal-à-propos confondue avec celle dont je viens de faire mention ci-deſſus. Celle-ci eſt à dix-ſept degrés trente minutes de latitude; elle a environ ſeize milles de longueur, elle eſt ſituée au nord-eſt de Monſerrat, & au nord nord eſt d'Antigoa. Ils y ont

une Colonie où on compte près de 1800 ames, le pays eſt très-fertile, le gibier y abonde, ainſi que le poiſſon. Elle appartenoit autrefois à des Caraïbes qui, après pluſieurs combats avec les Anglois, ont été obligés d'en déguerpir, de ſorte que depuis ce tems, ces derniers en ſont abſolument reſtés les maîtres.

Le 2 Juin 1730, nous fûmes coucher à bord de nos bâtimens, & le 3 à huit heures, nous appareillâmes & portâmes le cap ſur la Dominique, où nous mouillâmes le 5 de fort bonne heure, & nous eûmes le tems, dès le même jour, d'envoyer nos trompettes à terre pour ordonner aux François & aux Anglois qui s'y trouveroient de s'aſſembler le lendemain à midi ſur la ſavanne, pour leur notifier les ordres des Rois de France & d'Angleterre dont nous étions porteurs; mais lorſque nous nous y rendîmes à cet effet, il ne s'y trouva qu'un ſeul François, à qui nous accordâmes le paſſage dans notre brigantin juſqu'au Fort-Royal.

Cette Iſle eſt au ſud-eſt de la Martinique, au nord-oueſt des Saintes &

de la Guadeloupe, & au nord-eſt de Marie-Galante. Elle renferme, dit-on, dans ſon ſein une mine d'or que les Caraïbes déſavouent, de crainte d'attirer chez eux les Européens. Les Anglois ont fait tous leurs efforts pour y former des établiſſement ; ils en avoient même déjà commencé quelques-uns, mais nous ne leur avons pas donné le tems de s'y fortifier. L'ancrage y eſt fort bon, mais il n'y a aucun Port ni cul-de-ſac pour s'y retirer. Il ne s'y trouve que des rades foraines & quelques pointes, derriere leſquelles on peut ſe mettre à couvert des mauvais vents.

Nous allâmes dîner ce même jour à bord de la patache angloiſe, nous y paſſâmes toute la journée, & ſur le ſoir, nous nous retirâmes à notre brigantin, après nous être fait des adieux mutuels.

Les Caraïbes en général, ont une ſinguliere idée de la création ; ils prétendent que Dieu qu'ils nomment Louguo étoit Caraïbe, & qu'il fût le premier homme. Ils diſent qu'il ne provient de perſonne ; & qu'après avoir fait la terre molle & unie, il

y descendît du ciel qui avoit été de tout tems, qu'il y vécut seul pendant un grand nombre de lunes, mais que s'étant ennuyé, il résolut de se faire des créatures pour lui tenir compagnie ; qu'à cet effet il fit sortir les hommes de son nombril qu'il avoit fort gros; qu'ensuite il se fit une incision à la cuisse gauche, d'où il tira les femmes ; qu'après cela il ramassa des râclures de racines qu'il jetta à la mer, dont se formerent les poissons, & qu'il s'en retourna au ciel, où il créa le reste des animaux terrestres : que longtems après que Louguo eût opéré toutes ces choses, il fut si indigné de la méchanceté des Caraïbes, que pour les punir, il fit tomber pendant plusieurs semaines de si abondantes eaux, qu'il les noya tous, à l'exception de quelques-uns qui se sauverent dans leurs pirogues, qui furent portées sur le sommet d'une montagne fort élevée, qui étoit la seule qui fût alors ; qu'ils y resterent jusqu'après l'écoulement des eaux qui, en se retirant, charroyerent beaucoup de terres avec elles, lesquelles en se déposant, for-

merent quantité d'autres montagnes qui ont ſéparé leurs Iſles de la terre ferme.

Ils ſont perſuadés qu'il y a des rivieres au Ciel qui produiſirent ces eaux ; que celle de la mer provient de la ſueur & de l'urine des Anges qu'ils nomment Chéméens ; que c'eſt ce qui la rend ſallée ; que l'eau douce ſe dérobe de la mer par deſſous terre, & que cette filtration l'adoucit, la purifie & lui ôte tout ce qu'elle a d'âcre.

Quoique les Caraïbes ayent une grande vénération pour la lune, c'eſt à tort que quelques voyageurs avancent qu'ils la regardent comme une divinité. Il eſt vrai qu'à chaque nouvelle lune, ils ſortent tous de leurs cazes pour la conſidérer, & que par leurs danſes & leurs cris ils témoignent beaucoup de joie ; mais le ſoleil qu'ils regardent comme le Trône de Dieu, en face duquel ils adreſſent leurs prieres & leur conſternation quand ils le voyent obombré, les feroient plutôt paſſer pour Mages que pour des adorateurs de cette planette.

Je ne m'étendrai pas davantage ici

ſur leur religion, leurs mœurs & leurs uſages, les ayant décrits dans ma premiere Partie. Je me contenterai ſimplement de dire que, pendant le tems que j'ai été chez eux, je n'y ai rien vu de tout ce qu'en ont dit le Pere du Tertre, Rochefort & de la Borde. Il faut apparament que les choſes aient bien changé dans l'intervalle qu'il y a eu entre les voyages des auteurs, dans leſquels ils ont puiſé leurs deſcriptions, & les miens.

Le lendemain matin, nous mîmes à la voile, nous nous ſaluâmes chacun de ſept coups de canon, & nous portâmes le cap, ſavoir la patache ſur l'Angleterre, & nous ſur le Fort-Royal, où nous arrivâmes le 8 Juin. Nous mouillâmes dans la rade, nous deſcendîmes à terre, & montâmes au Fort, où nous trouvâmes M. le Marquis de Champigny, à qui nous rendîmes compte de nos opérations, dont il parut fort content. Il nous dit que nous pouvions nous repoſer pendant huit jours, & que nous partirions enſuite pour le conduire à la Grenade, avec M. Panier d'Orgeville.

Je profitai de l'occaſion d'une bar-

que qui alloit à Marie-Galante pour donner de mes nouvelles à Madame de Norſoy, dont je reçus réponſe quatre jours après. Je fis un voyage au Fort S. Pierre avec M. de Prépont, pour quelques affaires que nous y avions, & nous revinmes le lendemain au Fort-Royal avec M. l'Intendant. Deux jours après notre arrivée, nous nous embarquâmes tous dans notre brigantin; nous appareillâmes & fîmes voile pour la Grenade, où nous mouillâmes le 19 Juin 1730, à huit heures du ſoir.

Cette Iſle eſt une des Antilles de l'Amérique Septentrionale, dans la mer du nord; elle eſt ſituée par les douze dégrés & quinze minutes de latitude nord. C'eſt celle qui de toutes les Antilles eſt la plus voiſine du continent, dont elle n'eſt éloignée que de trente-deux lieues. Elle eſt à ſoixante-douze de la Martinique; ſa longueur, nord & ſud, eſt de dix lieues, ſa largeur dequatre à cinq, & ſon circuit de vingt-deux. L'entrée du Port de cette Iſle eſt ſituée à l'oueſt; il y a une grande baye où cul-de-ſac qui le renferme, ainſi que le carénage. Elle eſt à la

bande de l'oueſt, ſa profondeur formée par deux autres bayes qui s'avancent de beaucoup en mer, donne à cette Iſle la forme d'un croiſſant irrégulier, dont la pointe du côté du nord eſt plus épaiſſe que celle du ſud. Le terrain de cette Iſle eſt très-fertile, il y croit du caffé, du ſucre, du coton, de l'indigo, du rocou, du cacao & du tabac; il y a de très-beaux arbres propres aux Ebéniſtes & aux teinturiers; des palétuviers, des orangers, des citronniers, des limoniers, des grenadiers, des figuiers, des bananiers, des cocotiers, des abricotiers, des pommiers d'acajoux, des prunes de monbain, des ananas, & quantité d'autres fruits. La chaſſe y eſt abondante. On y voit ſurtout beaucoup de perdrix, de ramiers & de tourterelles; il n'y a point d'animaux venimeux & dangereux, ſi ce n'eſt le requin. Cette mer produit d'excellens poiſſon, entr'autres des tortues, des vieilles, des rougets & des chirurgiens.

Cette Iſle étoit autrefois occupée par les Caraïbes ſeuls, mais depuis environ un ſiecle, elle n'eſt plus habitée que

que par des Européens. Sa longitude eſt de trois cens quinze degrés trente-cinq minutes, & ſa latitude de onze degrés cinquante minutes.

Nous deſcendîmes le lendemain à terre, & nous allâmes dîner chez M. de Larnage, Gouverneur de cette Iſle. Comme nous ſortions de table, on vint nous avertir que les huit matelots qui nous avoient conduit à terre dans la chaloupe, étoient retournés à bord fort malades, & qu'on les avoit ſaignés. Deux heures après nous fûmes informés, que trois de ces matelots étoient morts, que cinq autres avoient été attaqués de la même maladie, & qu'ils avoient pareillement été ſaignés. Cela nous fit juger que l'air étoit empeſté, & nous fit prendre la réſolution de nous rembarquer dès le jour même, ce qui fut exécuté ſur le champ, après que M. le Marquis de Champigny, & M. Panier d'Orgeville, eurent donné leurs ordres.

Auſſitôt que nous fûmes à bord, nous appareillâmes & fîmes voile pour le Fort-Royal; mais le mal étoit déjà fait, & il nous mourût, en trois

jours de tems, que dura notre trajet, ving-ſept hommes, tant ſoldats que matelots, que nous jettâmes à la mer. M. l'Intendant & moi, ne fûmes pas épargnés ; heureuſement pour nous que l'on ne ſuivit pas la même route que l'on avoit fait prendre aux autres, ſans quoi nous n'en ſerions pas réchappés. Nous ne fûmes point ſaignés ; les cordiaux & les ſudorifiques nous remîrent ſur pied en trois ſemaines. M. de Champigny & M. de Prépont en fûrent quittes pour quelques petits maux de tête qui n'eurent point de ſuite. J'ignore qui eut l'imprudence d'inſtruire Madame de Norſoy de ma maladie, mais je fus fort étonné de la voir entrer dans ma chambre avec ſon frere le huitieme jour d'après mon arrivée. M. le Général leur donna des lits chez lui, & ils ne me quitterent point que je ne fuſſe parfaitement rétabli. Je reçus en cette occaſion, de la part de ma chere Victoire, des preuves non équivoques de ſon attachement pour moi, qui ne ſortiront jamais de ma mémoire. Enfin quand je me trouvai en état de ſupporter la mer, je pris congé de M. le Marquis de Cham-

pigny, & m'embarquai avec M. de Chanzy & Madame de Norſoy pour aller rejoindre M. de Prépont au Fort S. Pierre, où il étoit depuis 15 jours occupé à fréter notre brigantin. Le ſurlendemain, M. de Chanzy & Madame de Norſoy profiterent du départ de la patache du Roi pour s'en retourner à Marie-Galante. Le jour ſuivant nous fûmes coucher à bord de notre brigantin, nous appareillâmes le lendemain, & nous fîmes voile pour Curaçao, le 26 Juillet 1730.

Après une traverſée de quatorze jours, nous mouillâmes ſous pavillon eſpagnol dans le Port de la ville de Curaçao, ſituée dans la partie méridionale de l'Iſle du même nom, nous y échangeâmes une partie de nos marchandiſes, qui conſiſtoient en ſucre, coton, indigo, bas de ſoie & vif argent, contre des cuirs qui ſont à très-grand marché dans cette Iſle, de la laine & des piaſtres de poids, & nous réſervâmes le ſurplus, comme toiles, mouſſelines, dentelles, chapeaux, galons d'or & d'argent, ſouliers & quincailleries de toutes ſortes pour Cayenne, où nous étions aſſu-

rés de nous en défaire beaucoup mieux qu'à Curaçao.

En moins de cinq ſemaines nous fîmes notre traite ; nous n'eûmes preſque affaire qu'à des marchands Juifs qui réſident dans cette ville, où ils ont une Sinaguogue & qui ſont fort riches. Ce furent eux qui ſe chargerent de nôtre vif argent qu'ils vinrent prendre à notre bord, & dont nous tirâmes un parti fort avantageux. Un jour que nous allâmes dîner chez l'un d'eux pour conclure un marché, nous y trouvâmes le ſieur B ***. dans un état déplorable. Il nous dit qu'après avoir fait un profit conſidérable aux côtes d'Eſpagne ſur la pacotille que lui avoit fait donner M. le Marquis de Champigny, il étoit venu dans cette Iſle pour y continuer ſa traite ; mais qu'il avoit eu le malheur de s'attacher à un jeune Hollandoiſe qui, avec les pertes qu'il avoit faites au jeu, l'avoit en moins de quinze mois, mis abſolument à ſec. Il ajouta qu'il étoit obligé de ſe défaire piece à piece de tout ce qui lui reſtoit pour pouvoir ſubſiſter, en attendant qu'il partît quelque vaiſſeau

Hollandois pour retourner en Europe; qu'il n'oſoit pas ſe préſenter davantage devant M. le Marquis de Champigny, des bontés duquel il avoit trop abuſé. M. de Prépont dont l'âme ſenſible ne lui permettoit pas de voir un malheureux ſans le ſecourir efficacement, lui dit que s'il vouloit lui promettre de ne plus retomber dans ſes égaremens, il lui feroit une avance de cent piſtoles d'Eſpagne, dont il feroit l'emploi pour ſon compte, en marchandiſes qu'il prendroit à Curaçao, qu'il viendroit avec nous à Cayenne pour les échanger, & que de-là nous le reconduirions au Fort-Royal, où on feroit ſa paix avec M. le Général. Cet armateur fit encore plus en ſa faveur; car il lui dégagea chez le même Marchand Juif chez qui nous étions, pour environ trente piſtoles d'Eſpagne d'effets qu'il y avoit mis en penſion, & lui en donna en outre dix, afin que pendant le tems que nous avions à reſter à Curaçao, il ne fût pas ſans un ſol.

Deux jours après cette rencontre, le ſieur B ***. vint à bord de notre brigantin avec tout ſon bagage, & il

pria M. de Prépont de trouver bon que, pendant les sept à huit jours que nous séjournerions encore dans le Port, il ne descendît pas à terre. Cet Armateur eut d'autant moins de peine à lui accorder sa demande, qu'il sentît que cet homme ne la lui faisoit que pour se soustraire aux criailleries de quelques créanciers affamés qui, le sachant à la veille de partir, auroient pû le faire arrêter.

Curaçao est une Isle de l'Amérique, dans la mer du nord au septentrion de la terre ferme & de la Province de Vénézuéla, dont elle est distante d'environ sept à huit lieues. C'est la seule Isle de conséquence que les Hollandois ayent dans l'Amérique. Elle a dix à onze lieues de long sur cinq à six de large. La pointe la plus septentrionale est à douze degrés quarante minutes de latitude. Au sud de la partie orientale de cette Isle, il y a un fort bon hâvre, que l'on appelle Sancta Barbara; mais le principal est à trois lieues au sud-est de l'Isle, du côté de la partie méridionale, où est une très-jolie ville qui porte aussi le nom de Curaçao, vulgairement dite Corrosol. Les vaisseaux qui y entrent char-

gés doivent se tenir sur leurs gardes & être munis d'un cable tout prêt à jetter vers le Fort, car il n'est pas possible de mouiller du côté du Hâvre, où on court risque d'être emporté par les courans du côté de l'oueſt. Il est vrai que lorsque l'on est une fois entré, il n'y a rien de plus sûr que ce Port, ni de plus commode pour carenner les vaisseaux. Il y a dans cette ville une citadelle très-bien fortifiée avec une bonne garnison & une nombreuse artillerie. Les maisons sont assez bien bâties, très-propres, fort ornées, & entretenues au mieux. Ils s'y trouve des Marchands fort riches, qui ont établi des sucreries dans des endroits qui autrefois, n'étoient que des pacages qui servoient de nourriture aux bestiaux, qui y sont en quantité. On voit à l'orient deux mornes, dont un est beaucoup plus haut que l'autre & plus escarpé, en tirant au nord. Le reste de l'Isle est assez uni; elle est moins considérée pour ses productions, que parce qu'elle est convenablement située pour faire le commerce avec les Espagnols. Il y vient tous les ans de

Hollande de gros vaiſſeaux chargés de Marchandiſes d'Europe dont ils font des retours qui leur ſont fort avantageux. Les Hollandois poſſédent encore deux Iſles qui ſont voiſines de Curaçao, que l'on nomme Aruba & Bonaire. Cette derniere eſt ſituée proche la côte ſeptentrionale de terre ferme au ſud-eſt de Curaçao & au nord-oueſt de la Marguerite. Il y a un Gouverneur, & elle abonde en chevres, dont nous embarquâmes des petits qui nous fûrent d'une grande reſſource pendant nos courſes.

Après avoir fini toutes nos opérations à Curaçao, nous nous embarquâmes le 22 Août, nous appareillâmes le 23, & nous fîmes voile pour Cayenne, où nous mouillâmes le 18 Septembre 1730.

Le lendemain nous deſcendîmes à terre, & allâmes au Fort S. Louis, pour y rendre un viſite à M. de Beauharnois qui étoit lors Gouverneur de cette Iſle. Nous en fûmes très bien reçus, & il nous promit de nous rendre tous les ſervices qui dépendroient de lui. Un Négociant Hollandois que nous rencontrâmes dans cette Iſle, &

avec qui M. de Prépont renouvella connoiſſance, nous conſeilla de nous adreſſer à des Juifs qui étoient établis au bourg d'Armire, comme plus en état que perſonne de nous faire tirer un bon parti de notre carguaiſon. Nous déférâmes à cet avis & en conſéquence nous envoyâmes le ſieur de Trainfort avec le ſieur B***. à ce bourg pour s'aboucher avec un de ces Juifs qui ſe nommoit Iſaac Caïn, qui nous avoit été indiqué par notre Hollandois, & nous leur remîmes à cet effet un état de toutes nos marchandiſes. Deux jours après ils revinrent avec ce Juif, qui nous dit que n'ayant pas encore retiré ſes fonds, qui étoient à Surinam, il ne pouvoit s'accommoder avec nous; mais que ſi nous voulions lui procurer le paſſage juſques dans cette ville, le ramener enſuite à Cayenne, & lui donner un bénéfice honnête, il nous y feroit échanger nos marchandiſes beaucoup plus avantageuſement que nous ne pourrions le faire ailleurs. Nous en conférâmes avec notre Négociant Hollandois, qui nous engagea à accepter la propoſition, & nous pria de le con-

duire aussi à Surinam, où il comptoit, nous dit-il, trouver plus d'une occasion de nous obliger; ce qu'il fit en effet si essentiellement, que sans lui notre brigantin & toute sa carguaison aurôient été confisqués, ainsi qu'on le verra en son lieu. En conséquence de cette résolution, après nous être défait, pendant trois semaines que nous restâmes à Cayenne, de toute la partie de nos souliers, d'environ moitié de nos chapeaux, de plusieurs pieces de toile, de mousselines, & de quelques quincailleries, & pris congé de M. le Gouverneur, nous nous rendîmes tous à bord de notre brigantin avec quatre matelots Hollandois, que nous engageâmes pour remplacer ceux qui nous étoient morts en mer; & le lendemain, 9 Octobre, nous appareillâmes & fîmes voile pour Surinam.

Cayenne est une Isle de l'Amérique méridionale, située au quatrieme degré, deux tiers de latitude de la ligne équinoxiale, & distante d'environ cent lieues du fleuve des Amazones qui a donné lieu à tant de fables que l'on a débitées. Elle tire son nom d'un

fleuve qui s'appelle *Cayenne*, dont le courant vient du côté du sud, fort avant dans les terres, & se sépare en deux branches, dont la principale porte le nom de Cayenne, & va se rendre dans la mer du côté de l'oueſt, ayant un demi quart de lieue dans son embouchure : l'autre coule du côté de l'eſt, & on l'appelle la riviere de Mahury à cause d'une pointe de terre de ce nom, & elle vient se décharger dans la mer dont l'Isle est bordée depuis Cayenne jusqu'à Mahury ; de sorte qu'elle a la mer du côté du nord, & la terre ferme du côté du sud, savoir la pointe de Mahury à l'eſt & Cayenne à l'oueſt

A l'embouchure de Cayenne, l'Isle forme une pointe de terre qui fait la corne d'un croissant. Elle a une lieue de long, & se termine à la pointe de Cépérou qui fait l'autre corne du croissant. On a construit à cette derniere un Fort sur une petite coline, qui a sa racine dans la mer, & monte insensiblement deux à trois cens pas jusqu'à sa cime sur laquelle est ce Fort, qui seroit placé assez commodément, si on pouvoit y avoir de l'eau autrement

que par des citernes. L'ancrage est très-bon au pied de ce Fort, qui est dans le canal de la riviere de Cayenne, lequel passe au travers d'une grande plage où il pourroit tenir plus de cent navires à l'ancre. Des deux côtés de la pointe où est le fort, les barques & les chaloupes peuvent aborder jusqu'à un pied de terre sans courir aucun danger. Ce petit Port a encore la figure d'un croissant, dont un petit rocher forme la pointe, & au côté duquel le rivage de la mer est d'un bon sable, dans l'étendue d'environ un quart de lieue, & va jusqu'à un ruisseau qui tarit en de certains tems. De l'autre côté de ce ruisseau est une coline qui avance dans la mer & fait une pointe, au pied de laquelle il se trouve une fontaine sous une roche. Cette coline se nomme Conobébo, elle est pareille à celle de Cépérou, & est à peu près de la même hauteur.

Au côté de cette coline qui regarde l'est, il y a un beau rivage, d'un quart de lieue, que l'on appelle l'ance de Conobébo. Le terrein est plat & uni, à l'exception de quelques petites colines. A l'extrémité de cette

ance eſt la coline de Romota, qui s'avance auſſi en mer. Du côté qui regarde l'eſt, on voit un fort beau rivage, que l'on nomme la grande ance, au bout de laquelle eſt encore une pointe de terre qui s'avance en mer; & enſuite eſt l'ance de Rémire. Ce rivage contient environ une demi-lieue. Ce pays eſt rempli de pluſieurs belles ſavannes où il croit de très-bonnes herbes pour les beſtiaux. Tout ce que nous poſſédons autour de la riviere de Cayenne, s'appelle communément la *France équinoxiale.*

Elle commence au Cap d'Orange & ſe jette dans la mer. Sur ce cap ſont trois mornes au delà de la riviere d'Iapoco. Ce cap pouſſe un banc de vaſe, onze lieues en mer, de ſorte qu'à ſix lieues de terre, on ne trouve que quatre braſſes & demie d'eau de baſſe mer. Les terres qui ſont de l'autre côté de cette riviere ſont baſſes & noyées; mais il y a de belles montagnes dans celles qui ſont du côté du courant. Les Yaos y poſſédent une très-belle habitation des mieux cultivée. A une lieue de cette riviere & le long de la côte, eſt la montagne de

Camaribo, où se trouve une source d'eau vive, avec une crique ou riviere d'eau salée. Cette côte, jusqu'au Cap d'Aprouague, est distante de sept lieues de celle d'Iapoco. A huit lieues en delà, est l'embouchure de la riviere de Wi & la pointe de l Isle de Cayenne. Toutes les terres qui sont depuis Aprouague jusqu'à la riviere de Wia sont basses & inondées; mais en avançant dans le pays, on y trouve de belles montagnes & colines, où on peut faire des plantations. La côte qui est depuis l'embouchure de la riviere de Cayenne jusqu'à celle de Courrou, est de 13 lieues; le terrain en est uni, sec & sabloneux. On est obligé de monter près de quatre lieues entre la terre ferme & l'Isle de Cayenne, pour trouver le vrai canal de la riviere, que l'on rencontre à la bande du sud, courant sud sud oueſt & sud-oueſt, qui a environ trois brasses de profondeur jusqu'à douze & quinze lieues avant dans les terres qui sont relevées de grands bois, d'une hauteur & d'une grosseur extraordinaires. Cet endroit (le long des bords de la riviere de Macouriague, à sept lieues de Cayenne

& à ſix de Courrou) eſt plus peuplé de ſauvages qu'aucun autre de cette côte. Les Aricarets y ont quatre habitations, & les Galibis ſix ou ſept. Les terres n'y ſont pas ſi graſſes que celles des colines & des montagnes; cependant le ſol qui eſt cultivé par les Inſulaires, leur produit des vivres en abondance, ainſi que des cannes & du tabac. La riviere de Courrou eſt très profonde, mais peu large; on la remonte juſqu'à trente-cinq lieues dans les terres qui ſont fort-bonnes.

Depuis la pointe juſqu à la crique, ou riviere ſalée de Carouabo, qui en eſt éloignée de cinq lieues, il y a une ance de ſable où il ſe trouve une quantité prodigieuſe de tortues qui y terriſſent dans la ſaiſon, & qui y dépoſent leurs œufs A trois lieues de Carouabo, eſt la riviere de Manamory, peu conſidérable, mais le long de laquelle ſont de fort bonnes terres. A cinq lieues de-là eſt la riviere de Sinanary, dans laquelle peuvent entrer les petits navires. Les terres ſont bonnes le long de ſes bords, & la pêche y eſt abondante & fournit d'excellents poiſſons. A Conanama, qui

eſt à ſix lieues de diſtance de Sinanary, eſt encore une petite riviere proche l'embouchure de laquelle les navires peuvent mouiller à cent pas de terre, & a cinq braſſes d'eau, ce qui ne ſe rencontre dans aucun autre endroit. Ces deux rivieres ſont habitées par des Galibis ; on y eſt fort incommodé des maringouins A cinq lieues de là eſt la riviere de Juragne; à ſix autres celle d'Amana, & enſuite celle de Marony. A trois lieues des rivages de la mer, depuis Conanama juſqu'à Marony, les terres ſont baſſes, & on y aborde difficilement.

L'Iſle de Cayenne a environ dix-huit lieues de circuit, elle eſt formée par les rivieres de Wia, de Varca & de Cayenne.

Le terroir eſt relevé de pluſieurs petits mornes fort agréables & commodes, pour y établir des plantations. Une riviere d'eau ſalée qui coupe l'Iſle, & qui en traverſe les deux tiers, donne une grande commodité pour la communication de toutes les habitations & pour le tranſport des marchandiſes. Pluſieurs ruiſſeaux qui l'arroſent lui fourniſſent de bonnes eaux, & lui pro-

curent les moyens d'y conſtruire des moulins à eau pour la fabrique du ſucre.

Depuis que les François ſont en poſſeſſion de cette Iſle, ils y ont bâti un Fort à l'embouchure de la riviere de la Cayenne, ſur une pointe qui ſe jette à la mer, & ſur laquelle eſt une petite montagne, dont ce fort que l'on nomme le Fort St. Louis, occupe le ſommet. L'embouchure de cette riviere forme ſous ce Fort un Port admirable, où les vaiſſeaux ſont à l'abri des vents, & où la décharge des marchandiſes eſt ſi facile, qu'on peut échouer les vaiſſeaux & les amarrer ſans aucun riſque. Il y a quatre braſſes d'eau à ſon entrée, & en dedans, depuis cinq juſqu'à dix. Le bourg qui eſt près de ce Fort, contient plus de trois cens maiſons qui ſont habitées par des artiſans. Il y a des moulins à ſucre que des bœufs font tourner, & pluſieurs magaſins. On y comptoit de mon tems ſix cens François, & près de deux cens Négres. Il y a encore un autre bourg : Armire, dont le bas eſt occupé par environ quatre-vingt Juifs & une centaine de Négres. Dans le

haut eſt une chapelle avec un moulin à eau pour le ſucre; cette partie eſt habitée par ſoixante à quatre vingt François & trente-cinq à quarante Négres. Ce dernier bourg eſt éloigné de quatre lieues du Fort S. Louis, vers le nord eſt. A une lieue & demie du même côté ſont les habitations de Mahury, qui contiennent cinquante à ſoixante François & autant de Négres. A deux lieues au ſud dudit Fort ſont celles de Matoury, occupées par cent cinquante blancs & ſoixante Négres. Il y en a en outre trente-cinq autres répandus en divers endroits de l'Iſle qui appartiennent à différens particuliers, dont le nombre monte à plus de quatre-vingt blancs & de ſoixante Négres. Les François occupent auſſi le poſte de Courrou, où il y a une redoute & quatre pieces de canon pour défendre l'entrée de la riviere, avec une garniſon de trente hommes; à une lieue plus haut, eſt encore une autre habitation qui contient quarante perſonnes. De Courrou à Conanama, le pays eſt défendu par le Fort de Sinanary, où il y a une garniſon de cent hommes, & une bonne artillerie.

On ne s'apperçoit pas qu'il y ait aucune différence dans cette Isle entre les saisons ; il y regne un été perpétuel, la chaleur est presque toujours égale pendant l'année ; les arbres ne cessent pas d'être verds, & conservent leurs feuilles ; on y cueille du fruit en tout tems, s'en trouvant de mûrs sur des arbres, tandis que d'autres sont en fleurs.

Les pluies y sont assez fréquentes pendant trois mois de l'année. Dans les équinoxes, le soleil donne à plomb ; aussi ses coups sont-ils dangereux, quand on s'y expose sans prendre des précautions.

On dit que les nuits sont égales aux jours, cependant le cours du soleil est de douze heures pleines, & comme il y a une demie heure de crépuscule le matin & autant le soir, il s'ensuit que les jours sont de treize heures, & les nuits de onze.

Les rosées sont abondantes, elles occasionnent tous les matins des fraîcheurs qui obligent de se couvrir, & cette rosée est si âcre, qu'elle rongeroit le fer en très-peu de tems.

Les Sauvages de cette contrée sont

baſannés, d'une taille avantageuſe, bienfaits, forts & robuſtes; ils ne laiſſent pas croître leur barbe, excepté les vieillards qui la portent très-claire. leurs cheveux ſont long & flottent ſur leurs épaules; ils en ont un ſoin infini & ils les teignent en noir. Leur peau eſt douce, & ils ont attention de l'entretenir en ſe frottant avec de la graiſſe, afin de la rendre plus luiſante, ils la teignent auſſi quelques fois en noir; & pour ſe rendre encore plus agréables, ils y ajoutent du jus de génipa, qui eſt d'un bleu turc; d'autres fois ils ſe ſervent de rocou. Ils ſe percent les oreilles & les levres, au travers deſquels ils paſſent des caracolis; ils portent aux bras & aux jambes des ovarolis, qui ſont de petites chaînes d'anneaux qui ſe font avec des coquilles de limaçons de mer; ils vont tous nuds, hommes & femmes, ſi ce n'eſt qu'ils mettent les uns & les autres ſur leurs parties naturelles un morceau de toile de différentes couleurs, & de la largeur d'une paulme de main, qu'ils appellent camiſa. Les femmes ont un goût décidé pour les graines de criſtal, dont elles ſe font des

coliers & des bracelets ; elles aiment auſſi beaucoup les dez à coudre qu'elles pendent à leurs cheveux, ce qui produit un effet ſingulier. Les hommes portent des ceintures & des chapeaux de plumes de diverſes couleurs. Ils ne ſortent jamais ſans leurs armes, qui ſont des arcs & des fleches. Les Commandans ont toujours leurs boukton ; que pluſieurs voyageurs nomment mal-à-propos bouton ; car ces ſortes de noms, inconnus parmi nous doivent s'écrire comme les naturels les prononcent. Ceux qui ont des fuſils & des épées les portent auſſi. Leurs cazes ſont ordinairement ſituées ſur des colines, mais ils y en a d'autres qui les ont dans des pays plats, & toujours à la proximité des eaux ; ils ſont ſi adroits à tirer de l'arc, qu'auſſitôt qu'ils apperçoivent un poiſſon dans l'eau ; ils ne le manquent jamais.

On ſeroit fort embarraſſé de dire qu'elle religion profeſſent ces ſauvages, & je penſe qu'ils n'en ont aucune. Ils croient cependant à l'immortalité de l'ame, mais ils n'adorent rien ; & quand on leur parle d'un Dieu Tout-puiſſant, qui d'un ſeul acte de ſa vo-

lonté a fait toutes les choſes créés, & qui eſt infiniment bon, ils inférent delà que ce n'eſt pas la peine de le prier. Mais il n'en eſt pas ainſi du diable; ils le regardent comme l'auteur de tous les maux qui arrivent aux hommes, voilà pourquoi ils le craignent, & qu'ils ſe ſervent de tous les moyens que leur ſuperſtition leur ſuggere pour ſe garantir de ſes mauvaiſes intentions. Ils n'ont point de loix, ils ſont égaux entr'eux; leurs Chefs mêmes n'ont aucune autorité ſur eux, que lorſqu'ils ſont en guerre avec leurs voiſins; ils ſont très-cruels envers leurs ennemis, ils tâchent de ſe ſurprendre les uns & les autres; ils ne font de quartier qu'aux femmes & aux enfans. Quant aux hommes ils les engraiſſent, les rôtiſſent enſuite & les mangent.

Ils ne s'allient point avec leurs proches parens; quand ils veulent ſe marier, ils font la demande de la fille à ſes pere & mere, qui ordinairement ne la refuſent point. On commence par mettre les deux futurs dos à dos, & dans cette attitude qui eſt aſſez gênante, ils ſe donnent réciproquement

à boire & à manger ; on les fait mettre enſuite dans un lit neuf ; & ſi le marié ſe trouve content de ſa femme il la garde, autrement il la chaſſe, & ne donne d'autre raiſon de ce divorce, ſinon qu'elle ne lui rend pas de bons ſervices.

Lorſque la femme eſt groſſe elle en avertit ſon mari, qui pendant tout le tems qu'elle eſt enceinte, s'abſtient d'aller à la pêche, crainte de toucher quelques gros poiſſons, qui feroient, diſent-ils, mourir l'enfant.

Quand l'enfant eſt né, le pere ſe met au lit, il y reſte pendant ſix ſemaines, & il ſe fait traiter comme s'il étoit accouché lui-même, tandis que ſa femme s'occupe de tout ce qui concerne ſon ménage. Quand ce tems eſt écoulé, le mari ſe leve, prend ſes armes, & ne revient à la caze, qu'après avoir tué un certain oiſeau que l'on nomme Cakiſou ; il eſt à peu près ſemblable à nos gelinotes de bois, & il eſt conſidéré comme abſolument néceſſaire pour la cérémonie des relevailles.

La mere lave tous les jours cet enfant dans la riviere, elle le couche

tout nud sur un petit lit de coton sans l'emmailloter. On en voit beaucoup qui, dès l'âge de huit mois, marchent tout seuls.

Quand il en meurt quelqu'un parmi eux, on le laisse dans son lit autant qu'il y peut rester, on le revêt de tous ses ajustemens de chasse & de guerre. Pendant ce tems les femmes & les amis ne cessent de se lamenter de chanter & de danser. On le met ensuite sur un bucher où on le brûle avec ses instrumens & ses armes; ou bien on le descend dans une fosse, où il reste sur un siége avec tous ses caracolis; on lui porte tous les jours à boire & à manger jusqu'à ce qu'il n'ait plus de chair sur les os; on le brûle après avec ses ornemens, on passe les cendres au tamis, les parens s'en frotent les jambes, ils boivent ensuite & chacun se retire.

Les Sauvages qui habitent les côtes de la Guyanne, dans la partie françoise, sont les Aricarets orientaux & occidentaux, les Palicours, les Yaos, les Sapayes, les Galibis, les Marones, les Paragotes & les Arrouagues.

Ils n'ont aucuns Souverains, Caciques

ques ni seigneurs, & ne reconnoissent entr'eux aucune supériorité.

Les anciens dans chaque famille, y sont respectés comme Chefs, & chacune de ces familles habite un canton particulier. Ces Sauvages n'obéissent qu'en tems de guerre aux Commandans qu'ils élisent. Leur pouvoir est limité & se borne seulement à fixer le tems & le lieu du rendez-vous, à donner l'ordre de la marche, celui de l'attaque & du combat, hors de là, ils sont sans autorité.

Cette partie de la Guyane qui appartient à la France, est sans contredit meilleure, plus fertile & plus abondante qu'aucune autre; elle vaut mieux que celle de Surinam, appartenante aux Hollandois, qui peut à peine fournir assez de vivres pour nourrir ses habitans.

Après un trajet de quatre jours, nous mouillâmes sous pavillon hollandois le 12 Octobre 1730, dans cette partie de la Guyane qui appartient aux Hollandois, & que l'on nomme vulgairement Surinam.

Nous trouvâmes à l'ancre trois vaisseaux de cette Nation qui vinrent nous

reconnoître; ils s'emparerent de nous en disant que notre bâtiment & notre équipage étant françois, il ne nous étoit pas permis de faire le commerce sur leurs côtes,& que conséquemment nous étions de bonne prise. Heureusement pour nous que le sieur Georges Schmit & Isaac Caïn, déclarerent devant le Gouverneur de la Colonie, que nous étions leurs associés, que le brigantin que nous montions avoit été acheté à leurs frais à Cayenne, & que nous n'étions intéressés que pour une quatrime partie dans la carguaison, dont le surplus leur appartenoit. Cette déclaration qui fut confirmée par les dépositions des Matelots Hollandois que nous avions à bord, & du reste de notre équipage, nous sauva entierement & nous fit relâcher. Mais comme la plus grande partie des hommes, sur-tout les Juifs, n'obligent gueres gratuitement, nous nous trouvâmes dans la nécessité, par forme de reconnoissance, qui à la vérité fut un peu mandiée, de leur abandonner un quart du profit que nous ferions sur nos marchandises, dont ils se chargerent de faire la traite.

Elle nous fut des plus avantageuſes, & nous dédommagea bien amplement du bénéfice que nous leur avions accordé; nous prîmes en échange d'une partie de nos marchandiſes des bois de marqueterie & de teinture, qui ſont beaucoup plus beaux qu'en aucuns des autres endroits où j'en ai vus; de la caſſe qui y eſt fort bonne, de la vanille, du caffé qui équivaut bien celui du Levant, du cacao, du baume auſſi excellent que celui du Perou, pour toutes ſortes de bleſſures & de plaies nouvelles, de la gomme & quelques pelleteries. Quant à l'autre partie, elle nous fut payée en argent; ainſi, ſi nous fûmes contens de notre Négociant Hollandois & de notre Juif, ils eurent lieu de l'être auſſi de nous.

Pendant le tems que ſe faiſoit notre traite, nous viſitâmes cette partie de la Guyane, où les Hollandois ont une puiſſante Colonie, qui commence à la riviere de Maroni, ſur laquelle ils ont un fort; elle s'étend juſqu'à la riviere d'Orenoque. Celle de Surinam, grande riviere de l'Amérique, dans la terre ferme appellée Guyane

a donné son nom à cette contrée. Elle coule du midi au nord, elle a son embouchure entre celles des rivieres de Coupenam & de Soramine, qui sont situées sur les côtes de l'Amérique Méridionale, à sept degrés de latitude septentrionale. Elle a une lieue de large depuis son embouchure jusqu'au confluent de la Commewine, qui se jette dans la riviere de Surinam. L'une descend de l'occident, l'autre de l'orient; elles sont larges & peuvent porter de très-gros bâtimens, près de quarante lieues en remontant.

Les Hollandois ont construit un Fort en briques à deux lieues de l'embouchure de Surinam, que l'on appelle Zélandia. Il y a auprès un gros bourg nommé Paramaribo, que nous occupions autrefois, mais dont les Hollandois sont en possession depuis un siecle, & il contient plus de 400 maisons. Ils ont encore le Fort de Somelsdyk, qui, ainsi que celui de Zélandia, est pourvû d'une bonne garnison & d'une nombreuse artil erie. Cette Nation s'est étendue dans ce

pays à près de cinquante lieues au-dessus de l'embouchure de Surinam.

A peu de distance de Paramaribo, est une fort belle maison qui a été bâtie par M. de Somelsdyk, Gouverneur de Surinam qui donna son nom au Fort dont je viens de parler. Il est au confluent de la Commévine & de la Cottica, qui est un autre bras de la riviere de Surinam. Un peu plus haut est le village de Zuntpunt, où il y a environ cinquante maisons, avec un temple, & au-dessus de ce village en est un autre habité par des Juifs.

On faisoit monter en 1730 le nombre des familles répandues dans cette Colonie, en y comprenant les François réfugiés, les Juifs & les esclaves, jusqu'à onze cens, & on comptoit le long des rivieres plus de cinq cens habitations.

Au confluent des rivieres de Surinam & de la Commévine, est un endroit fort marécageux que l'on nomme le Krabbebosch, où on a tenté inutilement de construire un Fort pour les défendre.

On voit le long de la Cottica beaucoup de fort belles habitations, dans

l'étendue de plus de vingt lieues en remontant, de même que sur une autre petite riviere que l'on appelle Piereka, qui tombe de la Cottica dans la Commewine.

Toutes ces rivieres produisent de fort bons poissons & en quantité; il s'y en trouve de très rares, entr'autres un que l'on nomme torpile, qui cause un engourdissement à ceux qui le touchent, quand ce ne seroit qu'avec un bâton.

Ce pays est fort marécageux aux bords de la mer, & plein de bois; mais à trente lieues plus loin, il est rempli de montagnes coupées par de grandes pleines. Les arbres y sont verds toute l'année; il y en a qui portent des fruits & des fleurs en même tems, qui rendent une odeur fort agréable.

Depuis le mois de Juillet jusqu'en celui de Décembre, la chaleur y est modérée à cause des nuits qui temperent l'ardeur du soleil, & des pluies fréquentes, qui tombant dans ce tems là, rafraîchissent l'air, ainsi qu'un vent de nord-est qui y régne continuellement. Le reste de l'année, la

chaleur eſt exceſſive & les jours & les nuits ſont comme à Cayenne.

Les fievres ſont très-communes dans ce climat. Il y régne en outre une maladie fort pernicieuſe aux Européens, que l'on appelle le Jawe, c'eſt la même choſe que la vérole, & on le gagne aiſément avec les femmes ſauvages qui l'ont naturellement.

Les Hollandois ont quatre temples dans cette Colonie; ſavoir un à Paramaribo, un à Commewine, un à Cottica, & un autre à Zuntpunt.

Quoique cette partie de la Guyane ne ſoit pas auſſi fertile que les autres, elle ne laiſſe pas cependant de produire du ſucre, du coton, de la gomme, du tabac, des bois de marqueterie & de teinture, de la caſſe, du baume, du ris, du cacao, de la vanille & du caffé.

Il y croît beaucoup de racines qui ſervent à la nourriture des Inſulaires, telles que le jame, eſpece de houblon qui bouilli ou rôti, & enſuite ſéché, ſe met en mie, & la Caſſade ou Caſſave, qui differe très-peu de notre maniock des Iſles du vent. On en exprime le ſuc qui eſt un poiſon, on

le séche après, on le rape ou on le pile, & on en fait des gâteaux qui se cuisent sur des pierres chaudes, ce qui forme un pain qui n'est bon qu'autant qu'il est mangé frais; on fait aussi de cette racine un breuvage qui a le goût de la bierre rouge & qui se nomme périnoé. Il en y vient encore une autre que l'on appelle bananoé; elle ressemble assez à celle du planton, dont je ferai mention ci-après, mais elle a un meilleur goût.

Le planton est un fruit qui n'est mûr qu'au bout d'un an; il est gros comme une féve de marais, il s'en trouve cinquante à soixante à une touffe; mais l'arbre sur lequel il croît n'en porte jamais qu'une. On le fait bouillir ou rôtir, & on en fait du pain.

Le sémérimars est un fruit qui croît sur un arbre assez haut, il ressemble presque aux pêches, il est cottoneux en dehors, il a le goût du cotignac; mais il faut qu'il soit pourri pour être bon à manger.

Le guaver, est de la grosseur de nos nefles, il est jaune & rempli de pepins. Ce fruit est délicat, son goût appro-

che assez de celui de nos groseilles, il croît dans les savannes.

L'ananas ou la pomme de pin est le meilleur de tous; il a un pied de long & huit pouces de grosseur, il est verd en dehors & marqueté en dedans, il renferme un jus exquis dans de petites cellules en forme de rayons de miel. Sa tige sort de la racine, de même que celle d'un artichaud, sa tête est ornée d'une couronne de feuilles qu'on coupe, qu'on replante & qui produit un nouveau fruit au bout de dix mois. On y voit beaucoup d'orangers, de citronniers, de limoniers, de grenadiers, d'abricotiers, de cocotiers & de bannaniers. Les melons d'eau sont excellens & presque tous musqués. La vigne y croît fort bien, & le raisin est tout aussi bon qu'ailleurs.

Les bestiaux ne sont pas aussi beaux qu'en Europe, & leur viande est bien moins bonne; elle est molle & peu appétissante, ce qui est occasionné par la grande chaleur

La viande du porc est d'un très-bon goût, le poisson en général est excel-

lent, mais il n'eſt pas facile à pêcher, à cauſe des innondations.

Les tortues y ſont fort communes, il y en a qui péſent juſqu'à quatre cent livres; leur chair eſt pour le moins auſſi délicate que celle du veau, & c'eſt ſans contredit, la meilleure, la plus ſaine & la plus nourriſſante des différens poiſſons que la mer produit. Le bouillon de tortue eſt un puiſſant ſpécifique pour toutes les maladies de poitrine, & ſes œufs ſont excellens.

On y voit une quantité prodigieuſe d'oiſeaux, & le gibier y abonde; canards, ſarcelles, pluviers, beccaſſes, perdrix, faiſans, paneaux & perroquets. Ces derniers ſont auſſi communs que les corneilles le ſont en Europe; ils ſont très-délicats & fort bons à manger.

Il y a auſſi beaucoup de cerfs, de chevreuils qui, à peu de choſe près, reſſemblent à ceux d'Europe; mais ces premiers ne ſont gueres plus gros que nos daims. Les liévres de ce pays ont la figure de nos cochons de lait, ils n'ont de nos liévres que la geule; leur poil eſt brun, taché de blanc,

fort doux au toucher, & ils ſont bons à manger.

Les lapins ont le poil roux, ils ſont plus petits que nos liévres, mais leur chair n'eſt pas fort bonne.

Les armadilles ſont des animaux qui ont les pattes fort courtes, avec trois griffes à chacune, une tête de cochon, la gueule petite & dégarnie de dents; ils ſont armés d'écailles, hors à la tête & au ventre; il y en a qui peſent cent livres, mais ils ſentent ſi fort le muſc, que l'on n'en mange point.

Il y a des cochons de trois eſpeces; les uns reſſemblent à des loutres, ils vivent dans l'eau & ſont excellens.

Le pakkira n'eſt pas bon à manger; ſa couleur eſt griſe, & il porte ſur le dos un évent ou eſpece de nombril.

Le pinko eſt la troiſieme eſpece; il n'eſt pas auſſi gros que les nôtres, mais il eſt auſſi bon.

Le mierenhéer eſt un animal gros comme un cochon ordinaire; ſa couleur eſt griſe, il porte ſa queue fort longue, elle eſt velue & reſſemble à celle d'un renard ou d'un écureuil, dont il ſe couvre tout le corps en tems

de pluie ; ſa tête eſt petite, ſon muſeau a un pied de long, il eſt ſans dents, ſa langue eſt longue & étroite, il peut l'étendre d'un pied, il s'en ſert pour tirer les fourmis des fourmilieres, dont il ſe nourrit ; il a les griffes fortes, ſes bleſſures ſont dangereuſes, ſa marche eſt fort lente, ce qui fait qu'on peut l'éviter ; il n'eſt pas bon à manger.

On y voit auſſi beaucoup de buffles, ils ſont de la taille de nos bœufs de deux ans, & leur chair eſt parfaite.

Les tigres y ſont fort communs, il y en a de trois ſortes. Les noirs ſont très-dangereux, mais ils ne viennent gueres dans les endroits habités.

Ceux qui ſont marquetés tiennent plutôt du léopard que du tigre ; ils cauſent de grands dommages aux habitans, & ils ſont ſi forts & ſi agiles qu'ils ſautent par deſſus une muraille de cinq à ſix pieds de hauteur avec leur proye, ſans lâcher priſe, quand elle ſeroit auſſi groſſe qu'un cochon.

Les tigres rouges ne ſont ni ſi communs ni ſi dangereux, & je n'en ai jamais vû de cette eſpece.

Les bois ſont remplis de ſinges & de

guenons de toutes ſortes, & leurs cris ſont ſi aigres & ſi perçans, qu'on peut les entendre de plus de deux lieues.

Le marmazet eſt un joli animal beaucoup plus petit qu'un ſinge, mais auſſi bien plus agile.

Le quotto eſt noir, il eſt plus grand qu'un ſinge, il a la queue fort longue & la face rouge, le poil lui couvre le front, & ſon cri eſt éclatant.

Le cuſcari eſt noir, il eſt plus petit que le marmazet, & il a la figure d'un lion.

Le luyart eſt plus grand qu'un ſinge, & ſi lent à marcher qu'il lui faut plus de ſix à ſept heures pour monter ſur un arbre, d'où il ne deſcend qu'après s'être entierement raſſaſié ; ſa peau eſt de toutes ſortes de couleurs, & il a un cri affreux.

Les ſerpens y ſont monſtrueux, j'en ai vu de trente-cinq pieds de long & gros à proportion ; ils ne font de mal que quand ils ont faim. Ceux de cette eſpece vivent ordinairement dans l'eau, quoiqu'ils viennent par fois paître dans les ſavannes.

Il y en a d'autres qui ont la peau

couverte d'écailles de différentes couleurs très-vives. On en voit auſſi dont la peau eſt bourgeonnée, ils portent des cornes à la queue & des défenſes au haut de la gueule de la longueur & de la largeur de deux pouces : ceux-ci ſont très-venimeux, & leur poiſon eſt mortel.

Les ſcorpions y ſont fort communs, leur couleur eſt noire, ils reſſemblent à l'écreviſſe, ils portent leur aiguillon dans la queue, leur piquure eſt très-douloureuſe, mais elle n'eſt pas mortelle.

Il y a beaucoup de chauve ſouris, elles ſont fort groſſes, elles nuiſent aux hommes & aux bête dont elles ſucent le ſang, & on ne s'en apperçoit ſouvent que lorſqu'il eſt trop tard.

Les grenouilles y ſont en quantité, elles viennent juſques dans les maiſons, & elles ont un cri fort déſagréable.

Les fourmis cauſent beaucoup de dommages dans ce pays, & les terres en ſont ravagées.

On y voit auſſi un moucheron que l'on appelle muskita ; il eſt incom-

mode, & ſa piquure cauſe de groſſes puſtules difficiles à guérir.

Les vers ſont ſinguliers par leurs métamorphoſes, elles ſont auſſi ſurprenantes que celles des vers à ſoie; les uns ſe transforment en inſectes volatiles, & d'autres en plantes.

Ce pays eſt rempli de toutes ſortes de bois propres aux Ebéniſtes, aux Teinturiers, aux Menuiſiers & aux Charpentiers.

Quant à la partie de la Guyane, occupée par les Sauvages, elle jouit de la même température d'air que les autres. Les pluies y ſont cependant plus fréquentes qu'ailleurs, à cauſe de la vaſte étendue des marais qui s'y trouvent. Il y regne auſſi un printems perpétuel; les jours, les nuits & la chaleur y ſont de même. Le ſoleil y donne à plomb deux fois l'année, & pendant ce tems, il n'y a point d'ombre. On y eſſuie ſouvent des orages ſi furieux, qu'en moins d'une heure toute la ſurface de la terre eſt couverte d'un pied d'eau.

La Guyane eſt un grand & vaſte pays, ſitué dans l'Amérique méridionale, entre la riviere d'Orenoque & celle des Amazones qui, avec la

mer du nord, lui ſervent de bornes; il eſt à l'orient du Pérou, ſous la ligne équinoxiale & en de-çà. Il y a beaucoup de mines d'or. Les naturels profeſſent la même religion & ont les mêmes loix, mœurs & coutumes que ceux du Pérou.

Ce pays eſt diviſé en quatre parties; les François poſſédent, ſous la dénomination de Cayenne, tout ce qui eſt à l'orient, depuis le cap du nord juſqu'à la riviere de Marony. Les Hollandois ſous les dénominations de la Berbice & de Surinam, tout ce qui eſt depuis la riviere de Marony juſqu'à celle d'orenoque.

Les Portugais, tout ce qui eſt au midi du cap du nord, juſqu'à la ſource de la riviere d'Iapoco, qui eſt annexé au Bréſil. Les Sauvages poſſédent le ſurplus.

Les Européens n'occupent que les côtes de ce pays, dont l'intérieur eſt couvert de bois, & habité par une multitude innombrable de peuples, dont on en connoît très-peu.

On lui donne plus de deux cens lieues de longueur, de l'eſt à l'oueſt, depuis le cap du nord juſqu'à l'embouchure de l'Orenoque. On ne peut gueres dé-

terminer sa largeur nord & sud ; qu'en remontant les rivieres plus haut qu'on ne l'avoit encore fait dans ce tems.

Ce grand pays est en général très-fertile, il produit du sucre, du coton, du cacao, du rocou, du caffé, de la vanille, du mays, de la cassave, du tabac, toutes sortes de graines, légumes & herbages. Les paturages y sont admirables, la chasse est très-récréative, à cause de la quantité de gibier qu'il y a, sur-tout en cerfs, sangliers pacs, tâtous & agoutis qui terrent comme nos lapins ; en canards, sarcelles, beccasses, ramiers, tourterelles, aigrettes, flamans, spatules, alouettes de mer, beccassines, perdrix, faisans de quatre à cinq sortes, perroquets de plus de vingt especes, & d'autres oiseaux aussi grands que les autruches, que l'on nomme toujoujoux.

Le poisson y est aussi fort abondant, & il est très-bon ; ceux qui excellent sont les mulots, les vieilles, le turbot, la raye, l'apaticas & plusieurs autres qui ont des écailles ; des écrevisses, des crabes & des huîtres.

Les Sauvages mangent aussi des

des ſerpens que l'on aſſure être merveilleux ; il y en a depuis huit pieds juſqu'à vingt de long, & ils ſont gros comme la cuiſſe d'un homme.

La Guyane contient plus de quatre-vingt nations différentes de Sauvages, ſoit par l'idiome, les mœurs, les uſages & la religion ; & plus de ſoixante rivieres, dont deux fleuves conſidérables que l'on nomme Amazones & Orenoque ; ils valent bien la peine qu'on en faſſe la deſcription, dont je me flatte que le public ne me ſaura pas mauvais gré.

Celui des Amazones borne le Bréſil au nord, il prend ſa ſource dans les montagnes du Pérou, & il eſt, dit-on, formé par la jonction de deux rivieres, dont l'une commence au neuvieme degré de latitude méridionale, & l'autre ſous le quinzieme degré. Son lit depuis Junta de Los Rios, à ſoixante degrés ou environ de ſa ſource, juſqu'à l'endroit où il eſt joint par le Maragnon, a environ deux lieues de large ; il s'élargit à meſure qu'il approche de l'océan atlantique, où ſon embouchure eſt de cinquante à ſoixante lieues, entre le cap du nord, ſur la

côte de la Guyane, & le cap Japarata sur celle du Brésil. Sa profondeur depuis Junta de Los Rios jusqu'au Maragnon, est depuis cinq jusqu'à dix brasses d'eau; de-là à Rio Négro, de douze à vingt brasses, & de ce dernier jusqu'à la mer, de trente à cinquante, & quelquefois de soixante. De sa source à son embouchure, il y a neuf cens lieues en ligne droite, & par les détours, environ douze cens, suivant l'opinion commune. Plusieurs assurent qu'il y en a quinze cens.

La source & l'embouchure de ce fleuve sont presque sous la ligne. Le fort de son courant est sous le quatrieme & le cinquieme degré de latitude méridionale. L'eau est toujours profonde le long de ses bords.

Les rivieres qui se rendent dans ce fleuve, courent depuis cent jusqu'à six cens lieues de long; leurs bords sont habités par un nombre infini de gens de différentes nations, qui ne vivent que de poissons, de fruits, de mays & de racines. Ils sont tous idolâtres, mais ne sont pourtant religieux pour leurs Idoles, que lorsque la peur les tient.

Quoique ces pays soient sous la Zone Torride, l'air y est tempéré, à cause de la multitude des rivieres dont ils sont arrosés, & des innondations annuelles qui rendent les terres très-fertiles. Les arbres sont toujours verds, & les campagnes riantes & enrichies de fleurs; l'air y est fort bon, ce qui fait qu'il y a peu d'animaux venimeux; les forêts sont remplies des plus beaux bois du monde, propres aux constructions & à toutes sortes d'autres ouvrages : on y en voit qui ont deux brasses de diamétre; il y a aussi beaucoup d'ébenes, de cocotiers, de palmiers, d'andirovas, arbres qui produisent une huile merveilleuse pour les blessures & les plaies récentes; des bois de fer, des bois rouges, de campêche & des cédres qui sont si gros qu'il y en a qui ont huit à neuf pieds de diametre. Le sucre y vient très-bien, ainsi que le coton, le rocou, le mays & le tabac. Les abeilles qui sont en quantité dans les bois, y déposent un miel qui est exquis. On y trouve plusieurs mines d'or & d'argent. Le sable des rivieres produit beaucoup de pailletes & de poudre d'or. Les fruits, les graines &

les racines ſont excellens & en abondance. Les lacs & les rivieres ſont très-poiſſonneux, les tortues fort délicates ; elles paiſſent ſur les bords ainſi que les vaches marines.

On compte plus de deux cens nations Sauvages qui habitent les bords de ce fleuve, leurs villages ſont à une portée de fuſil les uns des autres.

Entre ces nations les homagues ont de très-belles manufactures de coton, dont ils font des ouvrages fort eſtimés. Les Coroſipares en ont une de porcelaine qui eſt très-recherchée. Les Surines & les Coripunes en ont une auſſi de toutes ſortes d'ouvrages en menuiſerie & en ſculpture dont ils font un commerce conſidérable avec leurs voiſins. Ils habitent la Province de Surina, au pays des Amazones, à l'Orient de celui des Cuſignates, qui cultivent les plaines qui ſont ſur le bord méridional de ce fleuve.

Ceux qui de tous ces Sauvages paſſent pour les plus braves, les plus forts & les plus courageux, ſont les Topinamboux. Ils habitent une grande Iſle ſur ce fleuve, ſous le quatrieme degré de latitude & les trois cens-vingt

de longitude. Leurs armes consistent en dards, javelots, fléches & boucliers faits de cannes & couverts de peaux de poissons.

Entre les rivieres qui se joignent au fleuve des Amazones du côté du nord, le Napo, l'Agaric, le Putomoye, le Janupape, le Corapatube, ont beaucoup d'or mêlé parmi leur sable. Il y a plusieurs mines dans les montagnes de cette derniere. Celles de Yagnara produisent de l'or, & celles de Picora de l'argent. On trouve aussi beaucoup de pierres précieuses sur les bords, & dans les sables de Paragoche, du soufre & autres minéraux dans d'autres. Les rivieres de Putomoye & de Caketa sont fort grandes. Cette derniere se partage en deux branches, l'une qui est la plus grosse du côté du nord, tombe dans le fleuve des Amazones sous le nom de Rio-Négro. Les Portugais y ont un Fort qui favorise le grand commerce qu'ils font dans ce pays, & qu'ils ont eû l'industrie d'étendre jusqu'à Quitto & autres places du Pérou; l'autre se jette dans l'Orenoque, sous le nom de Rio-grande. Les principales rivieres qu'il reçoit du

côté du midi ſont celles de Maragnon, d'Amarumaye, de Tapi, de Cottica, & de Cuſignate.

Les bois répandus dans les terres ſont pleins d'oiſeaux de toute eſpece ; les perroquets ſont auſſi communs que les pigeons en France, la chair en eſt plus délicate. Les lacs & les rivieres abondent en poiſſons, mais la pêche eſt dangereuſe, à cauſe de la quantité de crocodiles, de ſerpens d'eau & d'alligators qu'il y a ; les orages & les pluies y ſont fréquents, & ces dernieres durent quelques fois pendant vingt-quatre heures de ſuite. On y eſt auſſi infeſté de moucherons qui ſont fort incommodes.

Le long des bords de ces rivieres, il y a quantité de petits Rois ſans domaines ; ils ſe font continuellement la guerre les uns aux autres, ils combattent dans leurs canots, & le vainqueur mange le vaincu ; ils vont tous nuds, hommes & femmes, leurs cheveux ſont fort longs, mais les hommes ſont chauves ſur le ſommet de la tête, ils ſont agiles & très adroits dans leurs exercices ſur-tout à tirer de l'arc. Ils ſont en général aſſez doux, civils &

hoſpitaliers, mais vindicatifs à l'excès.

On prétend que ce fleuve ſi renommé, ſort du lac de lauricocha, qu'il court l'eſpace de dix-huit cens lieues, & qu'il ſe jette dans la mer du nord, par quatre-vingt quatre embouchures.

L'Orenoque eſt un fleuve de l'Amérique Septentrionale, dans la terre ferme, il eſt formé de deux rivieres, dont l'une a ſa ſource au Popayan, dans des montagnes, au midi de Santafé de Bogota, qui court en ſerpentant vers l'orient, ſe tourne enſuite vers le nord-eſt, & reçoit l'autre riviere, qui a ſa ſource entre Pamplona & Mérida dans la Caſtille d'or; & courant vers l'orient, elle ſe joint avec l'Orenoque. Elles continuent après leurs cours dans un même lit juſqu'à S. Thomas. Ce fleuve ſe rend à la mer par dix-huit embouchures, dont dix courent au nord & huit au ſud. Ces différentes branches forment des Iſles parmi leſquelles, il y en a de conſidérables. On compte plus de cent lieues de la branche la plus ſeptentrionale à la branche la plus méridionale; ainſi la diſtance d'une embou-

chure

chure de ce fleuve à l'autre eſt de cent cinquante lieues, & il égale preſque en grandeur celui des Amazones. Les Iſles de ce fleuve ſont habitées par pluſieurs nations ſauvages que l'on nomme communément Tinitivas, Ciawaris & Warawaris ; elles ſont partagées en deux claſſes, celles qui ſont à droite s'appellent Horotomeka, & celles qui ſont à gauche Palamos. Ces peuples ont chacun leur Cacique, & ils ſe font continuellement la guerre; ils ſont grands, bienfaits & courageux. Ce qu'il y a de ſingulier parmi eux, c'eſt qu'en hyver ils ſe pratiquent des logemens ſur les arbres, pour ſe mettre à l'abri des inondations qu'occaſionne l'Orenoque qui, depuis la fin de Mai juſqu'au 15 Septembre, monte quelquefois juſqu'à vingt-cinq pieds au-deſſus de leurs terres ; il y a dans ces Iſles beaucoup de palmiſtes, de la moële deſquels ils ſe ſervent pour faire du pain. Le gibier & le poiſſon y ſont en abondance, & les arbres fruitiers fort communs. Les terres produiſent les mêmes choſes que celles qui ſont ſur les bords du fleuve des Amazones. Il y a auſſi d'autres Sau-

vages qui habitent les bords de celui d'Orenoque ; ils se nomment Cuparis & Macuréos ; ils sont industrieux, robustes, vaillans & presque toujours en guerre avec leurs voisins, surtout avec les Antropophages, dont ces cantons sont remplis.

Quelques jours avant celui que nous devions retourner à Cayenne, nous allâmes dîner chez le sieur Georges Schmitt, nous y trouvâmes un Portugais qui se nommoit Dom Augustin-Joseph-François de Sacaros, qui étoit venu exprès de Rio-Négro, dans un navire qui lui appartenoit, pour se faire payer du montant de quelques lettres de change qui avoient été passées à son ordre sur notre Négociant Hollandois qui, après l'avoir satisfait, l'avoit engagé à dîner. Ce Portugais, pendant le repas, ayant entendu décliner le nom de M. de Prépont, demanda à cet Armateur, avec un air de surprise, s'il n'étoit pas Négociant au Fort S. Pierre de la Martinique, & frere de Madame de S. Ange, dont il avoit depuis trois ans épousé la fille dans un voyage qu'il avoit fait au Fort-Royal. Sur l'aveu

que lui en fit M. de Prépont, il se leva aussitôt de table, vint sauter au cou de son cher oncle & lui fit mille caresses, qui étoient d'autant plus démonstratives que M. de Prépont n'ayant point d'enfant, ni n'étant pas dans l'intention de se remarier, il pouvoit se flatter d'être son héritier au moins pour un tiers, puisque cet Armateur n'avoit qu'un neveu & deux nieces, dont sa femme étoit une. Le reste du dîner se passa en quantité de questions que se firent réciproquement l'oncle & le neveu. Ce dernier vint souper avec nous à bord de notre brigantin, après lequel il s'en retourna coucher dans son navire.

Lorsqu'il fut parti M. de Prépont m'emmena dans sa chambre, où il me demanda si je serois bien aise de voir le Portugal; & sans me laisser le tems de lui répondre, il continua ainsi: » Depuis la rencontre imprévue que » j'ai faite de mon neveu, il m'est » venu une idée que je n'ai point voulu » lui communiquer, sans avoir auparavant sondé vos dispositions; il y » a longtems que j'ai un voyage à faire » à Lisbonne pour y recouvrer des

„ ſommes qui me ſont anciennement
„ dues. J'ai toujours différé juſqu'à
„ préſent à y aller, faute d'occaſion;
„ celle de mon neveu m'a paru ſi fa-
„ vorable, que j'ai formé la réſolu-
„ tion d'en profiter, ſi vous conſentez
„ à venir avec moi, autrement je ne
„ le ferai pas, tant à cauſe de l'amitié
„ que j'ai pour vous, que parce que
„ j'ai donné ma parole à M. le Marquis
„ de Champigny de ne vous point
„ quitter. Si vous êtes de mon avis,
„ je m'en ouvrirai demain à Dom Sa-
„ caros; & comme je ſuis perſuadé
„ d'avance du plaiſir que lui fera ma
„ propoſition, je l'engagerai à nous
„ prendre l'un & l'autre ſur ſon navire,
„ & je vous avoue que je ne ſerai pas
„ fâché de voir ma niece, pour en
„ donner moi-même des nouvelles à
„ ma ſœur, qui a pour elle une forte
„ attache; je ſens bien que ce voyage
„ pourra reculer de quelques mois
„ votre mariage avec Madame de
„ Norſoy; mais je l'abrégerai le plus
„ que je pourrai, & je ſçaurai d'ail-
„ leurs reconnoître en tems & lieu
„ cette preuve de votre complaiſan-
„ ce „. Je n'héſitai pas un inſtant à lui

dire que mon attachement pour sa personne, joint à la reconnoissance que je lui devois, étoient des motifs trop puissans, pour ne me pas décider à lui faire ce léger sacrifice ; qu'ainsi il pouvoit compter sur moi, & agir en conséquence. Cela étant, me dit M. de Prépont, lorsque j'aurai fait part de mes intentions à mon neveu, je donnerai ordre à M. de Trainfort de retourner à Cayenne, pour y prendre ce que nous y avons laissé, d'y reconduire les sieurs Schmitt & Isaac Caïn, & de faire voile de-là pour le Fort S. Pierre, où il emmagasinera nos effets, & fera désarmer notre brigantin jusqu'à notre retour ; je le chargerai aussi de lettres pour M. le Général, Madame de Norsoy & ma sœur, & je vous conseille, de votre côté, d'écrire à ces deux premiers.

Le lendemain matin, nous allâmes à bord du navire de Dom Sacaros, nous le trouvâmes prêt à sortir du sien pour venir au nôtre. M. de Prépont tira son neveu à l'écart ; & après avoir causé ensemble l'espace d'un quart d'heure, ils revinrent tous deux me joindre, & m'annoncerent que nous

partirions dans quatre jours pour le Portugal, où on ne me laisseroit pas le tems de m'ennuyer. Nous dînâmes ensemble, nous retournâmes à notre bord, & nous employâmes le reste de la journée à faire nos dépêches. Le jour d'après, nous fîmes transporter nos équipages à bord du navire portugais, Dom Sacaros vint dîner avec nous, nous remîmes ensuite nos lettres à M. de Trainfort, nous le chargeâmes de nos commissions, M. de Prépont lui donna ses ordres & nous allâmes coucher à bord du navire portugais.

Le lendemain matin, 2 Novembre 1730, le sieur de Trainfort appareilla, fit voile pour Cayenne & emmena avec lui le sieur Schimtt, Isaac Caïn & B ***. à qui M. de Prépont avoit donné en particulier une lettre pour M. le Marquis de Champigny, qui ne contribua pas peu à engager ce Général à lui continuer ses bontés.

Deux jours après le départ de notre brigantin, nous appareillâmes, & portâmes le cap sur Lisbonne, dans le Port duquel nous mouillâmes le 13 Décembre suivant, après trente-huit

jours de traverſée. Nous deſcendîmes à terre, & nous nous rendîmes au logis de Dom Sacaros, ſitué ſur le bord du Tage, qui eſt l'endroit le plus commerçable de la ville. Nous trouvâmes en entrant la femme de ce Portugais qui étoit bien prévenue de l'arrivée de ſon mari, mais qui fut très ſurpriſe en voyant un oncle ſur lequel elle ne comptoit pas; elle lui témoigna une joie très-vive, lui fit mille careſſes, & à moi l'accueil du monde le plus flatteur. C'étoit dans toute l'étendue du terme une fort belle femme, d'environ vingt ans, dont l'eſprit vif & enjoué, & les façons polies inſpiroient l'allégreſſe à tous ceux qui la voyoient. On me donna une chambre plus commode que jolie, à côté de celle de M. de Prépont, où après un ſouper aſſez frugal, nous nous retirâmes pour nous repoſer à notre aiſe des fatigues que nous avions eſſuyées depuis plus de ſix mois que nous tenions la mer.

Nous paſſâmes une très bonne nuit & nous nous levâmes fort tard. Dom Sacaros & ſa femme vinrent nous rendre une viſite, & nous firent apporter

du chocolat; mais M. de Prépont qui savoit que je n'aimois pas à m'embarbouiller l'estomac, & dont le goût étoit pareil au mien, demanda du vin à sa niece, qui nous en envoya chercher une bouteille de Madere, que nous bûmes avec des rôties. Nous achevâmes ensuite notre toilette; & quoiqu'il ne fût point fête, nous accompagnâmes Dom Sacaros à la messe, d'où nous revinmes au logis pour dîner. Nous trouvâmes en arrivant sept à huit amis de ce Portugais, qui, ayant été informés de son heureux retour, étoient venus pour l'en féliciter. On les invita à prendre leur part d'un repas à la portugaise, qui hors le macaroni & le vin (ce dernier uniquement destiné pour nous) étoit d'ailleurs détestable, sur-tout pour des François peu accoutumés à vivre de confitures & de sucreries, dont nos autres convives se farcirent au mieux les intestins. Aussi M. de Prépont prit-il le parti d'engager sa niece à nous traiter dorénavant à la françoise, sans pour cela se déranger de leur façon de vivre ordinaire, notre intention n'étant pas de les gêner en rien. Nous eû-

mes lieu d'être tous contens par la ſuite.

Entre les différentes perſonnes qui compoſoient la ſociété de nos aimables hôtes, il y avoit un jeune homme de 25 ans, qui à beaucoup d'eſprit, joignoit la plus jolie figure & le meilleur caractere du monde. Un certain rapport de ſentimens qui ſe trouva entre nous, & la langue françoiſe, qu'il parloit auſſi bien que moi, nous lia en très-peu de tems de la plus intime amitié, de ſorte que nous devinmes inſéparables. Il étoit fils d'un homme fort conſidéré dans la robe, mort depuis environ un an; ſon goût ne le portoit pas à ſuivre la profeſſion de ſon pere, il en avoit au contraire un décidé pour les armes, qu'il avoit embraſſé auſſitôt qu'il s'en étoit vu le maître. Il vivoit avec une mere fort infirme & paralytique depuis dix ans, il n'avoit qu'une ſœur qui, ſitôt après la mort de ſon pere avoit pris le voile dans un couvent de Dominiquaines où elle étoit en penſion depuis quelques années. Elle n'avoit plus que deux mois à courir pour faire ſes vœux, & Dom Gorgias (c'étoit le nom de mon ami)

ſe faiſoit, ainſi que moi, une fête d'aſſiſter à cette cérémonie, dont nous attendîmes le moment, pour le moins avec autant d'impatience que celle qui devoit y jouer le principal rôle. Le compte favorable que l'on rendit à M. de Prépont de la conduite & des mœurs de ce jeune homme, engagea cet Armateur à me confier à ſes ſoins pour me faire voir tout ce qu'il y avoit de curieux dans cette capitale du Portugal, ſes affaires ne lui permettant pas de s'en charger lui-même. Notre premiere démarche fut une viſite qu'il me fit faire à ſa mere; cette dame m'accabla d'amitiés, de confitures ſéches & de bombons. Nous allâmes delà voir ſa ſœur au Couvent, qui me reçut auſſi fort bien. Elle étoit à tous égards faite pour l'état qu'elle alloit prendre; il n'en étoit pas de même d'une jeune penſionnaire que nous vîmes à la grille avec ſa mere, qui l'exhortoit fort à ſuivre les traces de la ſœur de mon ami; mais ſoit les diſcours peu pathétiques de celle à qui elle devoit le jour, ſoit les diſtractions que la rencontre de nos yeux lui occaſionnerent, ſoit en-

fin un éloignement marqué pour la clôture, elle ne me parut pas faire l'ombre d'une attention à tout ce qu'on lui disoit. O Dieux ! qu'elle étoit jolie ; non, je ne crois pas que dans le monde entier, il soit possible de trouver une mignature aussi accomplie que l'étoit celle-là ; toutes les graces ensemble se réunissoient en sa personne ; elle sembloit n'être formée que pour plaire & charmer, & cependant on en vouloit faire une victime de l'ambition ; cette idée me révolta, la pitié s'empara de mon ame, son sort me toucha, mon cœur né sensible fut de la partie ; & sans songer qu'il s'étoit donné à Madame de Norsoy, il brisa ses chaînes pour rentrer dans de nouveaux fers. Nous ne bougeâmes pas, Dom Gorgias & moi, tant que cet aimable objet y resta, nous prîmes ensuite congé de notte novice, & nous nous en allâmes.

A peine fûmes nous dehors que je demandai à mon ami s'il connoissoit cette demoiselle ; non, me répondit-il, c'est, ainsi que vous, la premiere fois que je la vois. Un soupir que je laissai échapper à l'instant, lui ayant

fait ſentir l'intérêt que je prenois à cette jeune Portugaiſe ; il m'ajoûta, ſi vous avez envie de ſavoir qui elle eſt, pour vous faire plaiſir, je retournerai demain voir ma ſœur, je l'interrogerai, & j'irai enſuite vous inſtruire de ce que j'aurai appris. Je me jettai au cou de mon ami pour le remercier, & les tranſports de joie que je fis paroître, lui annoncerent autant qu'un aveu auroit pu le faire, toute l'impreſſion que cette inconnue avoit fait ſur moi. Je lui demandai le ſecret, il me le promit, me le garda toujours, & me reconduiſit chez Dom Sacaros, où malgré tous les efforts que je fis pour me contraindre, il ſe répandit un ſombre ſur ma phiſionomie qui inquiéta beaucoup M. de Prépont, & lui donna occaſion de me faire cent queſtions auxquelles je ne répondis que par des monoſyllabes qui le déconcerterent ; ce qui lui fit prendre le parti d'attendre le moment où nous ſerions ſeuls, pour découvrir la cauſe de mon chagrin ; mais il n'en fut pas plus avancé ; car ayant eu le tems de me remettre & de préparer les réponſes que je devois lui faire, je l'accom-

pagnai après souper jusques dans sa chambre, où l'ayant embrassé, je le priai de n'être point surpris de mon trouble, qui n'étoit que l'effet d'un rêve de la nuit derniere, pendant lequel j'avois cru voir ma chere Victoire entre les mains d'un Forban qui venoit de l'enlever, & que c'étoit là la vraie cause du noir que j'avois eu toute la journée. Il se mit à rire, je le quittai & j'allai me coucher.

Je ne vis que le lendemain au soir, Dom Gorgias, qui m'aborda avec un air ouvert, & me proposa d'aller promener avec lui. Quand nous fûmes sans témoins, il me dît : la Pensionnaire que vous avez vue hier à la grille se nomme Dona Théreſe de Vocance ; elle a dix neuf ans, & est fille d'un Corrégidor du Brésil, qui a été tué, il y a trois ans, dans une émeute populaire. Sa veuve jouit de gros biens que son mari lui a laissés, & qu'il avoit amassés dans sa charge. Cette jeune personne a un frere sans esprit & sans mœurs, il est l'idole de sa mere qui, pour lui procurer un établissement aussi avantageux qu'honorable, dans une honnête famille de ce pays, veut

la forcer à se faire religieuse. Cette aimable fille a toujours tenu bon jusqu'à présent, & il y a apparence qu'elle ne changera pas de sentiment, d'autant que toutes les menaces que l'on lui fait, ne l'effrayent point. Sa mere a voulu la retirer, il y a quatre mois, & la prendre avec elle; mais sa fille qui la connoît & qui s'en méfie, a imploré la protection de la veuve d'un Fildalgos, dont elle est aimée, & qui a choisi ce même Couvent pour sa retraite. Cette dame vient d'obtenir un ordre de la Cour, pour que l'on ne puisse la contraindre à en sortir; elle a en même tems fixé la pension que la mere doit lui donner, qui est des plus honnêtes & proportionnée aux richesses de la famille, jusqu'à ce que cette demoiselle ait atteint l'âge où elle pourra jouir de toute la portion qui lui appartient dans la succession de son pere; & elle a d'ailleurs la liberté de sortir quand elle le juge à propos. Voila, mon ami, me dit-il, ce que vous avez desiré savoir. Cela ne m'avance pas beaucoup, lui répondis je, j'en suis amoureux fou, & je voudrois à présent

trouver quelqu'un qui m'en fît faire la connoiſſance, afin de lui déclarer l'effet que ſes charmes ont produit ſur mon cœur. Rien de plus aiſé, me répliqua-t-il ; on voit bien que vous ne connoiſſez pas les uſages de ce pays, laiſſez-moi faire, je vous mettrai entre les mains d'une ancienne Duegne fort expérimentée dans ces ſortes d'intrigues, & qui, ou je me trompe fort, vous fera faire plus de chemin en huit jours, que vous n'en feriez en huit mois dans votre pays. La difficulté de ſe voir & de ſe parler ici, où l'on n'a pas le tems de filer comme chez vous, eſt la vraie cauſe de la rapidité des progrès que l'on fait. On ne réuſſit pas toujours pour cela ; mais on ſait au moins à quoi s'en tenir & l'on prend ſon parti ; ainſi je vous conſeille de tenter l'avanture ; en conſéquence, d'écrire à votre maîtreſſe, & de lui faire une déclaration en regle ; je remettrai votre lettre à cette Duegne, qui la lui rendra le lendemain matin, & ſur le ſoir, je vous porterai la réponſe. Il m'emmena enſuite chez lui, me donna de l'encre & du papier, & j'écrivis ce qui ſuit.

» Que penſera l'adorable Dona

» Thereſe de Vocance, de la témérité » d'un François qui, pour l'avoir vue » une ſeule fois à la grille avanthier, » oſe lui faire aujourd'hui l'aveu de » la flamme qu'elle lui a inſpirée? Il » eſt ſorti d'auprès d'elle percé de ſes » traits. Il en mourra infailliblement, ſi elle a la cruauté de lui refuſer d'aller chercher à ſes genoux, » la guériſon des bleſſures que ſes yeux » lui ont faites.

Le Chevalier D ***.

Je cachetai ce billet, je le donnai à mon ami, qui voulut bien s'en charger; il me reconduiſit chez Dom Sacaros, & nous nous ſéparâmes.

Comme cette déclaration m'avoit fort allégé, je fus plus gai que la veille. M. de Prépont m'en félicita, & il m'informa qu'il avoit enfin retrouvé ſes anciens Correſpondans, mais que leur fortune étoit ſi délabrée qu'il s'eſtimeroit fort heureux s'il pouvoit retirer ſeulement un tiers des ſommes qu'ils lui devoient, & qu'à cet effet il avoit un rendez-vous dans huit jours, chez l'un deux, où tous ſe rendroient

pour prendre ensemble des arrangemens.

Le lendemain, après, dîner Dom Gorgias m'apporta un petit papier sans signature qui contenoit ce peu de mots.

» La duegne ira vous prendre de-
» main, sur les quatre heures, dans
» l'endroit dont vous conviendrez en-
» semble, suivez là où elle vous con-
» duira, & vous recevrez de vive-voix
» la réponse à votre billet.

Je remerciai Dom Gorgias de sa complaisance, & je le priai de me dire au vrai son sentiment sur cette avanture; je n'y vois rien que d'avantageux pour vous, me répondit cet aimable ami; on a reçu votre billet, quand on a sçu de qui il venoit, on l'a lu, on l'a mis dans sa poche, & on vous a envoyé la réponse que vous venez de lire. Si on n'avoit pas été bien disposé à votre égard, on auroit déchiré votre lettre; ainsi vous devez être tranquille de ce côté, & je suis même persuadé qu'à la tournure que la chose prend, vous aurez lieu d'être content. Il se chargea

d'indiquer à la Duegne le Rucio *, pour le lieu du rendez-vous, & il vint avec moi chez Dom Sacaros, qui l'arrêta à souper, après lequel nous nous séparâmes avec promesse de nous rejoindre le lendemain, au soir, sur la Place du Palais nommée, O Terreiro Dopoco **.

Je fus exact à me rendre le jour d'après au lieu marqué, & j'y trouvai la Duegne qui m'attendoit. Je la suivis jusqu'auprès de la porte Sainte Croix, dans une maison assez jolie, qui lui appartenoit; elle me fit entrer dans un petit jardin, où elle me dit d'attendre un moment; il ne fut pas long, car je vis presqu'aussitôt arriver Dona Therese de Vocance : elle étoit sans voile. Je précipitai mes pas vers elle, je tombai à ses pieds, je baisai cent fois une main qu'elle me tendoit pour me relever; je lui déclarai l'excès de l'amour dont j'étois enflammé depuis le premier instant que je l'avois vue; je lui peignis

* Belle Place sur laquelle est le Palais de l'inquisition.

** Grande & belle Place où est situé le Palais du Roi.

la ſenſibilité,& en même tems la fureur dont j'avois été tranſporté lorſque j'avois été témoin de la violence qu'on avoit voulu lui faire, pour la forcer à embraſſer un état pour lequel elle avoit de la répugnance. Je lui proteſtai que ſi je n'avois pas été informé des ordres favorables de la Cour à ſon égard, j'étois prêt, aux riſques de tout ce qui pourroit en arriver, d'éteindre dans le ſang de ſon frere, les idées de cupidité dont on vouloit la rendre victime. Je la ſuppliai enfin d'avoir pitié de l'état ou elle m'avoit réduit, & de répondre à la paſſion qu'elle m'avoit inſpirée, ſinon que je ſaurois me délivrer d'une vie, qui déſormais me ſeroit d'autant plus en horreur, qu'elle me trouveroit indigne de l'employer à la ſervir. Je la fixai alors, je la vis s'attendrir, & j'apperçus couler des larmes de ſes beaux yeux. Je m'empreſſai à les eſſuyer avec ma bouche; ſes ſanglots redoublerent, je la ſerrai étroitement entre mes bras, nous étions auprès d'un banc de gazon, elle devina mon intention, elle ſe débarraſſa de moi, me dit arrêtez Seigneur François & m'écoutez. Je ne vous

cacherai pas que je vous aime, vous avez fait sur moi, quand je vous ai vu la premiere fois avec Dom Gorgias, une telle impression, que je craignois de ne vous plus voir, & je m'en allarmois. Quand j'ai reçu votre billet, j'ai ressenti des mouvemens de joie si vifs que, sans balancer, j'ai profité de la liberté que j'ai pour vous donner ce rendez-vous; mais avant de vous rien accorder, je veux que vous me juriez par S. Antoine, que vos vues sont légitimes, que vous n'avez pas contracté d'autres engagemens, & que vous serez constant; car les gens de votre nation n'ont pas cette réputation. Faites vos réflexions, & après demain nous nous retrouverons ici à pareille heure qu'aujourd'hui. Elle appella la Duegne à l'instant, qui nous mena dans un sallon, où en conséquence des ordres que je lui avois donnés, nous trouvâmes une fort jolie collation dans le goût du pays; nous nous séparâmes ensuite, & plein d'amour & d'espérance, j'allai joindre sur l'O Terreiro Dopoco, Dom Gorgias qui m'attendoit depuis plus d'une heure.

Aussitôt qu'il m'apperçut, il vint au-devant de moi, je lui racontai les choses telles qu'elles s'étoient passées. Hé bien, me dit-il, ne suis-je pas un bon prophète, & ne vous avois-je pas prédit qu'on avançoit les affaires en bien moins de tems dans ce pays que dans le vôtre, à cause de la contrainte que l'on impose ici au sexe. Pour moi, ajoûta-t-il, je vous assure que si jamais je me marie, ma femme & mes filles jouiront de la même liberté qu'en France, & que ma maison sera ouverte à tous mes amis; c'est, je crois, leur ôter un moyen de plus qu'elles auroient de me tromper, & je suis, en cela, bien éloigné de penser comme mes compatriotes, dont à la vérité, je n'ai pas la jalousie. J'approuvai fort sa façon de penser, & il me quitta après m'avoir fait promettre d'aller dîner le lendemain chez lui. Avant de sortir, je prévins M. de Prépont & Dom Sacaros de cette invitation, & je fus ensuite chez mon ami, qui me régala très-bien; mais dans le moment que nous allions sortir de table, un domestique des Dominiquaines ap-

porta un billet à Dom Gorgias. Il étoit conçu en ces termes.

» Venez cet après-midi avec votre » ami au Couvent, Dona Hortenſia » (c'étoit le nom de ſa ſœur) vous inſ- » truira de ce qu'il eſt néceſſaire que » vous ſachiez l'un & l'autre, n'y man- » quez pas. Adieu.

Que diable cela ſignifie-t-il, me dit Dom Gorgias, & que peut avoir ma ſœur de commun avec vous, pour vouloir que vous m'accompagniez? Allons, partons, & ſachons au plus vîte de quoi il eſt queſtion; nous irons enſuite à la Comédie, & de là ſouper chez Dom Sacaros.

Nous ne tardâmes pas à nous rendre aux Dominiquaines, nous montâmes au parloir, & auſſitôt que Dona Hortenſia nous apperçut, elle nous informa que Dona Thereſe de Vocance avoit été attaquée la veille d'un furieux mal de tête & d'une fievre violente; que depuis ce tems on l'avoit ſaignée deux fois du bras & une du pied; que l'on comptoit encore réïtérer cette derniere ſur le ſoir, attendu que ſon mal empiroit, & que cette aimable fille l'avoit envoyée cher-

cher, le matin, pour la prier d'écrire à son frere le billet qu'elle lui avoit fait tenir pour l'informer de l'état où elle se trouvoit. Que l'on juge de ma consternation à ce récit ; je tombai dans un évanouissement léthargique qui dura plus de quatre heures, & dont je ne revins qu'après qu'on m'eût ouvert la veine dans le parloir même où j'étois. Dom Gorgias qui en savoit la cause, & sa sœur qui la pénétra, furent discrets l'un & l'autre. Ainsi cet accident ne fut attribué qu'au hasard. Quand on crut que je pouvois être transporté, on envoya chercher une chaise à porteurs, & Dom Gorgias m'accompagna jusques chez Dom Sacaros ; on me fit mettre au lit, la fievre me prit, & il se fit une éruption générale sur tout mon corps. On manda le Médecin, qui m'ordonna une seconde saignée ; elle manqua me mettre au tombeau, dont je ne serois pas échappé, sans un Elixir que Dom Sacaros me donna, qui fit ressortir tous les boutons que la derniere saignée avoit fait rentrer. M. de Prépont & Dom Gorgias ne me quitterent pas pendant plus de quinze jours que dura ma ma-

ladie. Ce dernier, qui ſeul avoit mon ſecret, étoit continuellement occupé à aller & venir de chez moi chez ſa ſœur, & de chez ſa ſœur chez moi, tant pour m'apprendre des nouvelles de Dona Théreſe de Vocance, que pour lui en donner des miennes. Il ſe conduiſit avec tant de prudence dans les raports qu'il nous fit, qu'il ne nous occaſionna aucunes révolutions. Lorſqu'il vit que je pouvois, ſans danger, ſoutenir l'air, il me propoſa d'aller avec lui au Couvent, & que j'y verrois Dona Théreſe de Vocance avec Dona Hortenſia. Dès demain, lui dis-je, mon ami, en l'embraſſant; allez dans ce moment les en prévenir, & dites à la premiere que cette faveur ſera plus efficace pour l'entier rétabliſſement de ma ſanté, que tous les remedes du monde. Il partit auſſitôt, & revint une heure après m'avertir que l'on me verroit avec plaiſir, & qu'on le déſiroit avec autant d'empreſſement que moi.

Dom Gorgias vint me prendre le jour d'après, à l'iſſue du dîner, & nous allâmes aux Dominiquaines. Nous demandâmes Dona Hortenſia, qui ſe rendit

au

au parloir avec Dona Théreſe de Vocance ; mon ami fut entretenir ſa ſœur à un bout de la grille, & moi, ma maitreſſe à l'autre. Notre converſation fut d'abord muette, nos yeux ſeuls en firent les frais : enfin Dona Théreſe rompit le ſilence, & me dit : La preuve que vous venez de me donner de votre amour, M. le Chevalier, me confirme bien la vérité de tout ce que vous m'avez annoncé ; c'eſt préſent à moi à prendre ma revanche, & je n'attends que le moment où je pourrai m'acquitter envers vous. Soyez aſſuré de toute ma tendreſſe, & qu'avant qu'il ſoit peu vous aurez de mes nouvelles par Dom Gorgias, qui les recevra de ſa ſœur, parce que j'ai des raiſons pour que l'on ne voie pas davantage ici cette duegne ni vous non plus. Repoſez-vous ſur moi, achevez de vous rétablir, ne vous étonnez point des précautions que je prends, elles ne tendent qu'à vous conſerver. Adieu, on m'épie, & je ſuis obligée de vous quitter ; elle me préſenta en même tems ſa main, que je baiſai, & elle diſparut. Je rejoignis à l'inſtant Dom Gorgias & ſa ſœur ; celle-ci me

témoigna beaucoup de joie de mon rétablissement. Je la remerciai de l'intérêt qu'elle avoit bien voulu prendre à ma santé, je la suppliai de m'accorder la continuation de ses bontés ; elle me le promit, nous prîmes ensuite congé d'elle, & nous nous retirâmes.

Dom Gorgias ne manquoit pas d'aller régulierement tous les deux jours voir sa sœur ; c'étoit par son canal qu'il faisoit remettre mes lettres à Dona Théresе de Vocance, & que j'en recevois les réponses. Il y avoit déjà huit jours que duroit notre correspondance, lorsque Dom Gorgias vint nous annoncer que Dona Hortensia feroit le jour d'après sa profession. Il engagea toute la maison de Dom Sacaros à y venir. J'y fus en mon particulier avec d'autant plus de plaisir, que je me flattai d'y voir Dona Théresе de Vocance ; je ne me trompois pas, car elle s'étoit placée de façon dans le chœur, que je me trouvai vis-à-vis d'elle, & nos yeux furent si bien occuppés, qu'ils n'apperçûrent presque rien de la cérémonie. Je sçûs seulement de Dom Gorgias, qu'on n'avoit jamais vu personne faire ses vœux

avec autant de joie que sa sœur en témoigna en cette occasion. Nous assistâmes aussi au repas que la famille donna, après lequel nous allâmes faire une visite à notre jeune professe, dont nous prîmes ensuite congé, & nous nous en allâmes au logis, où Dom Gorgias soupa.

Le lendemain, en sortant de la messe, & en passant sur la place dite Ribeira, je fus abordé d'une femme couverte d'une mante qui me remit le billet suivant.

» Une personne qui vous a vu hier » aux Dominiquaines, desireroit avoir » un entretien avec vous. Si vous êtes » aussi galant que le sont ordinaire- » ment les gens de votre Nation, ren- » dez-vous ce soir au jour tombant à » la porte S. Vincent, vous y trou- » verez la duegne qui vous remettra » ce billet, & elle vous conduira chez » moi, où vous aurez lieu d'être sa- » tisfait de votre complaisance.

Comme je n'en voulois pas faire usage, je n'eûs rien de plus pressé que de le faire voir à Dom Gorgias, à M. de Prépont, & à Dom Sacaros; ils rirent beaucoup de ma bonne fortune;

mais la crainte qu'ils eûrent, que par curiosité, je ne donnasse dans ce piege, les engagea à faire la partie d'aller à la Comédie, & ils m'emmenerent avec eux.

Deux jours après, comme j'allois me mettre à table pour souper, Dom Gorgias arriva, il sortoit de chez sa sœur, où il avoit vu Dona Théreſe de Vocance, qui lui avoit remis un billet cacheté qu'il me donna sans qu'on s'en apperçut. Je ne le lus que lorsque je fus dans ma chambre. Voici ce qu'il contenoit.

» Je serai demain, à trois heures, » dans la maison de la porte Sainte-» Croix, prévenez-en la duegne, & » ne tardez pas à venir recevoir le » prix de votre amour & de votre fi-» délité. Adieu.

J'allai de grand matin chez Dom Gorgias, qui voulut bien se charger de ma commission, & qui vint m'en rendre réponse; je dînai chez lui, je me rendis à l'heure indiquée, à la porte Sainte-Croix, & j'y arrivai en même tems que Dona Théreſe de Vocance. Je volai à l'instant dans ses bras, nous nous prodiguâmes mille

careſſes ; cette aimable fille enfin ne me laiſſa rien à déſirer, je fus heureux ; nous convînmes enſemble que nous irions deux fois la ſemaine dans cet endroit, ne le pouvant davantage, de peur que des ſorties trop fréquentes ne fiſſent naître des ſoupçons contre elle ; & après avoir fait notre collation, nous nous ſéparâmes.

Nous fûmes fort exacts à nous trouver à ces rendez-vous pendant quatre mois, & nous n'eſſuyâmes aucunes contradictions ; mais un événement auquel je donnai lieu, ſuſpendit nos plaiſirs l'eſpace de dix jours, & un autre y mit fin pour toujours.

Un jour que j'allai à la meſſe avec Dom Gorgias & M. de Prépont, dans une Egliſe dédiée à Saint-Antoine de Padoue, pour lequel les Portugais ont une telle vénération qu'elle dégénere ſouvent en extravagance, je vis ſur l'autel d'une collatérale, en jettant les yeux de-çà & de-là, trois figures, dont deux repréſentoient des Saints, & l'autre une Sainte ; elles étoient enluminées, richement habillées à la romaine, dans le goût que le ſont nos Acteurs dans une Tra-

gédie, & elles se tenoient toutes trois par la main. Ce ridicule me frappa ; & sans en sentir les conséquences, je m'avisai de dire à Dom Gorgias, qui me demandoit mon sentiment sur ce spectacle, qu'il n'y manquoit plus qu'un orchestre pour faire danser ces marionettes. Il y a toute apparence que ce propos fut entendu par quelques-uns de ces fanatiques, qui furent me dénoncer au Tribunal de l'inquisition; car dès le soir même, Dom Gorgias, qui, je ne sais comment, avoit été informé des ordres que l'on avoit donnés pour m'arrêter, vint nous en avertir. Heureusement pour moi qu'il y avoit depuis trois jours, dans le Port un vaisseau du Roi de France, commandé par M. Duquesnel, qui avoit amené un Ambassadeur à cette Cour. Dom Sacaros proposa à M. de Prépont de m'y conduire comme dans un azile sacré, d'où toutes les forces de l'Inquisition ne pourroient me tirer. Nous nous y rendîmes à l'instant; & le Capitaine, qui étoit le plus aimable homme du monde, & à qui l'on rendit compte de mon affaire, me reçut avec beaucoup de plaisir, & promit

que le lendemain il iroit chez M. l'Ambaſſadeur pour l'engager à s'intéreſſer en ma faveur, afin de faire ceſſer toutes les pourſuites des Inquiſiteurs, & aſſoupir entierement cette affaire. Il tint parole. M. de Prépont, Dom Sacaros & Dom Gorgias de leur côté ne demeurerent point oiſifs; au bout de dix jours j'eus la liberté de deſcendre à terre. Pendant ce petit exil, Dom Gorgias & M. de Prépont ne me quitterent preſque point, ce premier ne manquoit pas de m'apporter d'un jour à l'autre des nouvelles de Dona Théreſe de Vocance, & de lui en donner des miennes. Auſſitôt que je fus délivré, M. Duqueſnel me mena chez M. l'Ambaſſadeur, que je remerciai des démarches qu'il avoit bien voulu faire pour moi. Il me recommanda d'être plus circonſpect à l'avenir, & de ne jamais oublier que lorſque l'on étoit dans un pays étranger, il falloit s'habituer aux uſages reçus, ou au moins garder le ſilence, ſinon que l'on couroit riſque de s'attirer de fâcheuſes affaires.

Il eſt à préſumer que ſi cette inconſidération m'étoit arrivée dans ce

tems-ci, j'aurois eu beaucoup moins de peine à me tirer d'embarras; car grace à la Philosophie & à la solide instruction des Pasteurs qui travaillent depuis un siecle, en particulier depuis le commencement de celui-ci, à déchirer le voile dont se couvre le fanatisme que l'on peut appeller le singe de la vraie piété, le zele outré s'est bien ralanti, & on sait à présent distinguer de l'impiété les mauvais propos, à la vérité, toujours criminels, dès qu'ils ont la religion ou ses cérémonies pour objet. L'humanité, la douceur & la modération, qui s'accroît chaque jour en proportion des Sciences & des Belles-Lettres, se sont enfin introduites jusques dans ce Tribunal redoutable, teint si souvent du sang des innocens; & on a vu avec tout l'applaudissement possible cette année, l'Auto-da fé, se célebrer sans qu'il y ait eu aucunes victimes immolées à sa sévérité, ce qui étoit depuis longtems l'objet des vœux de toute l'Europe, qui a admiré les deux grands Princes qui ont eu assez de courage pour oser, l'un * se mettre à la tête

* Le Roi de Portugal.

de l'inquisition, pour en réformer les abus ; l'autre * faire passer ses sentimens de clémence & de compassion dans les Juges qui la composent.

Je ne négligeai pas d'instruire Dona Théreſe de Vocance de ma liberté ; elle m'écrivit qu'elle iroit dès le jour même au rendez-vous ordinaire, je n'eus garde d'y manquer ; ainsi notre commerce recommança, mais il ne fût pas de durée, car au bout de cinq semaines, elle m'annonça que c'étoit pour la derniere fois qu'elle me voyoit, attendu que la veuve du Fildalgos, qui la protégeoit, vouloit la marier à un Officier Commensal de la Maison du Roi ; que quoique ce fut un fort bon établissement, qui pouvoit la mettre à l'abri des persécutions de sa famille, qui recommenceroient indubitablement, si cette dame, qui étoit fort âgée, venoit à mourir, il y avoit plus d'un mois qu'elle le refusoit ; mais que la veille on lui avoit fait entendre que si elle ne se décidoit pas à épouser cet Officier dans deux jours, on l'abandonneroit entierement. Je suis donc

* Le Roi d'Espagne.

forcée, ajouta-t'elle, de souscrire malgré moi aux volontés de cette dame, crainte de me retrouver dans un état pareil à celui où j'ai déjà été, & je vous avoue que la mort me seroit préférable. Elle versa en cet endroit un torrent de larmes; je confondis les miennes avec les siennes, nos caresses y succéderent, nous nous fîmes les adieux les plus tendres, & nous nous séparâmes pour ne nous plus revoir.

Je fus informé trois jours après, que Dona Thérese de Vocance avoit effectivement donné sa main à cet Officier du Palais. Quoique prévenu, cette nouvelle m'affligea extrêmement, & Dom Gorgias, à qui je communiquai mon chagrin, me plaignit beaucoup, il fit ce qu'il put pour me consoler, en me procurant toutes sortes de divertissemens. M. de Prépont d'un autre côté, qui venoit de terminer ses affaires en faisant un fort mauvais arrangement avec ses débiteurs, me laissa entrevoir un prochain départ. Madame de Norsoy, dailleurs, qui pour la premiere fois depuis six mois, se présenta à mon imagination,

m'occaſionna des remords ſi cuiſans des infidélités dont je m'étois rendu coupable envers elle, que pour les faire taire, je m'accoutumai inſenſiblement à regarder comme un ſonge, tout ce qui m'étoit arrivé depuis que je ne l'avois vue; & les facultés de mon ame qui, juſqu'à ce moment, avoient été ſéduites par l'illuſion, ſe développerent alors, & me firent connoître que mon cœur, qui n'avoit jamais ceſſé d'être à elle, avoit ſeulement été dupe de mon tempérament.

Environ quinze jours après cet événement, M. de Prépont m'annonça qu'il y avoit dans le Port un Navire Bordelais qui, à la ſuite d'une tempête furieuſe, avoit été obligé de relâcher à Lisbonne, qu'il devoit faire route dans peu pour la Martinique, & qu'il s'étoit arrangé avec le Capitaine pour notre paſſage.

J'employai le peu de tems que je devois reſter encore dans cette ville, à faire quelques emplettes, tant en en tabac du Bréſil, qu'en pieces d'or de quatre mille rayes que j'échangeai contre des piaſtres, des piſtoles d'Eſpagne & des guinées. J'eus un vrai re-

gret de quitter Dom Gorgias, auquel j'étois des plus attachés, & qui le méritoit d'autant mieux, qu'il m'avoit prouvé combien il étoit réellement mon ami.

Nous dînâmes enſemble le jour de notre départ, après lequel nous nous embarquâmes; & le lendemain, 18 Août 1731, nous appareillâmes & fîmes voile pour la Martinique.

Lisbonne, Capitale du Royaume de Portugal, eſt une des principales & des plus anciennes ville de l'Europe. Elle eſt ſituée ſur le Tage, à quatre lieues de l'Océan, ſoixante de Seville, & trente-cinq de Coimbre. Les vaiſſeaux mouillent entre la ville & le Château d'Almada, à 18 ou 20 braſſes d'eau. Elle eſt grande, riche, belle & renommée par le commerce conſidérable qui s'y fait; elle a un bon Château, & elle eſt bien fortifiée. Son Port eſt un des meilleurs & des plus célebres de l'Europe, ſon étendue eſt d'environ cinq lieues, à prendre depuis San Bénito juſqu'à Caſcaës; les bancs de ſable en rendent l'entrée fort difficile. On n'y eſt pas à l'abri des ouragants, dont on eſt très-ſouvent incom-

modé. Cette ville eſt ſituée ſur pluſieurs montagnes, dont les principales ſe nomment S. Vincent, S. George, S. André, Sainte-Anne, Sainte-Catherine & Daſchagas, ou plaies de notre Seigneur. De ces montagnes on découvre la campagne, la mer, le Tage & les Forts qui en défendent l'entrée; celui de Bélem eſt le plus conſidérable : il eſt à deux lieues au-deſſus de la ville, & toutes les fois que l'on paſſe devant, les vaiſſeaux ſont obligés de le ſaluer d'un coup de canon. Le payſage eſt charmant, & la ville forme un ſuperbe amphithéâtre par la diverſité de ſes bâtimens, qui ſont magnifiques; elle paroît fort longue, à cauſe des maiſons que l'on a bâties ſur le bord du fleuve, pour la facilité du commerce. Il y en a environ trente-quatre à trente-cinq mille, quatante Egliſes Paroiſſiales, ſans compter celles des Communautés Régulieres & Séculieres, tant d'hommes que de femmes qui ſont nombreuſes, parmi leſquelles il y en a de très-belles & de fort riches, & en outre pluſieurs Hôpitaux, dont un très-grand, qui s'appelle de tous les Saints, où il

y a une très-belle infirmerie. Lorſque les malades en ſortent, on leur donne une petite ſomme d'argent pour les aider juſqu'à leur parfait rétabliſſement. Il y a auſſi cent quarante Confrairies, dont les Membres ſont uniquement occupés à faire la quête pour le ſoulagement des pauvres, à viſiter les priſonniers, & à aſſiſter les patiens. La plus conſidérable de toutes ſe nomme Irmendade da miſéricordia, ou de la miſéricorde. C'eſt celle des Grands. Le Roi, les Princes, les Fildalgos & les plus grands Seigneurs en ſont. Il y a une très-belle Egliſe deſtinée aux Confreres, où l'on dit par an plus de douze mille meſſes, tant pour le repos des ames de ceux qui ſont décédés, que pour celui des pauvres défunts, qui ont été aſſiſtés par elle durant leur vie. Cette Confrairie a à ſa tête un Adminiſtrateur, qui s'appelle Préſident; &, choſe extraordinaire, il ne ſort de ſa charge, qu'avec environ cinquante mille écus de moins qu'il n'avoit lorſqu'il y eſt entré; auſſi ne le conſerve-t'on qu'un an en place, pour lui éviter une ruine totale. Il ſeroit à ſouhaiter, pour la reſtauration

de quantité d'Hôpitaux qui ſont en France, dont les revenus ont été diſſipés, que l'on ne mît à leur tête que de pareils Adminiſtrateurs. Ils ne ſeroient pas à la vérité bien faciles à trouver, à moins que ce ne fût parmi nos vieux Financiers, qui, abreuvés du ſang des miſérables, & preſſés par les remords de leur conſcience, ſeroient charmés qu'on leur préſentât une occaſion auſſi favorable de faire une honête & utile reſtitution.

On voit dans cette ville pluſieurs belles places publiques. Les plus conſidérables ſont celles que l'on nomme O Terreiro do Poco, où eſt le Palais du Roi & celui de l'Afaudega ou Douane. Cette place eſt au milieu de la ville, ſur le bord du Tage, d'où le Roi peut aiſément voir tous les vaiſſeaux qui entrent & qui ſortent du Port. Le Rucio, ſur laquelle eſt le Palais de l'Inquiſition & le Ribeira. Il y a en outre quantité d'Edifices & de Palais ſuperbes. un Parlement que l'on nomme Rélacao; c'eſt toujours un grand Seigneur qui en eſt premier Préſident, il eſt homme d'épée, il ne la quitte pas quand il ſiege, & il eſt

vêtu de noir, avec un manteau & un rabat. Il y a auſſi un Patriarche & un Archevêque, qui a pour Suffragants les Evêques de Leira, de la Guarda, d'Angola, de S. Thomas, de S. Jacques du Cap vert, de Funchal dans l'Iſle de Madere, d'Angra dans celle de Tercere, & de Congo dans la Baſſe Guinée.

L'hôtel de ville eſt un des plus beaux morceaux que l'on puiſſe voir, & il eſt compoſé d'un nombre conſidérable d'Officiers. Il y a beaucoup d'Etrangers qui ſe ſont établis dans cette ville, à cauſe du commerce; les promenades ſont belles, les caroſſes y ſont à l'infini; mais plus communément attelés avec des mules qu'avec des chevaux. Les dehors ſont riants; il y a dans tous ſes environs de magnifiques maiſons de campagne. Il n'y a gueres de rues aux coins deſquelles il n'y ait quelques Madona ou Vierges. On les illumine tous les ſoirs; & le peuple de l'un & de l'autre ſexe y va faire ſes prieres; on en voit d'aſſez extravagans, pour s'y fuſtiger juſqu'au ſang; & très-ſouvent, en ſortant de ce pieux exercice, ils vont, ou ſe proſtituer, ou aſſommer leurs

ennemis. Les meurtres n'y ſont cependant plus ſi fréquens qu'ils étoient autrefois, ſurtout depuis que l'on a aboli de certains endroits privilégiés qui ſervoient d'aziles aux criminels, & les déroboient à la juſtice, qui ne pouvoit pas les en tirer.

Les Portugais en général ſont ſuperſtitieux & même fanatiques ; il n'y a pas de Marchands ou d'Artiſans qui n'aient un S. Antoine de Padoue, ſoit en pierre, plâtre ou bois ; ils ont pour ce Saint une grande vénération & une confiance aveugle. Ils l'invoquent tous les matins, & ne manquent jamais de l'intéreſſer, en lui promettant quelques beaux vêtemens, des coliers, des bagues, des chapelets &c. mais ſi le ſoir le Saint, par quelque caprice ou mauvaiſe humeur, a été ſourd à leurs cris, & que leurs vœux n'ayent pas été exaucés en tout ou en partie, ils le prennent, le deshabillent, le mettent paſſer la nuit dans une cour, à l'injure du tems, & quelquefois ils ajoutent à cette pénitence des coups de bâton & des apoſtrophes horribles. Le lendemain ils vont le rechercher, ils le mettent à ſa toilette, & ils lui adreſſent de nouvel-

les prieres. J'ai été témoin un jour dans le Navire Portugais qui m'emmena de Surinam à Lisbonne, que parce que nous avions eſſuyé un orage aſſez violent, quelques Matelots prirent leur S. Antoine, lui donnerent plus de cent coups de garcettes, l'attacherent enſuite par le col avec du bitord, & le jetterent à la mer, d'où ils ne le retirerent que le lendemain matin au premier quart, qui eſt celui de la priere. Il commence à huit heures, finit à midi, & ainſi les autres ſucceſſivement, de quatre heures en quatre heures.

Je ne m'étendrai pas davantage ſur la deſcription de cette ville. M. de la Martiniere n'ayant rien laiſſé à deſirer à cet égard par le détail exact & circonſtancié qu'il en a fait. Ainſi les Lecteurs curieux peuvent y avoir recours. Il ſeroit à ſouhaiter que ce Géographe eût été auſſi bien ſervi dans quantité d'autres deſcriptions qu'il a données, & qu'il eût travaillé ſur des mémoires plus fideles & plus récents que ceux du Pere Labat, & du Pere Dutertre, Dominiquains, qui ſe ſont arrêtés à des choſes plus minutieuſes qu'eſſentielles; d'ailleurs il eſt bon

de faire obſerver par rapport aux deſcriptions que le premier a données des Iſles du vent, que dès 1728, les choſes étoient bien différentes de ce que ce Pere les avoient vues ou cru voir en 1702.

Le dix-ſeptieme jour de notre départ de Lisbonne, nous rencontrâmes un Navire qui faiſoit force de voile ſur nous ; nous reconnûmes à ſa manœuvre que c'étoit un Forban qui avoit envie d'en découdre : mais comme nous étions meilleur voilier que lui, que d'ailleurs notre intention n'étoit pas de nous battre, nous profitâmes de notre avantage, & nous le perdîmes de vue dès le jour même.

Enfin après une traverſée de quarante & un jours, nous mouillâmes dans la rade du Fort S. Pierre, le 28 Septembre 1731, ſeize mois & demi depuis que nous en étions partis pour aller à S. Vincent.

Nous y reſtâmes trois jours, pendant leſquels M. de Trainfort nous informa que ſa traverſée avoit été fort heureuſe ; qu'à ſon arrivé au Fort S. Pierre, il avoit déſarmé & fait emmagaſiner toutes nos marchandiſes, dont il avoit eu le tems de ſe défaire pen-

dant notre abſence, & qu'elles avoient produit un bénéfice conſidérable. Il nous dit auſſi qu'il avoit remis nos lettres à leurs adreſſes, & que le ſieur B***. ayant eu avis depuis deux mois que ſon frere étoit à la Louiziane, il avoit profité de l'occaſion d'un bâtiment qui y alloit pour s'y rendre; mais qu'avant de partir, il lui avoit remis les 3600 liv. que M. de Prépont avoit eu la bonté de lui avancer à Curaçao, & qu'il comptoit être de retour vers le mois de Mars, aſſez à tems pour venir à la traite avec nous au mois de Mai.

Par le compte que nous rendit M. de Trainfort, je vis que mon bénéfice particulier, depuis que j'allois en courſe, ſe montoit, déduction faite de tous frais, à 65780 livres, ce qui, joint à mes premiers fonds, formoit un total de 75000 liv. effectives dont je me trouvois poſſeſſeur.

Pendant notre ſéjour au Fort S. Pierre, nous allâmes pour rendre viſite à M. l'Intendant, & à M. de Brach; mais nous apprîmes qu'ils étoient partis depuis quelques jours pour la tenue du Conſeil Supérieur.

M. de Prépont chargea M. de Trainfort d'aller avec une de ſes barques à la Guadeloupe & à Marie-Galante, afin d'y prendre les effets dont nous avions beſoin pour la campagne prochaine ; je lui remis une lettre pour Madame de Norſoy, que j'inſtruiſois de mon retour, & je lui promettois de l'aller joindre dans peu.

Le 2 Octobre, nous louâmes un canot de Négres dans lequel nous nous embarquâmes pour le Fort Royal, où nous arrivâmes le même jour avant midi.

En arrivant au Fort, nous apprîmes que M. le Marquis de Champigny n'étoit point encore revenu du Conſeil, nous entrâmes dans le ſallon, où nous trouvâmes Madame de Rupert & Madame d'Orſon, qui nous félicitérent de notre retour, & nous inſtruiſirent que nous avions donné beaucoup d'inquiétude à M. le Général, juſqu'au moment où il avoit ſçu notre arrivée au Fort S. Pierre ; elles me propoſerent une partie d'ombre, que j'acceptai en attendant M. le Gouverneur, qui parût un inſtant après, avec M. Panier d'Orgeville, M. de Brach, M.

de Poincy, M. Dumay, Procureur Général, M. d'Hauterive, qui l'avoit été auparavant, & plusieurs Conseillers. Aussitôt qu'il nous apperçut, il nous apostropha par un parbleu, Messieurs, il faut que Lisbonne ait bien des attraits, pour vous avoir retenus si longtems. Je ne croyois en vérité plus vous revoir. M. de Prépont lui rendit un compte succint des raisons qui l'avoient forcé à y rester autant, car il savoit déjà celles qui l'avoient obligé à faire ce Voyage. Cé Général en parut content, puis s'adressant à moi, il me demanda si je m'étois beaucoup amusé. Je lui répondis, qu'éloigné de sa personne & de Madame de Norsoy, je le priois de me rendre assez de justice, pour être persuadé de l'impossibilité qu'il y avoit que j'eusse pu être susceptible d'aucun plaisir. Il m'embrassa & m'emmena à l'instant dans son cabinet avec M. de Prépont, où il nous informa, qu'après avoir attendu plus d'un an la réponse aux lettres qu'il avoit écrites à M. de Lesseville & à mon oncle, il en avoit enfin reçu une du premier qui lui apprenoit la mort du dernier, qui par son testament, après quelques legs particu-

iers, avoit institué sa Gouvernante légataire universelle du peu de bien qui lui restoit, qui ne consistoit qu'en meubles, n'ayant joui pendant sa vie que de rentes viageres ; & il ajoutoit, qu'aussitôt qu'il auroit pris des arrangemens convenables, il envoyeroit le consentement qu'on avoit demandé. Ce Général me remit en même tems une lettre qui étoit à mon adresse, & qui contenoit les mêmes choses. Il m'exhorta à ne me point chagriner, & il me promit que si on tardoit trop à le lui faire tenir, il sauroit s'y prendre de façon à passer outre. Nous allâmes ensuite rejoindre la compagnie, & nous fûmes nous mettre à table.

Après le dîner nous descendîmes à la ville, M. de Prépont & moi, & nous allâmes faire une visite à Madame de S. Ange, à qui nous donnâmes des nouvelles de sa fille ; j'y restai environ une heure, j'y laissai M. de Prépont, & je remontai au Fort.

Pendant les huit à dix jours qui suivirent mon arrivée, je m'occupai à visiter mes amis & mes connoissances, parmi lesquelles Madame d'Orson étoit la principale ; mais je me vis con-

traint de n'y aller que fort rarement ; car soit que son mari eût eu vent de quelque chose, soit jalousie, je m'apperçus que je lui donnois de l'ombrage, ce qui m'engagea à ne la plus voir que chez Madame de Rupert sa sœur, lorsqu'elle y alloit. Un jour que j'y étois, M. de Prépont vint m'y joindre, pour me remettre une lettre de Madame de Norsoy qui m'invitoit avec instance d'aller passer quelque tems avec elle. Je la communiquai à M. le Marquis de Champigny, qui y consentit, & il m'engagea de passer auparavant à la Guadeloupe, pour y remettre un paquet qu'il avoit reçu de la Cour pour M. de Poyet, Gouverneur de cette Isle. M. de Prépont, à qui je fis part le lendemain de cette nouvelle, me dit qu'il devanceroit avec plaisir, de quelques jours, un voyage qu'il devoit y faire, pour venir avec moi, & qu'il ne contribueroit pas peu à calmer les inquiétudes que pourroient donner à Madame de Norsoy les nouvelles que je lui apprendrois du retard de notre mariage ; qu'ainsi nous partirions le surlendemain pour le Fort S. Pierre, afin de

nous

embarquer dans un de ſes bateaux, qui nous conduiroit à la Guadeloupe, & de-là à Marie-Galante. Je le remerciai de ſa complaiſance, & je le priai de monter au Gouvernement avec moi, pour en inſtruire M. de Champigny, qui approuva fort cet arrangement, & en ſçût un très-bon gré à cet Armateur.

Le lendemain, M. de Prépont vint dîner au Fort; c'étoit le dernier jour du Conſeil Supérieur; & comme M. de Poincy devoit s'en retourner à Marie-Galante, nous l'engageâmes à profiter de notre bateau pour s'y rendre, ce qu'il accepta avec plaiſir.

Le jour d'après, M. le Févre, Secrétaire de M. le Marquis de Champigny, me remit les dépêches pour la Guadeloupe. J'allai prendre congé de ce Général, qui en m'embraſſant, me dit que ſi, pendant mon abſence, il recevoit quelques nouvelles favorables, il m'en feroit part; & il me recommanda en même tems d'être de retour au mois de Janvier. Je me rendis à l'inſtant à la ville, chez Madame de Saint Ange, où M. de Prépont m'attendoit; nous y déjeûnâmes &

allâmes ensuite prendre M. de Poincy, avec qui nous nous rendîmes au Fort S. Pierre; nous dînâmes chez M. l'Intendant, qui étoit arrivé dès la veille avec M. de Brach; nous soupâmes chez ce dernier; & le lendemain, 15 Octobre 1731, nous nous embarquâmes dans notre bateau, nous appareillâmes & fîmes voile pour la Guadeloupe, où nous mouillâmes le 16, sur les quatre heures après midi.

Nous descendîmes à terre, & nous allâmes au Gouvernement; je remis à M. de Poyet le paquet que j'avois pour lui. Il offrit un logement à M. de Poincy, qui l'accepta; & il nous invita à dîner pour le lendemain. Quand nous fûmes à notre bord, M. de Prépont me proposa de l'accompagner à la Désirade & à Mont Serrat, petites Isles voisines de celle où nous étions, pour quelques affaires qui exigeoient sa présence; j'y consentis, nous en fîmes part à M. de Poincy en dînant, qui promit de nous attendre pour aller ensemble à Marie-Galante.

Le 18 Octobre, nous appareillâmes & fîmes voile pour la Désirade, & non pas *Desidérade*, ainsi que la

nomme Voſgien ; nous y mouillâmes le même jour, à midi. Nous deſcendîmes à terre, & nous fûmes chez M. de Marival, Gentilhomme Périgordin, qui étoit établi dans cette Iſle depuis quarante ans ; nous y dînâmes, & le reſte de la journée fut employé à régler les affaires d'intérêts, que ce Gentilhomme & M. de Prépont avoient enſemble. Avant de nous ſéparer, M. de Marival nous fit promettre que nous irions le prendre chez lui le jour d'après, pour faire enſemble une partie de chaſſe, que delà nous nous rabattrions pour faire halte chez un de ſes amis, à qui il étoit arrivé depuis deux jours une bonne & aimable compagnie, que nous reviendrions tous ſouper chez lui ; nous lui en donnâmes notre parole, & nous retournâmes coucher à bord.

Nous fûmes très-exacts à nous rendre le lendemain, à quatre heures du matin, chez M. de Marival, où nous commençâmes par déjeûner ; nous partîmes enſuite pour notre chaſſe, qui fut des plus heureuſes. Nous tuâmes deux cabrits, une vingtaine de pieces d'autre gibier, tant perdrix,

que tourterelles & ramiers, & un gros oiseau de proie assez semblable à nos hérons, mais aussi gros qu'une outarde. Comme nous étions fatigués, nous jugeâmes à propos de finir notre abbatis, & nous nous rendîmes chez l'ami de notre Gentilhomme, qui se nommoit M. d'Essingue. Que l'on juge de ma surprise, lorsqu'en entrant j'apperçus Mademoiselle de Langady, niece de Madame d'Essingue belle-sœur de notre hôte, qui étoit morte pendant notre absence. Cette Demoiselle étoit venue passer quelques mois à la Désirade, pour y achever le tems de son deuil. Nous nous fîmes de part & d'autre beaucoup de complimens, qui de son côté, furent malignement entrelacés de quelques reproches en partie mérités, sur ma négligence à l'aller voir, quand j'étois au Charbon, dont je m'excusai le mieux que je pus; nous allâmes ensuite nous mettre à table, où pendant le repas, cette Demoiselle fut extrêmement gaie; elle fit valoir les graces qui l'accompagnoient sans cesse, elle chanta, elle charma: en un mot, elle fit tous les plaisirs de la

Compagnie. Comme nous ne nous étions pas ennuyés pendant le dîner, & qu'il étoit déjà tard lorſque nous le finîmes, M. de Marival nous emmena chez lui pour ſouper. J'eſſuyai bien des agaceries de la part de Mademoiſelle de Langady ; mais j'étois prévenu, je m'en défiois, j'étois d'ailleurs trop près du ſoleil ; ainſi je me tins ſur mes gardes, & ne me laiſſai pas prendre au piége, qu'elle me tendoit. Il étoit près de trois heures du matin quand nous partîmes pour nous rendre à bord ; nous appareillâmes auſſitôt, & nous fîmes voile pour Mont Serrat.

La Déſirade eſt une des Iſles Antilles du vent de l'Amérique Septentrionale ; elle a cinq lieues de long ſur quatre de large ; elle eſt dans ſon milieu par les trois cens dix-ſept degrés trente minutes de longitude, & par les ſeize degrés vingt-quatre minutes de latitude ; elle eſt diſtante de ſept lieues de Marie-Galante, & de quatre de la grande terre. Le terrain eſt noir & parſemé de veines rouges & blanches ; il eſt très-fertile, il produit du ſucre, du coton, de l'indigo, du caffé,

du mays, du maniock, du rocou & toutes sorte de fruits communs aux Isles du vent. Il se trouve dans celle-ci beaucoup de gibier ; il y a une quantité de fort beaux arbres, propres à toutes sortes d'ouvrages. Le poisson y est excellent ; la mer dans cet endroit est pleine de basses, & elle se brise entre plusieurs rochers. Elle appartient aux François, & elle dépend du Gouvernement de la Guadeloupe.

Nous mouillâmes le même jour, 20 Octobre à Mont Serrat, & non pas *Mont Ferrat*, comme le dit Vosgien en quelques endroits. Nous descendîmes à terre, & nous allâmes chez un Fançois qui y avoit une habitation. Il se nommoit d'Anicant, il avoit été autrefois associé avec M. de Prépont, à qui il redevoit une somme considérable, dont il lui donnoit tous les ans des à comptes en coton, qui étoit un des plus beaux de ce pays. Il lui en fournit en cette occasion pour trois mille livres, que nous fîmes conduire le lendemain matin dans notre barque ; & comme rien ne nous arrêtoit plus dans cette Isle, nous employâmes le reste de la journée à en visiter

les environs, & le jour d'après, nous appareillâmes, & fîmes voile pour la Guadeloupe.

Mont Serrat, eſt auſſi une des petites Iſles Antilles du vent de l'Amérique Septentrionale ; elle eſt ſituée tout auprès de la Guadeloupe, ſa longitude eſt de trois cens quinze degrés vingt-cinq minutes, & ſa latitude de ſeize degrés. Sa longueur eſt de trois lieues, & ſa largeur de preſque autant ; elle paroît ronde, elle appartient aux Anglois, cependant les habitans de cette Iſle ſont mêlés de François, d'Anglois & d'Irlandois ; mais ces derniers ſont le plus grand nombre ; le terrain eſt très-fertile, les valées & les plaines ſont agréables. Il y a quelques montagnes qui ſont remplies de très-beaux bois propres à toutes ſortes d'ouvrages. On y voit de magnifiques cedres, tant par leur hauteur que par leur groſſeur. L'Egliſe eſt jolie, bien conſtruite & fort ornée ; les bancs, les chaiſes, la charpente & la menuiſerie, ſont faits de bois odoriférans. La côte de cette Iſle abonde en poiſſons qui ſont exquis ; on y voit beaucoup de lamentins, des eſpa-

dons, des diables, des licornes de mer & une quantité de crocodiles.

Nous mouillâmes dans le Port de la Guadeloupe, le 22 Octobre 1731, vers deux heures après midi; nous descendîmes à terre pour visiter Mrs. de Poyet & de Poincy, qui nous arrêterent à souper, & nous retournâmes ensuite coucher à bord. Nous restâmes encore huit jours à la Guadeloupe, pendant lesquels nous nous occupâmes à faire rentrer le montant des effets que nous y avions vendus, qui nous furent payés en argent, n'ayant point voulu recevoir de marchandises dont M. de Prépont avoit son magasin rempli, au Fort S. Pierre.

J'ajouterai à ce que j'ai déjà dit de la Guadeloupe dans ma premiere Partie, que cette Isle, qui appartient aujourd'hui aux François, étoit primitivement occupée par les Caraïbes, qui l'appelloient Carveveira; elle est située au sud de la Dominique, Isle Caraïbe, & non pas *S. Dominique*, comme le dit la Martiniere, qui confond sans doute cette Isle avec celle de S. Domingue, qui lors de la découverte

que l'on en fit fut d'abord nommée S. Dominique, & enſuite S. Domingue par les François, & San Dominguo par les Eſpagnols, au ſud de Marie-Galante, & non pas *Marie-Galande*, & la Marie-Galande, ainſi que Voſgien la nomme alternativement, à l'eſt de la Déſirade, & au nord de Mont Serrat. Une riviere qui ſe rend à la mer (& non pas un bras de mer, comme le dit la Martiniere) la partage en deux parties, dont l'une ſe nomme la Guadeloupe, qui eſt à l'occident, & l'autre la Grand-Terre, qui eſt a l'orient, & que l'on nomme ainſi, parce qu'elle a plus d'étendue que la premiere, quoiqu'elle ſoit moins habitée. La partie occidentale de cette Iſle, qui s'appelle Guadeloupe, eſt diviſée en deux parties, qui ſont la Cabeſterre, à la côte orientale, & la Baſſeterre au nord & à l'oueſt; elle eſt relevée dans ſon milieu de quantité de montagnes fort hautes, dont quelques-unes ſont hériſſées de rochers qui ſortent des précipices affreux dont elles ſont entourées, & que l'on nomme communément falaizes; il s'y en trouve une entr'autres

où il y a une mine de souffre qui jette perpétuellement une épaisse & désagréable fumée qui incommode infiniment ceux qui sont à portée de la sentir. Il y a aussi d'autres mornes couverts d'arbres, qui fournissent une belle verdure. On voit au pied de ces effroyables montagnes, de fort grandes & belles plaines arrosées par quantité de rivieres, dont les eaux sont très-bonnes; quelques fontaines ferrugineuses & bouillantes propres pour la guérison des écrouelles & de toutes sortes d'humeurs scrofuleuses.

Le terrain de cette partie est fort bon; il se laboure avec la charrue, ce qui n'est point usité dans les autres endroits, aussi rapporte-t'il bien davantage, ce sont les Jacobins qui en possédent le meilleur.

Il y a encore dans cette partie à la Cabesterre, auprès de la riviere aux Herbes, un bourg très-considérable que l'on nomme Marigot, situé au sud-est de Goyaves. Il est défendu par une citadelle assez bien fortifiée. Le Marquisat de Sainte-Marie, où est une mine de fer, en dépend; il appartenoit à M. le Marquis de Champigny.

L'Eglise Paroissiale de ce bourg en est éloignée de trois cens pas, & est desservie par les Jacobins. Depuis les montagnes qui sont à quatre cens pas de ce bourg, le terrain est uni jusqu'à la mer. On y trouve beaucoup de pierres de taille & de fort beaux bois propres à la bâtisse. Il produit aussi du sucre, du coton, de l'indigo, du caffé & du rocou; le mays & le maniock y viennent très-bien, ainsi que tous les arbres fruitiers; le gibier y est bon & fort abondant; il y a aussi beaucoup de poissons, & toutes sortes de coquillages. Les écrevisses & les crabes rouges y sont excellentes.

Quant à la Grand-Terre, elle n'est pas, à beaucoup près, aussi peuplée; elle est défendue par un Fort que l'on appelle le Fort Louis, où l'ancrage est très-bon. Il y a dans cette partie trois étangs qui forment des salines. La grande est située à l'orient, la seconde à S. François, & la plus petite environ au milieu. Il est étonnant que le soleil par sa seule force puisse convertir l'eau en sel, sans qu'il soit besoin d'aucune opération chimique.

Il se trouve dans les bois de cette

Isle beaucoup d'abeilles, mais elles sont de près d'un tiers moins grosses que celles de France ; elles sont plus brunes & presque rondes. Leur aiguillon est si foible qu'il ne peut percer la peau. Elles construisent leurs ruches dans des arbres creux ; leur cire est d'un violet foncé qui n'a jamais pu changer de couleur quelque peine que l'on se soit donné pour y parvenir ; elle est d'ailleurs trop molle pour faire des bougies ; elle n'est d'usage que pour lutter des dames jeannes & des bouteilles. Elles ne font point de rayons comme les nôtres, leur miel est renfermé dans des especes de vessies de cire, il est aussi liquide que de l'huile d'olive, sa couleur est ambrée ; il est bon à manger, & il a les mêmes propriétés qu'en France. On commença it de mon tems à en élever dans les habitations.

On y voit aussi des insectes volans que l'on nomme Cucujus, presque semblables à ceux de la Barbade. Ils sont la nuit aussi lumineux que nos vers luisans, & lorsqu'ils volent, on croit voir de ces étoiles qui, quelquefois paroissent filer à nos yeux. Les

Négres Marons s'en ſervent pour s'éclairer, & avec deux de ſes inſectes, on peut facilement lire & écrire.

On trouve auſſi de ces vers à la Martinique, mais il ne ſont pas ſi communs.

Après que nous eûmes terminé toutes nos affaires, nous en fîmes part à M. de Poincy, qui fixa notre départ au jour ſuivant, veille de la Touſſaint. Nous appareillâmes à quatre heures du matin, & nous fîmes voile pour Marie-Galante, où nous mouillâmes avant midi. Nous deſcendîmes tout de ſuite à terre, M. de Poincy, avant de nous quitter, nous invita à dîner pour le lendemain, s'en alla chez lui, & nous chez Madame de Chanzy qui, lorſque nous arrivâmes, alloit ſe mettre à table avec ſon aimable famille. Quand deux amans ont été ſéparés pendant dix-ſept mois l'un de l'autre, il eſt aiſé de ſe répréſenter leur joie & leurs careſſes auſſitôt qu'ils ſe rejoignent; c'eſt ce qui arriva à Madame de Norſoy & à moi; ces dernieres ne ceſſerent, que pour prendre notre part d'un repas dont la frugalité ma-

nifeſtoit bien que M. de Prépont & moi n'avions pas été attendus.

Vers les quatre heures après midi, comme nous nous amuſions à faire un piquet, M. de Poincy envoya prier pour le lendemain à dîner, M. & Madame de Chanzy avec Madame de Norſoy, ce qui donna occaſion au premier de nous apprendre la mort de M. de Pindré, ſon Compétiteur. Il nous cita à ce ſujet un proverbe italien, *morta beſtia, morta velena*, & ajouta que depuis ce tems, il avoit été beaucoup plus accueilli qu'auparavant de ce Gouverneur qui l'accabloit de politeſſes toutes les fois qu'il le voyoit.

M. de Chanzy & ces Dames furent très-conſternées du récit que je leur fis le ſoir, des nouvelles que m'avoit données M. le Marquis de Champigny à notre retour de Lisbonne, à cauſe du retard que cela apportoit à la concluſion de notre mariage; elles laiſſerent même entrevoir une eſpece de crainte, que ce ne fût un prétexte dont nous nous ſervions, M. le Général & moi, pour leur cacher un refus de la part de ma famille, d'envoyer le conſentement que nous

avions demandé, & ce afin de tirer les choſes en longueur. Malgré tout ce que nous pûmes faire, M. de Prépont & moi, pour les raſſurer, elles reſterent toujours dans la même opinion, ce qui me fut confirmé par un froid que je remarquai dans la phiſionomie de Madame de Norſoy, qui ne lui étoit pas ordinaire. J'en fus réellement affecté, au point que j'écrivis ſur le champ à M. le Marquis de Champigny, pour l'informer de ce qui ſe paſſoit; je le priai de ne pas tarder à écrire directement à Madame de Chanzy, & à lui envoyer la lettre qu'il avoit reçue de M. de Leſſeville, ainſi que celle qui étoit à mon adreſſe, que je lui avois laiſſée en partant; je lui fis enviſager que c'étoit là l'unique moyen de calmer les allarmes de ces Dames; je le ſuppliai enfin de ne pas différer un inſtant à me rendre ce ſervice, que je regarderois comme le plus ſignalé de tous ceux que j'avois reçus de lui juſqu'à ce moment. M. de Prépont joignit auſſi une lettre à la mienne; nous en fîmes un paquet avant de ſouper. Nous le communiquâmes à ces Dames, afin de leur ôter toute idée de ſuſpi-

cion, nous le cachetâmes enſuite, & nous le remîmes en leur préſence au Patron d'une petite barque que nous avions envoyé chercher, à qui nous donnâmes ordre de partir le lendemain, à cinq heures du matin, pour le porter au Fort-Royal. Cette démarche, qui parut d'abord ſatisfaire ces Dames, ne les tranquilliſa cependant pas.

Il étoit plus d'onze heures quand nous nous mîmes à table pour ſouper, car les colations ne ſont gueres en uſages dans ces pays, que chez les perſonnes qui, par état, ſont obligées de repréſenter, encore équivalent-elles le plus ſouvent les meilleurs ſoupers bourgeois. Quoi qu'il en ſoit, ce repas fut des plus triſtes; nous y avions tous l'air de premiers pris, nous n'y parlâmes que par monoſyllabes; en un mot on n'en vit jamais un plus reſſemblant au Feſtin de Pierre, que le fut celui-là; il étoit digne enfin de la ſolemnité de la fête dont nous faiſions les vigiles. Malgré cela il dura plus qu'il ne devoit, car une heure ſonna comme M. de Prépont s'en retournoit à ſon bord, & il en étoit bien deux

uand je me retirai pour aller dévo-
er mon chagrin dans la chambre de
I. de Chanzy qui, à force d'inſtances,
avoit obligé de prendre ſon lit.

Mon ſommeil fut court, mon réveil
rompt, & mes réflexions ſi précipi-
ées; qu'il n'étoit pas encore cinq heu-
es que j'étois ſur le bord de la mer,
y pris un canot pour aller à notre
arque; ma préſence étonna M. de
répont, il me vit agité, il m'en de-
anda la cauſe. Je lui fis entendre
u'il ne l'ignoroit pas. & j'ajoutai
ue je venois me conſoler avec lui
es tracaſſeries que l'on m'avoit mal-
-propos ſuſcitées la veille. Il entra
ans mes peines, me propoſa à dé-
ûner, je l'acceptai, & tandis que
ous y procédions; je vis arriver un
anot qui portoit M. de Chanzy; il
e fit de tendres reproches des in-
uiétudes que je lui avois données,
nſi qu'à ſa mere & à ſa ſœur. Je
ous ſuis obligé, lui dis-je, Monſieur;
ais ces Dames ne doivent s'en pren-
e qu'à elles. Leurs ſoupçons me ſont
jurieux, & ſi elles me font l'injuſ-
ce de douter de ma ſincérité, & de
es démarches, dès-là je ſuis indigne

d'elles, elles doivent me bannir pour toujours, & c'eſt pour les prévenir que je ſuis venu ici ce matin, adieu. Que vous êtes vif, mon cher ami, me dit M. de Chanzy. Comment diable ! on diroit, à vous entendre, que vous auriez troqué votre raiſon contre celle d'un Suiſſe; allons, buvons un coup enſemble & venez avec moi, je vais faire votre paix, & nous ne parlerons plus de rien juſqu'au retour de votre barque. Mon cœur, qui n'étoit pas trop d'accord avec le propos que je venois de tenir, ſe laiſſa perſuader, & nous ne reſtâmes à bord qu'autant qu'il falloit pour donner le tems à M. de Prépont d'achever ſa toilette. Nous deſcendîmes enſuite à terre, & nous nous rendîmes chez ces Dames, qui nous reçurent en riant comme des folles. Madame de Norſoy me tendit la main ; nous nous embraſſâmes, nous allâmes à la meſſe, & de-là au Gouvernement, où nous trouvâmes une belle & nombreuſe compagnie, avec laquelle nous dînâmes ; nous fîmes enſuite une partie d'ombre, & nous retournâmes au logis.

Le lendemain en déjeûnant, Mada-

ne de Norſoy, propoſa d'aller paſſer quelques jours au Charbon. Très-volontiers, lui répondis-je, mais ce ne ſera pas avant l'arrivée de notre barque, car il eſt eſt inutile d'aller, ſous prétexte de ſe diſſiper, traîner après ſoi des inquiétudes à la campagne. Je ſuis de l'avis de M. le Chevalier, dit M. de Prépont, & moi, je n'en ſuis pas, repartirent l'un après l'autre, M. & Madame de Chanzy, & ma chere Victoire; nous ne voulons pas imiter l'Apôtre incrédule, & nous ſommes bien aiſe de nous faire auprès de M. le Chevalier un mérite de notre foi. Nous donnerons des ordres en partant, afin que l'on nous envoie le Patron de la barque à ſon retour; nous ſommes trois contre deux, la pluralité doit l'emporter, ainſi préparez-vous à faire ce petit voyage vers le ſoir, il nous tiendra lieu de promenade. Nous nous vîmes obligés, M. de Prépont & moi, de nous ranger du côté du plus fort; & en conſéquence, il alla à bord chercher ce qui lui étoit néceſſaire pour venir paſſer quelques jours avec nous. Il revint à l'heure du dîner, nous jouâmes juſqu'à ſix heures.

Madame de Chanzy monta le cheval de ſon fils, Madame de Norſoy le ſien, & M. de Chanzy, M. de Prépont & moi, les accompagnâmes à pied juſqu'à leur habitation, où nous arrivâmes avant ſept heures. Je vis bien que Madame de Norſoy, n'avoit témoigné tant d'empreſſement à aller à la campagne, que parce que nous y jouirions de plus de liberté qu'à la ville, & qu'elle étoit dans l'intention de me dédommager du petit chagrin qu'elle m'avoit cauſé ; auſſi je puis dire que j'y fus extrêmement ſenſible. Je l'informai de la rencontre que j'avois faite, à la Déſirade, de Mademoiſelle de Langady, & de ſes nouvelles agaceries, auxqu'elles je n'avois pas répondu ; je lui rendis également compte de ma fortune actuelle, & je lui laiſſai entrevoir qu'il étoit néceſſaire que je fiſſe encore une couple de campagnes, pour nous mettre en état de vivre tranquillement & honorablement : elle y conſentit volontiers, aux conditions, qu'avant de partir pour la premiere, nous terminerions entierement nos affaires ; je lui promis de bonne foi, mais pouvois-je

-évoir alors le terrible & trop fu-
eſte coup que la Providence me ré-
rvoit ? Le troiſieme jour de notre
rrivée au Charbon, & comme nous
ortions de table, le Patron de notre
arque nous apporta les nouvelles
ue nous attendions avec tant d'impa-
ence. Elles acheverent de perſuader
es Dames, & elles en furent ſi flat-
ées, qu'elles ne ceſſerent d'en témoi-
ner leur joie pendant tout le tems
ue nous reſtâmes à la campagne.
Nous en partîmes le deux Décembre,
our nous rendre à Marie-Galante,
où M. de Prépont avoit encore quel-
ques affaires à terminer. Il y avoit d'ail-
eurs ſix ſemaines qu'il étoit abſent du
ort S. Pierre & ſa préſence y étoit
néceſſaire ; ainſi il fixa le jour de ſon
départ au neuf du mois ; il me pro-
mit d'envoyer ſa barque me recher-
cher vers le quinze Janvier ; mais tout
cet arrangement n'eut pas lieu, car il
reçut quatre jours avant celui où il
devoit s'en retourner, des nouvelles
de Madame de S. Ange, ſa ſœur, qui
lui mandoit la mort de ſon fils, dont
elle venoit d'être informée par une
lettre qui lui étoit venue de S. Tho-

mas, & qu'elle lui envoyoit avec ſa procuration. Elle le prioit de s'y tranſporter pour faire lever les ſcellés que l'on avoit appoſés ſur les effets qui appartenoient à ce jeune homme, & de les retirer. Cet Armateur étoit fort attaché à ſon neveu, qui étoit un excellent ſujet; il fut très-ſenſible à ſa perte, & ce ne fut pas ſans peine que nous parvînmes à le conſoler. Il ſe détermina enfin à ſe rendre dans cette Iſle. Nous lui offrîmes, M. de Chanzy & moi, de l'accompagner, afin de le diſtraire de ſes réflexions, toujours accablantes dans ces ſortes de circonſtances. Il s'y oppoſa d'abord, mais à la fin il ſe rendit à nos inſtances, & à celles que lui firent Meſdames de Chanzy & de Norſoy; il fut arrêté que nous partirions le lendemain de la Notre-Dame, qui étoit le même jour qu'il avoit pris pour s'en aller au Fort S. Pierre.

Je profitai de l'occaſion d'une barque, qui alloit au Fort Royal, pour inſtruire M. le Marquis de Champigny de cet évenement, j'en fis part auſſi à M de Poincy, chez qui j'allai dîner; & le neuf Décembre, après

oir pris congé de ces Dames, nous
ous embarquâmes, nous appareillâ-
es & portâmes le cap ſur S. Thomas,
ns le Port duquel nous mouillâmes
treize ſur le ſoir.

Le lendemain, quatorze, nous deſ-
ndîmns à terre, & nous accompa-
âmes, M. de Chanzy & moi, M.
e Prépont dans tous les endroits où
étoit néceſſaire qu'il allât. Le troi-
eme jour de notre arrivée, on leva
s ſcellées, on fit un inventaire des
fets qui étoient deſſous, on trouva
n or cent guinées & 8000 liv. en
iaſtres; on procéda enſuite à la vente,
es marchandiſes dont nous ne vou-
ons pas nous charger, & nous fîmes
mbarquer celles qui nous conve-
oient. On paya tout ce qui pouvoit
tre dû, & en douze jours de tems,
os affaires furent terminées. Nous
ous embarquâmes le vingt-ſix Dé-
embre, nous appareillâmes & nous
îmes voile pour Marie-Galante, où
ous arrivâmes le dernier jour de l'an-
ée 1731, avant midi.

S. Thomas eſt une des Iſles antilles
du vent de l'Amérique Septentrionale,
& la derniere du côté de l'oueſt, de

celles à qui on a donné le nom de Vier
ges ; elle appartient aux Danois, &
cependant ce ſont les Hollandois qu
y font le principal commerce, ſous l
protection du Roi de Dannemarck
qui l'a auſſi accordée aux Brandebour
geois, aux François réfugiés, &
d'autres Etrangers. Cette Iſle, qui eſ
neutre, eſt ſituée à l'eſt de Porto
Rico, & eſt par les dix-huit degré
vingt minutes de latitude nord, &
par les trois cens douze degrés vingt
cinq minutes de longitude. Le Por
eſt bon & fort commode ; il eſt dans
un enfoncement formé par deux mor
nes très-hauts du côté du centre de
l'Iſle, qui s'abaiſſent inſenſiblement &
forment en finiſſant deux mottes pro
pres à placer deux batteries pour en
défendre l'entrée. L'ancrage y eſt mer
veilleux pour toutes ſortes de bâti
mens, qui y ſont en ſûreté. Au milieu
de ce Port, il y a un petit Fort aſſez
mal fortifié ; il eſt à une portée de
fuſil du bourg qui contient pluſieurs
rues, entr'autres une très-grande, au
bout de laquelle eſt le comptoir de
la Compagnie de Dannemarck, qui
eſt vaſte & bien bâti. Les différens
logemens

logemens dont il eſt compoſé ſont aſſez beaux & diſtribués au mieux, & il a dans ſon enceinte de grands magaſins, tant pour les marchandiſes que pour loger les eſclaves. Les autres rues ſont remplies d'Hollandois, de François réfugiés, de Brandebourgeois, de Fleſſinguois & d'autres Etrangers de différentes nations. Les maiſons ſont bâties en briques, elles ne ſont que d'un ou deux étages au plus, à cauſe du peu de ſolidité du terrain, où on trouve l'eau à trois pieds, de ſorte que les fondations en ſont fort mauvaiſes. Les appartemens ſont aſſes bien ornés & tous pavés de carreaux de fayance ou verniſſés; mais les plus propres de tous, ſont ceux que les Hollandois occupent.

Le commerce, qui eſt très-conſidérable dans cette Iſle, contribue beaucoup à la richeſſe des habitans; ſon Port eſt ouvert à toutes les nations, il ſert ſouvent de réfuge en tems de guerre aux vaiſſeaux Marchands, contre les Corſaires qui, de leur côté, y viennent vendre les priſes qu'ils ont faites en mer; le terrain eſt fertile, il produit du ſucre, du coton, du ro-

cou, de l'indigo, du mays, du manioek, des arbres fruitiers, des patates, des ignames, du riz, quelque peu de gingembre, & toutes sortes d'herbages.

Il y a un Gouverneur, un Etat Major & une foible Garnison, avec plusieurs Magistrats, dont les uns s'occupent à régler les différens qui naissent entre les parties; les autres ont l'administration de la Police, & en outre il y vient tous les ans un membre du Conseil Suprême de Copenhague, à qui l'on rend compte de tout ce qui s'est passé, & qui donne des ordres en conséquence.

On voit aussi dans cette Isle un rocher fort élevé, qui a deux pointes; il ressemble à une caravelle dont il porte le nom: il est distant de trois lieues, au sud de S. Thomas.

Mesdames de Chanzy & de Norsoy, qui ne nous attendoient pas sitôt, furent très-charmées de nous voir de retour de notre expédition; j'engageai M. de Prépont à rester avec nous jusqu'au quinze Janvier, que je m'en retournerois avec lui; il y consentit, au conditions que nous irions passer ce tems au Charbon; nous en fû-

mes tous d'accord. Le lendemain premier Janvier 1732, nous allâmes faire une visite à M. de Poincy, qui nous retint à dîner, après lequel nous partîmes pour la campagne, où nous nous procurâmes toutes sortes d'amusemens, jusqu'au quatorze que nous revînmes, sur le soir, à Marie Galante. Nous soupâmes ensemble; nous prîmes ensuite congé de ces Dames, & nous allâmes coucher à bord.

Marie-Galante est une des Isles antilles du vent de l'Amérique Septentrionale, qui dépendoit ci-devant du Gouvernement Général de la Martinique, & aujourd'hui de la Guadeloupe; elle est par les trois cens seize degrés de longitude, & les quinze degrés quarante minutes de latitude; c'est une des plus jolies des antilles, elle est plate, & l'air y est fort bon; il y a beaucoup d'arbres à fruit & d'autres, propres à toutes sortes d'ouvrages. Il y a aux environs un petit bois que l'on nomme le Charbon, & qui tire son nom d'une petite riviere, dont l'eau est très-bonne, & où les Chasseurs vont ordinairement faire leurs haltes; elle n'est pas éloignée d'une belle ha-

bitation que l'on nomme S. Louis, qui appartenoit à M. le Marquis de Champigny. Le gibier eſt fort commun dans ce canton, on y voit beaucoup de perdrix à croiſſans, tourterelles, ramiers, & quantité d'oiſeaux de toutes eſpeces, extrêmement délicats, & dont quelques-uns équivalent nos ortolans & rouges gorges. Il s'y trouve auſſi pluſieurs fontaines & étangs, ce qui n'empêche pas que l'eau, ſur-tout la bonne, ne ſoit fort rare, & ſans le ſecours des citernes, on ſeroit fort à plaindre, à cauſe des ſéchereſſes qui y ſont très-fréquentes. Le rerrain eſt fertile, & produit abondament du ſucre, du caffé, de l'indigo, du coton, du rocou, du tabac, du mays & du maniock. Il y a deux Paroiſſes, l'une à la Baſſeterre, & l'autre à la Cabeſterre, qui ſont deſſervies par des Carmes, une Juriſdiction Royale, qui reſſortiſſoit ci-devant au Conſeil Supérieur de la Martinique, & ſans doute à préſent, à celui de la Guadeloupe.

Les habitans ſont grands, bienfaits, généreux & affables; le ſexe y eſt fort beau.

Le lendemain, quinze, nous appa-

reillâmes & fîmes voile pour le Fort S. Pierre, où nous mouillâmes le ſeize à trois heures après midi. Nous deſcendîmes à terre, M. de Prépont chargea M. de Trainfort de faire débarquer les marchandiſes que nous avions dans notre barque, & de les emmagaſiner. Nous allâmes ſouper a l'Intendance; le lendemain matin, dix-huit, nous partîmes pour le Fort Royal, où nous arrivâmes à onze heures. Avant de nous rendre au Fort, nous allâmes faire une viſite à Madame de S. Ange; M. de Prépont lui rendit compte de ſon opération de S. Thomas, il lui remit un double de l'inventaire qui avoit été fait à la levée des ſcellés, l'état des marchandiſes qu'il avoit rapportées & emmagaſineés au Fort S. Pierre, le bordereau du produit de celles qui avoient été vendues, qui montoit à 6200 livres, déduction faite des frais, avec les 8000 livres en piaſtres & les cent guinées en or, ce qui formoit en tout une ſomme de 16400 livres, dont il tira un récépiſſé. Nous prîmes enſuite congé d'elle, & nous montâmes au Gouvernement. Nous y trouvâmes

une nombreuſe compagnie en Dames de la ville & en Officiers, tant de la Garniſon que d'un vaiſſeau du Roi, du Port de Breſt, nommé le Griffon, arrivé de la veille, & commandé par M. de Rochambaud, que M. le Marquis de Champigny avoit invité à dîner. Je commençai une partie de cadrille avec Meſdames d'Orſon & de Girardin, que nous fûmes obligés d'interrompre pour aller dîner. Il y avoit deux tables; nous nous plaçâmes, M. de Prépont & moi, à la derniere, où il arriva une ſcene qui dérangea les plaiſirs de toute la compagnie, ce qui m'engage à nommer ici quelques-unes des perſonnes qui ſe mirent avec nous: telles que M. Couët de Montbayeux, Enſeigne dans la Compagnie de Nadau du Treil, parent du Grand Vicaire de ce nom, qui fut aſſaſſiné dans la Métropole de Paris, en ſortant de dire ſa meſſe, par un Chapelier, ſoi-diſant fou, & qui fut rompu; cet Officier étoit ce jour-là de garde, & avoit ſon hauſſe col; M. le Comte de Ch***. Lieutenant dans la Compagnie de Fontenay, ingrat & mauvais ſujet, dont la langue pernicieuſe & peu fi-

dele, jointe à une déteſtable conduite, lui ont fait un tort irréparable, & l'ont entierement perdu de réputation; M. de Vaumorand, Aide-Major, & M. le Févre, Secrétaire au Gouvernement Général des Iſles du vent. Vers le milieu du repas, ce dernier avança une propoſition, que M. le Comte de Ch***. nia par un démenti. M. le Févre, homme ſage & prudent, donna pour garant de ce qu'il diſoit M. le Général, de qui il la tenoit. le Comte de Ch***. qui étoit auprès de lui, lui lâcha un coup de poing dans la poitrine. M. de Montbayeux voulut ſe ſervir de l'autorité dont il étoit revêtu ce jour-là, pour impoſer ſilence au Comte, qui n'en fit aucun cas, & même l'inſulta, de façon que M. de Vaumorand lui ordonna les arrêts; & comme il ne voulut point obéir, on fut avertir M. Déclieux, Lieutenant de Roi, qui étoit à la premiere table, qui le fit à l'inſtant mettre en priſon. Il étoit bien dans le cas de paſſer au Conſeil de guerre, mais M. le Marquis de Champigny, qui conſidéroit beaucoup ſa famille, dans laquelle il ſe trouve des gens auſſi diſtingués

par leur naiſſance que par le rang qu'ils tiennent, & leur mérite perſonnel, ſe contenta quelques jours après de le faire conduire dans un Navire Nantois, qui alloit appareiller, & de le renvoyer en France. Il en informa M. le Comte de Maurepas, Miniſtre de la Marine, & il le pria de ne plus lui renvoyer ce ſujet, car c'étoit déjà pour la deuxième fois que ce Général avoit été forcé d'en agir ainſi vis-à-vis de lui; j'ai appris depuis que cet Officier n'avoit pas été plus raiſonnable en France, que ſa famille l'avoit abſolument abandonné, & qu'il avoit fait pour un homme de condition, le plus ſot mariage du monde, en épouſant une fille qui avoit été entretenue, & qui a eu plus d'une fois lieu de s'en repentir, par le chagrin qu'il lui a cauſé & les mauvais traitemens qu'il a exercés à ſon égard tant qu'il a vécu.

Comme il y avoit bal au Gouvernement, M. de Prépont qui n'avoit pas le cœur porté à la joie, & qui ſentoit bien qu'il ne pourroit avoir de particulier ce jour-là, prit le parti de deſcendre à la ville; il revint le len-

demain dîner avec nous, après quoi il eut un entretien de plus d'une heure avec M. le Marquis de Champigny. Il me rejoignit enſuite, & m'annonça qu'il s'en alloit au Fort S. Pierre, pour environ deux mois, afin d'arranger ſes affaires & les miennes, & nous mettre dans le cas de partir au mois de Mai pour les côtes d'Eſpagne, d'où nous pourrions peut-être pouſſer plus loin; il m'ajouta que juſqu'à ce tems, il eſpéroit que mon mariage avec Madame de Norſoy ſeroit terminé. Nous nous embraſſâmes, & il partit.

Il y avoit environ ſix ſemaines que j'étois de retour au Fort Royal où, malgré tous les amuſemens & les plaiſirs que j'étois à porté d'y avoir, je commençois fort à m'ennuyer de ne point recevoir des nouvelles de France. Je confiai mes peines à M. le Général, il m'exhorta à attendre encore juſqu'à Pâques, & il m'aſſura que ſi dans ce tems, il n'en étoit pas venu, il ſauroit bien prendre ſon parti, & que je pouvois compter ſur la parole qu'il m'en donnoit. J'en fis part auſſitôt à Madame de Norſoy & à M. de Pré-

pont, dont les réponſes me tranquilliſerent beaucoup, & je me déterminai à la patience.

Quelques jours après cet entretien, M. le Marquis de Champigny me fit paſſer dans ſon cabinet, pour me charger d'une affaire qui le concernoit perſonnellement, & pour laquelle il avoit beſoin d'un quelqu'un en qui il pût ſe confier ; M. de Prépont étoit abſent, c'eſt ce qui l'engagea à jetter les yeux ſur moi, & à me faire partir pour la Trinité. Il me fit à cet effet donner un de ſes chevaux, & un Négre pour me conduire. Je me rendis le lendemain dans ce bourg, chez M. le Bailleul, Capitaine d'une Compagnie détachée de la Marine, qui commandoit alors dans cet endroit. En cinq jours de tems je m'acquittai de ma commiſſion j'eus encore celui de viſiter tous les environs, & de revenir au Fort Royal, où M. le Général me témoigna la ſatisfaction qu'il avoit de ma diligence, & de la façon dont je m'y étois pris pour exécuter ſes ordres ſans que rien tranſpirât.

La Trinité eſt un bourg de l'Iſle de la Martinique, ſitué au fond du cul-de-

ſac du même nom. Il eſt diſtant de deux lieues du Fond S. Jacques ; il y a un Etat Major, une Compagnie détachée de la Marine, une Juriſdiction Royale, reſſortiſſante au Conſeil Supérieur de la Martinique, & une Paroiſſe à la bande du nord, qui comprenoit autrefois tout le terrain qui va juſqu'à la pointe des ſalines ; mais à préſent cette étendue, qui a plus de quinze lieues, eſt diviſée en trois Paroiſſes qui ſont celles du cul de-ſac Robert, du cul de ſac François & du Ravelin, & elles ſont deſſervies par des Jacobins. Le Port de ce bourg eſt fort bon, il ſe trouve dans un fond qui forme une pointe que l'on nomme Caravelle ; elle a près de trois lieues, & couvre ce Port du côté du ſudeſt ; à l'autre côté, il y a un morne très-élevé qui le ferme ; il a quatre cens pas ; il tient à la terre ferme de l'Iſle, par une iſthme de quarante toiſes de large. Le côté de l'eſt oppoſé au fond du Golfe, eſt fermé par une chaîne de rochers qui paroiſſent à fleur d'eau quand la mer eſt baſſe. Ceux qui prétendent qu'il n'y a point de flux entre les deux tropiques, ne ſont pas bien

instruits ; car le flux ordinaire à la Martinique & à la Guadeloupe, va depuis quinze jusqu'à dix-huit pouces de hauteur, & dans les pleines lunes, il augmente de six à sept pouces. C'est un fait qu'il est aisé de vérifier, & qui, je crois, ne trouvera plus de contradicteurs. L'entrée de ce Port est entre les rochers ci-dessus, & la pointe du morne qui est plus basse que le reste, & sur laquelle est une batterie de canons qui en défend l'approche ; de sorte qu'il ne peut y entrer aucun vaisseau qui ne soit obligé de passer tout auprès.

Ce canton est très-fertile, il produit du sucre, du coton, du caffé, du rocou, du mays & du maniock. Il y a beaucoup d'arbres fruitiers, & de fort beaux bois, propres à toutes sortes d'ouvrages ; on y voit quelques cochons marons, des perdrix, des ramiers & des tourterelles ; le poisson, la tortue & les crabes y sont bons & très communs.

Il y a dans les environs de ce bourg de très-fortes habitations. Le fameux Dubucq, Colonel Général de toute la milice créole, y en avoit une très-

belle. C'eſt lui qui, à la tête des mécontens de cette Iſle, s'empara de la perſonne de M. le Marquis de Varenne, Gouverneur Général, & de celle de l'Intendant, & qui les obligea de ſe rembarquer pour retourner en France. M. le Marquis de Pas-de-Feuquieres, qui ſuccéda à ce Gouverneur, muni des ordres de la Cour, ſçut remettre le calme dans les eſprits; ils auroient cependant bien mérité tout autre choſe que la clémence dont on uſa envers eux, en conſidération des ſervices que leur chef, ſes freres & leurs ancêtres avoient autrefois rendus à la France. Il eſt vrai qu'il eſt conſtaté que les ſéditieux lui avoient fait violence, & qu'intimidé par leurs menaces, il s'étoit vu forcé de ſe prêter aux circonſtances. Cet événement, bien loin de lui avoir fait perdre de ſa conſidération, le rétablit dans toute la confiance de ſon maître, qui lui en donna plus d'une preuve dans ſa vie, & qui la ſignale encore dans l'un de ſes deſcendans, dont Sa Majeſté, connoiſſant la capacité, les lumieres & la probité, lui a confié depuis pluſieurs années la conduite des affaires de ce dé-

partement, dont il s'acquitte avec toute la sageſſe poſſible, & à la grande ſatisfaction de tous les ſujets du Roi.

S'il réſulte quelquesfois de mauvais effets de la clémence, combien, d'un autre côté, n'en opere-t'elle pas de bons ? & ſi cette vertu eſt celle qui a été le plus admirée dans les héros de l'antiquité, qui jamais la poſſéda dans un dégré auſſi éminent que notre incomparable Monarque Louis le bien aimé, qui par là s'eſt attiré toute l'affection de ſes fideles ſujets ?

Il ſe fait dans ce Port, qui eſt un des meilleurs de toute l'Iſle, un très-grand commerce ; une bonne partie de nos Armateurs, ſurtout ceux de Bourdeaux & de Nantes y envoient leurs vaiſſeaux qui y ſont en ſûreté contre les ouragans que l'on éprouve ordinairement dans ce pays pendant les mois de Juillet, Août & Septembre. Ils ſont d'ailleurs plus à portée de faire leur retour en France, en s'épargnant près de trois cens lieues de chemin qu'ils ſeroient contraints de faire, s'ils alloient chercher leur débouquement à Porto-Rico.

M. le Marquis de Champigny reçut

à peu près dans ce tems-là une lettre de M. Panier d'Orgeville, qui l'invitoit à aller passer les jours gras au Fort S. Pierre, où il étoit arrivé depuis quelques jours un vaisseau de la Compagnie des Indes, commandé par un Officier de Marine de sa connoissance, dont il lui céloit le nom, afin de lui laisser le plaisir de la surprise. Il lui mandoit que ce vaisseau avoit essuyé une furieuse tempête en revenant de Pondichéry pour retourner en France, que la maladie s'étoit mise dans son équipage, qu'il en avoit perdu un bon tiers, qu'une partie de ses vivres avoit été gâtée, que l'eau lui manquoit, & que tous ces motifs l'avoient mis dans le cas de relâcher, après en avoir obtenu la permission de M. de Brach, Gouverneur de cette Isle. Cet Intendant ajoutoit qu'il avoit donné un appartement à ce Capitaine, qui se feroit fait un vrai plaisir d'aller au Fort Royal lui faire sa cour, si une contusion qu'il avoit à la jambe, ne l'en avoit empêché.

Quoique M. le Général n'aimât pas à se déplacer, il ne voulut cependant pas refuser M. d'Orgeville, & il fixa

ſon départ au ſamedi ſuivant. Ce jour arrivé, il fit équiper ſon canot, nous nous embarquâmes auſſitôt après dîner, & nous partîmes pour le Fort S. Pierre. Nous y arrivâmes à ſept heures, & nous nous rendîmes tout de ſuite à l'Intendance, où on nous donna des appartemens. M. d'Orgeville préſenta à M. de Champigny M. le Chevalier de Gourdelet, Capitaine du vaiſſeau de la Compagnie; ils n'eurent aucune peine à ſe reconnoître, & ſe firent mille amitiés. Nous paſſâmes les trois jours gras dans toutes ſortes de divertiſſemens, il y eut bal & grand jeu, tant à l'Intendance qu'au Gouvernement, où nous allâmes alternativement. M. le Chevalier de Gourdelet, qui vouloit avoir ſa revanche, propoſa à toute la Compagnie d'aller dîner à ſon bord le jour des Cendres, on y conſentit, & M. de Prépont qui avoit été de toutes nos fêtes, y vint auſſi. On n'a jamais vu un repas pareil, tout étoit en profuſion, & on y but des vins exquis; mais que je payai bien cherement le plaiſir que je pris! je paſſai après dîner dans la chambre du Conſeil, où il y avoit deux croi-

ſées avec un balcon qui régnoit dans toute la largeur de la poupe. Comme je m'amuſois avec une lunette d'approche à regarder un gros vaiſſeau que j'avois apperçu à plus de deux lieues de diſtance, je me ſentis tirer par la baſque de mon habit; je me retournai, & je vis M. de Trainfort qui me remit une lettre qu'il venoit de recevoir de Marie-Galante, & qui m'étoit addreſſée chez M. de Prépont, qu'il alla tout de ſuite rejoindre ſur le Gaillard. Il me prit en l'ouvrant une forte palpitation, mes yeux ſe couvrirent d'un eſpece de nuage, qui cependant ne fut pas encore aſſez épais, pour m'empêcher de voir la ſource de tous mes malheurs. Hélas! que devins-je? A peine avois-je achevé de lire la troiſieme ligne, que mon ſort fut décidé. La fureur s'empara de moi, mes ſens ſe troublerent, le déſeſpoir me ſaiſit, & en m'avançant vers une des croiſées que je venois de quitter. Juſte ciel! m'écriai-je, c'en eſt fait, je ne te reverrai donc jamais, adorable Victoire. Quoi! tu n'eſt plus, & j'exiſte. Va, je ne tarderai pas à te ſuivre. Accepte, chere amante, le ſacrifice que

je te fais d'une vie que je ne conservois que pour toi. En proférant ces dernieres syllabes, je m'élançai par dessus le balcon, & me précipitai dans les flots. Que ne fus-je englouti grand Dieu ! mes plaies ne se rouvriroient pas en traçant ces caracteres. Mais non ! ta divine Providence s'y opposoit, & tu ne me réservois sans doute, que pour me faire essuyer encore de nouveaux traits de ta fureur, que tu savois bien que je ne pourrois éviter. Une chaloupe de Pêcheurs qui passoit à babord du vaisseau en doubla la poupe. A l'instant même que je tombai, un des Négres qui étoit dedans, se jetta à la mer, me prit par les cheveux, me retira & me reconduisit à bord ; les uns crûrent que c'étoit par accident que j'avois fait cette chute, il y en eut d'autres qui me firent la grace de l'attribuer à une cause bien différente, & on n'en fut éclairci qu'en trouvant la lettre que j'avois laissée dans la chambre du Conseil. On me fit rejetter l'eau que j'avois avalée, on me changea & on me mena à l'Intendance. Je ne tardai pas à commettre mille extravagances, qui annonce-

rent l'envie que j'avois de me défaire. On m'ôta généralement tout ce qui pouvoit y contribuer, & on me laiſſa deux Négres pour me garder. Je reſtai huit jours dans cet état, je ne pris pendant ce tems que du bouillon qu'on me faiſoit avaler malgré moi. M. de Prépont ne me quittoit preſque point, & M. de Champigny venoit très-ſouvent me voir : enfin à force d'exhortations, on parvint à me faire revenir dans mon bon ſens, & on me ramena au Fort Royal. C'eſt alors que je fus informé de toutes les circonſtances de la mort de Madame de Norſoy. En ſortant d'un bal que M. de Poincy avoit donné le Jeudi gras, elle ſe ſentit attaquée d'un grand mal de tête accompagné d'une forte fievre, elle ſe mit au lit en arrivant chez elle, on la ſaigna, la petite vérole parut auſſitôt, elle rentra le lendemain, & il lui prit un violent tranſport qui ne la quitta qu'environ deux heures avant de rendre les derniers ſoupirs, le Dimanche gras à midi. L'imprudent M. de Chanzy, dont la douleur, ſans doute, avoit troublé l'eſprit, au lieu d'écrire à M. le Marquis de Champi-

gny ou à M. de Prépont, me donna cette cruelle préférence. Quelque tems après, cet Officier vint au Fort Royal, il offrit de me rendre Tiou Tiou & le cheval que j'avois donné à sa sœur, que je me gardai bien d'accepter; il ne voulut pas, de son côté, recevoir l'argent qu'elle m'avoit remis, ainsi que le bénéfice qu'il avoit produit, & il donna pour raison de ce refus, que Madame de Norsoy lui avoit, à ce sujet, déclaré ses intentions en mourant, & que les siennes étoient de s'y conformer. Quoique les premiers accidens que cette perte m'avoit occasionnés fussent entierement dissipés, le chagrin, qui n'avoit pas cessé de me dévorer, m'avoit réduit dans un état de langueur qui affligeoit beaucoup mes amis. J'étois devenu jaune comme un coing, aussi sec qu'un coucou, & on désespéroit de mon rétablissement, c'est ce qui determina M. le Marquis de Champigny à engager M. de Prépont de hâter la course que nous devions faire ensemble, il espéroit que le changement d'air, les nouveaux visages que je verrois, l'éloignement des lieux qui

m'avoient été si funestes, & les dissipations que j'aurois dans d'autres, contriburoient à me distraire de ma tristesse, & que peu à peu je prendrois le dessus. M. de Prépont entroit dans les vues de M. le Général, & son dessein étoit bien de les suivre, mais notre brigantin avoit besoin d'un radoub, le choix & l'assortiment des marchandises que nous devions emporter, de même que nos autres provisions n'étoient pas faits; ainsi il n'y avoit pas d'apparence, que quelque diligence que nous y apportassions, nous pussions être en état de partir avant le commencement de Juin, & nous n'étions encore qu'au premier Avril. Cependant mon mal empiroit, je n'avois ni goût ni appétit; le Médecin du Roi, & le Chirurgien Major entretenus dans cette Isle, ne savoient plus que faire, quand le Pere Prudence, Supérieur de la Charité, entreprit de me guérir radicalement, si je voulois aller passer une quinzaine de jours dans sa maison, où il me dit que l'air étoit bon, & qu'il m'y donneroit une chambre, attendu qu'il étoit trop éloigné du Gouvernement pour me suivre

auſſi exactement qu'il étoit néceſſaire. Je le propoſai à M. le Général qui y conſentit, & j'y fus tout de ſuite. Cet habile & honnête Religieux me tint parole, & les remedes qu'il me fit prendre, opérerent ſi efficacement, qu'en moins de tems qu'il ne m'avoit promis, je me trouvai tout autre. M. de Girardin, Conſeiller au Conſeil Supérieur de la Martinique, qui avoit une très-belle habitation à deux lieues du Fort Royal, où M. le Marquis de Champigny alloit régulierement les deux derniers jours de chaque ſemaine, m'engagea à y paſſer un mois pour achever de me remettre, ce que j'acceptai avec beaucoup de plaiſir. Un jour que M. de Champigny y étoit, & tandis que nous dînions, il ſurvint un jeune homme d'environ trente ans, très-bien fait, & d'une figure fort intéreſſante, mais aſſez mal vêtu. Il nous dit qu'il y avoit trois mois qu'il étoit parti de Dunkerque, avec une pacotille d'environ cinq mille livres, pour venir trafiquer dans cette Iſle, dans le deſſein d'accroître ſa fortune qui étoit des plus minces, puiſqu'elle ne conſiſtoit qu'en cela; mais que preſqu'à la veille d'en-

rer dans le Port du Fort S. Pierre, le navire sur lequel il étoit, avoit été attaqué par un Forban qui, après un combat des plus opiniâtres, s'en étoit emparé, & qu'enfin, à force de prieres, il avoit obtenu de ces scélérats qu'on le débarquât à l'Ance d'Arlet, d'où il venoit pour implorer l'assistance & la protection de M. le Marquis de Champigny, qui d'abord lui demanda son nom & sa qualité. Il répondit qu'il se nommoit de Tarcilly, qu'il étoit fils d'un Gentilhomme de Péronne, qui en mourant, ne lui avoit laissé qu'une petite maison de campagne de peu de rapport, qu'il avoit vendue, & dont il avoit employé le prix en marchandises qui venoient de lui être enlevées. M. de Girardin lui fit apporter un couvert, l'invita à demeurer chez lui jusqu'à ce que l'on eût vu ce que l'on pourroit faire pour l'obliger.

Pendant les trois semaines que je restai encore chez ce Conseiller, je m'entretins souvent avec M. de Tarcilly, & j'eus tout le tems de développer son caractere; qui me parut excellent; il ne manquoit pas d'esprit, il étoit intelligent, doux, complaisant

& des plus malheureux ; c'en fut assez pour m'y attacher fortement. Je parlai en sa faveur à M. le Général & à M. de Girardin, qui le firent habiller proprement, & se cottiserent pour lui fournir une pacotille de cinq cens piastres, dont M. de Prépont, à qui nous en parlâmes quelques jours après, voulut bien se charger de l'assortiment. J'y ajoutai aussi quelque chose de mon côté, & je déterminai cet Armateur ; qui avoit le meilleur cœur du monde, à lui faire faire la campagne avec nous.

Je pris enfin congé de M. de Girardin, & je retournai au Fort Royal, où j'emmenai avec moi mon nouveau compagnon, en conséquence de la permission que m'en avoit donné M. le Marquis de Champigny, qui fut d'autant plus charmé de l'amitié que j'avois pour M. de Tarcilly, qu'il se flattoit qu'elle pourroit faire diversion à mes chagrins.

Il y avoit déjà près de huit jours que j'étois de retour au Fort Royal, lorsque M. de Prépont y arriva ; il nous informa que pour n'avoir point dans ses courses l'embarras de plusieurs

ſieurs bâtimens, il avoit profité d'une occaſion qui s'étoit préſentée de s'en défaire avantageuſement, à l'exception d'une barque qu'il avoit conſervée, & que du produit de ceux qu'il avoit vendus, il avoit acheté un navire monté de ſeize pieces de canons, qui contiendroit plus d'effets que le brigantin, & les deux barques que nous avions lors de notre premier voyage; que les frais ne ſeroient point ſi conſidérables, en ce que nous n'aurions pas beſoin d'autant de monde qu'il en auroit fallu ſur nos autres bâtimens; que d'ailleurs tous nos Matelots étant raſſemblés dans un ſeul, nous ſerions bien mieux en état de nous défendre contre toutes ſortes d'attaques. Il ajouta que ſa carguaiſon étoit faite, & que nous pourrions partir ſous quinzaine. Il nous dit auſſi que le ſieur B ***. étoit arrivé de la veille au Fort S. Pierre, que ſa courſe avoit été plus heureuſe que les précédentes; qu'il comptoit faire celle-ci avec nous, & qu'il devoit ſe rendre le jour d'après au Fort Royal, pour faire ſa cour à M. le Général.

Après que nous eûmes dîné, cet

Armateur me tira à l'écart, & m'ouvrit ainſi ſon cœur

« Je vous connois diſcret, mon » cher ami, & ma confiance en vous » eſt trop forte pour vous rien diſſimuler de mes intentions ; je ne l'aurois » peut-être jamais fait, ſans le malheur » que vous venez d'éprouver ; mais » comme je ſais à préſent que rien ne » vous attache plus aſſez dans ce pays, » pour vous faire craindre les longues » abſences: voici ce qu'en conſéquence » d'une lettre que je viens de recevoir » de Dom Guſman de Tellaſcos, j'ai » réſolu de faire. Il me mande de me » trouver du vingt au vingt-cinq Juin, » aux environs du Port de Paix, & » qu'il s'y rendra ſous pavillon fran- » çois. C'eſt dans cet endroit, que » d'après nos conventions, nous fe- » rons nos échanges, nous irons paſ- » ſer quelques jours à la Havanne ; » nous nous rendrons après au cap, » où j'ai donné ordre à M. de Train- » fort de nous joindre avec ma bar- » que, qui ſera remplie de marchandi- » ſes, de-là nous ferons un voyage au » Méxique, & enſuite à la Louiſiane ; » d'où nous nous rabattrons au Ca-

„ nada, pour faire une partie de notre
„ charge en pelleteries, que nous con-
„ duirons à Nantes, où nous ne man-
„ querons pas de trouver des occasions
„ de nous en défaire avantageusement,
„ ainsi que du surplus de notre car-
„ guaison ; & selon les circonstances
„ nous pourrons peut-être pousser
„ jusqu'aux côtes de Guinée, pour
„ y faire la traite des Négres dont nous
„ composerons notre charge, & re-
„ viendrons à la Martinique. Cette
„ campagne qui durera au moins trois
„ ans, terminera nos courses, & s'il
„ ne nous arrive aucune avarie, no-
„ tre fortune sera assez grande pour
„ n'en pas ambitionner une plus con-
„ sidérable. J'ai à cet effet employé
„ pour votre compte 60000 liv. des
„ 75000 liv. de fonds qui vous appar-
„ tiennent, & j'en ai mis 180000 liv.
„ pour le mien, conséquemment vous
„ serez toujours intéressé pour un
„ quart dans le bénéfice que nous fe-
„ rons. Voyez à présent si cet arran-
„ gement vous convient, & déclarez-
„ moi tout naturellement votre senti-
„ ment „. Il est conforme au vôtre,
lui répondis-je, Monsieur ; vous êtes

prudent, ſage & entendu, mes intérêts vous ſont chers, vous m'en avez donné des preuves. Que puis-je donc faire de mieux que de m'en rapporter aveuglément à tout ce que vous jugerez à propos de faire ? Il m'embraſſa, me quitta, & s'en fut chez Madame de S. Ange, où je lui promis d'aller le lendemain déjeûner, & je remontai au Fort.

Ces projets étoient beaux & bien concertés, ils n'eurent cependant leur exécution qu'en partie, car il étoit abſolument décidé qu'il falloit dorénavant qu'à chaque voyage que je ferois, j'eſſuyaſſe quelques nouveaux malheurs.

Deux jours après ma conférence avec M. de Prépont, cet Armateur vint au Fort, & pendant l'entretien qu'il eut avec M. le Marquis de Champigny, ce Général lui remit les cinq cens piaſtres qui étoient deſtinées pour faire une pacotille à M. de Tarcilly, dont je lui racontai l'accident en le lui préſentant. Sa ſenſibilité ne lui permit pas de me rien refuſer de ce que je lui demandai pour cet infortuné, qu'il me promit de prendre dans ſon bord, & de lui faire faire la campagne avec

nous, ce qui l'obligea à retourner au Fort S. Pierre, d'où il revint au bout de trois jours avec M. B***. qui nous dit avoir très-bien fait ses affaires avec les Espagnols. M. de Champigny les retint l'un & l'autre à dîner; & comme nous sortions de table, un Capitaine de navire Nantois qui venoit d'arriver, nous apporta un paquet qui contenoit le consentement que nous attendions depuis si longtems, & deux lettres de M. de Lesseville, dont l'une pour M. le Général & l'autre pour moi, qui ne servirent qu'à renouveller mon affliction; & ce fut directement dans ce moment, que j'appris la mort d'un de mes meilleurs amis, nommé M. de Mézalier. Il étoit Lieutenant d'une Compagnie détachée de la Marine, en garnison au Fort de la Trinité; il fut tué par des déserteurs en allant à l'abordage d'une barque, dont ils s'étoient emparés dans le Port pour se sauver dans les pays étrangers.

Quelques jours après, M. de Prépont annonça à M. le Marquis de Champigny, que M. de Trainfort venoit de lui écrire que son vaisseau étoit

en état, & ſon équipage complet; qu'ainſi, rien ne nous arrêtant plus, il falloit ſonger à commencer notre courſe, & qu'il venoit en conſéquence prendre ſes ordres. Je n'en ai point d'autres à vous donner, lui répondit ce Général, ſinon d'avoir toujours bien ſoin de M. le Chevalier, & de le regarder comme votre fils. Il ajouta, je vous recommande auſſi M. de Tarcilly, il me paroît un bon ſujet, & je ſuis perſuadé qu'il ne manquera pas de reconnoître les attentions que vous aurez pour lui. Je m'approchai dans le moment de ce Général, je le remerciai de ſes bontés, je lui en demandai la continuation, je pris congé de lui, il me ſouhaita un bon voyage, & il m'embraſſa.

Je me ſentis le cœur ſi ſerré, en le quittant, que je ne pûs retenir quelques larmes qui s'échapperent de mes yeux. Cette ſituation, qui ne m'étoit pas ordinaire, devoit bien Hélas! me faire preſſentir que je ne reverrois pas de longtems cet admirable homme, & tout les chagtins dont j'allois dorénavant devenir la proie.

Nous partîmes enfin, M. de Pré-

pont, M. de Tarcilly, M. B ***. & moi dans un canot de Négres, & nous nous rendîmes au Fort S. Pierre le 30 Mai 1732.

J'ajouterai ici à la deſcription que j'ai déjà donnée de la Martinique, dans ma premiere Partie, qu'indépendament des Forts Royal, de S. Pierre, de la Trinité, du Marigot, du Mouillage & de la riviere Salée, qui ſont les principales places dont cette Iſle eſt compoſée, il y a en outre vingt-deux, tant quartiers qu'ances, dans chacun deſquels il réſide un Capitaine de milice qui y commande, ſçavoir :

Le Cul-de-ſac Marin, Sainte-Marie, la Baſſepointe, la Caſe Capot, le Cul-de-ſac à vache, le Trou au Chat, le Lamentin, le Fond S. Jacques, diſtant de deux lieues du Fort de la Trinité, le Cul-de ſac Robert, le Cul-de-ſac François, le Ravelin, le gros Morne, le Macoubat, le Carbet, le Preſcheur, où il y a une ance & une jolie riviere auprès, la Caze du Pilote, la grande Ance, l'Ance d'Arlet, l'Ance de Sainte-Luce, l'Ance Sainte-Anne & l'Ance du Diamant. Cette derniere tire ſon nom d'un rocher qui a la forme

d'un diamant, qui eſt une demi-lieue ayant dans la mer, entre la Caze du Pilote & le Golfe que l'on appelle communément le Cul-de-ſac des Salines. Le violent & terrible ouragant qui s'eſt fait ſentir dans cette Iſle en 1766, a porté la déſolation dans preſque toutes les habitations qui ſont répandues dans ces différents quartiers, particulierement au Fort de la Trinité, dont la couverture de l'Egliſe & toute la charpente ont été renverſées; au Fort Marigot, à Sainte-Marie, à la grande Ance, à la Baſſe-pointe, au Macouba & au Preſcheur, qui ne ſe releveront de longtems du dommage que leur a cauſé cet ouragant.

Il y a des Egliſes Paroiſſiales dans tous ces quartiers, qui alors étoient deſſervies par des Jéſuites, des Jacobins, des Carmes & des Capucins.

Preſque toutes les maiſons de cette Iſle ſont bâties en charpente; elles n'ont qu'un ou deux étages au plus, mais d'ailleurs elles ſont fort commodes; il y en a quelques-unes au Fort Royal & au Fort S. Pierre qui ſont en pierre de taille & plus élevées que

es autres. Il y a dix à douze rivieres dans l'étendue de cette Isle, dont quelques-unes sont assez considérables; elles prennent leur source au pied des mornes ou montagnes, qui sont couvertes des plus beaux bois du monde, propres à toutes sortes d'ouvrages, soit pour la construction des vaisseaux, soit pour la charpente & la menuiserie, parmi lesquels il y a un gros & grand arbre que l'on nomme acomas; il s'en trouve beaucoup de cette espece à Sainte-Lucie. Cet arbre a la feuille très-large, son fruit est mauvais & d'un goût amer. Il a la forme de l'olive & sa couleur est jaune. Ces rivieres circulent dans les vallons, baignent les terres & se rendent à la mer. Elles ne tarissent jamais, & leurs débordemens sont très dangereux, par les grands dommages qu'ils causent, tant aux terres qu'aux maisons.

Cette Isle est considérablement peuplée; les habitans sont grands, bienfaits, vaillans, doux, affables, généreux & hospitaliers, mais ils aiment un peu trop le jeu, la table & les femmes; & les excès qu'ils commettent en tout genre, nuisent très-souvent à

leur santé, & abregent leur course; qui iroit à un siecle, dans un pays où l'air est aussi bon que dans celui-là. Les femmes en général y sont belles, très-blanches, grandes, bienfaites, mais un peu nonchalantes; elles aiment le plaisir, & c'est mal à propos qu'on leur fait un crime d'une complexion amoureuse, qui se trouve autorisée par le climat.

Il ne regne dans ce pays que trois maladies graves, qui sont la dyssenterie, le pian ou la vérole, & la maladie de Siam. La premiere prend sa source dans l'intempérance, & elle est fort commune. La seconde dans la débauche crapuleuse que l'on fait avec des Négresses originairement gâtées, ce qui n'est pas rare, & la troisieme est épidémique; elle a été communiquée aux Créoles par l'équipage d'un vaisseau du Roi, nommé l'Oriflame, qui (en revenant de Siam avec les tristes débris des établissemens que le Pere le Tellier, séduit par les fausses promesses du perfide Constant, principal Ministre de ce Royaume, avoit engagé Louis XIV à faire à Merguy & à Bancock) relâcha au Brésil, où

l prit cette cruelle maladie qu'il donna
la Martinique, & qui ſe répandit
enſuite dans toutes les Iſles du vent
le l'Amérique. Ses ſymptômes ſont
un grand mal de tête & de reins,
avec une forte fievre ; il ne faut que
trois à quatre jours pour décider de
la mort ou de la guériſon de ceux qui
ont le malheur d'en être attaqués.

Nous paſſâmes quelques jours au Fort S. Pierre, pendant leſquels M. de Prépont me donna un double de la facture des marchandiſes qui compoſoient notre carguaiſon. Il reconnut au bas que j'y étois intéreſſé pour un quart, dont je lui avois fourni les fonds.

Nous allâmes enſuite prendre congé de M. Panier d'Orgeville & de M. de Brach ; & le 5 Juin 1732, nous nous embarquâmes avec les ſieurs de Tarcilly & B***. Nous appareillâmes & fîmes voile pour le Port de Paix.

Fin de la troiſieme partie.

35553-3

VOYAGES

ET

AVANTURES

DU CHEVALIER DE***

QUATRIEME PARTIE.

E769
C527V
pts. 3-4